

[PRS] PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2018-2027

État de santé de la population et état de l'offre de la région Grand Est

7. RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

Avril 2017



tous ensemble pour votre santé



Sommaire

7. RESSOURCES HUMAINES EN SANTE	1
///7.1 LES PROFESSIONS MÉDICALES.....	5
7.1.1 Les médecins généralistes	5
7.1.2 Les médecins spécialistes (hors médecine générale).....	9
7.1.3 Les gynécologues obstétriciens et médicaux	12
7.1.4 Les ophtalmologistes	18
7.1.5 Les pédiatres.....	22
7.1.6 Les néphrologues.....	26
7.1.7 Les médecins spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale.....	30
7.1.8 Les médecins spécialisés en médecine nucléaire.....	34
7.1.9 Les radiothérapeutes	36
7.1.10 Les psychiatres.....	38
7.1.11 Les chirurgiens-dentistes	42
7.1.12 Les professions médicales à compétences définies : les sages-femmes.....	46
///7.2 Les professions de la pharmacie.....	50
7.2.1 Evolution du nombre de pharmaciens de 2012 à 2016 par zone d'activité.....	50
7.2.2 La densité des pharmaciens	51
7.2.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession qui compte plus de 60 % de salariés.....	52
7.2.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des pharmaciens.....	52
///7.3 LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES	55
7.3.1 Les masseurs kinésithérapeutes.....	56
7.3.2 Les infirmiers	60
7.3.3 Les pédicures-podologues	64
7.3.4 Les orthoptistes	68
7.3.5 Les orthophonistes	72
///7.4 LA FORMATIONS INTITIALE.....	76
7.4.1 Les formations médicales	76
7.4.2 Les professions paramédicales	78

Avant-propos

Les statistiques concernant la démographie des professionnels de santé proviennent soit du répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS), soit du répertoire « Automatisation DEs Listes » (ADELI). Tout professionnel de santé médical et paramédical est pris en compte quels que soient son âge et son niveau d'activité réel à partir du moment où il reste inscrit sur les bases de données.

Etant issus d'une extraction à un instant donné, les chiffres du présent document pourront, le cas échéant, ne pas être semblables à ceux présentés ultérieurement dans d'autres documents dont les données auront été retravaillées et retraitées. Le département des ressources humaines en santé (DRHS) au sein de l'ARS Grand Est travaille en lien avec la direction de la qualité et de la performance pour forger une doctrine en matière d'évaluation de l'offre de soins réelle. Ceci suppose un important travail de fiabilisation des données qui soit connu et explicable auprès de tous les professionnels de santé.

Précisions méthodologiques :

- Concernant les densités :
 - o Le calcul de la densité des médecins par département prend en compte les estimations 2011 de population municipale de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour la densité de 2012 et le décompte réel de 2013 de la population municipale pour la densité de 2016 (telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015) ;
 - o Le calcul de la densité des chirurgiens-dentistes, pharmaciens et professions paramédicales prend en compte les estimations de population de l'INSEE à N-1 (c'est-à-dire 2013 et 2015 dans le présent document).

- Concernant le calcul des projections démographiques 2016-2030, la matrice utilisée intègre les professionnels présents au RPPS au 1^{er} janvier 2016 âgés de moins de 67 ans (âge moyen de départ en retraite fixé à 66 ans pour les professions médicales). La matrice fait "vieillir" cette population sur la période 2017-2030 à laquelle sont ajoutés des entrants calculés à partir de la moyenne sur les 5 dernières années des nouveaux inscrits au Conseil de l'Ordre (le nombre de poste aux ECN¹ n'a pas été retenu pour ce critère compte-tenu des difficultés d'appréciation du taux de fuite et du taux d'installation dans la région Grand Est). La matrice ne prend pas en compte d'éventuels flux entrants ou sortants extra-régionaux ou de cessation d'activité anticipée sur cette même période.

¹ ECN : Epreuves Classantes Nationales

/// 7.1 LES PROFESSIONS MÉDICALES

7.1.1 Les médecins généralistes

Le médecin généraliste (MG) est le spécialiste de premier recours dans la prise en charge du patient. La médecine générale est la spécialité dont les effectifs sont les plus importants.

7.1.1.1 Evolution du nombre de médecins généralistes de 2012 à 2016 hors remplaçants par zone d'inscription

La Grand Est compte 7 783 médecins généralistes en 2016 inscrits au conseil de l'ordre des médecins des départements de la région Grand Est (hors remplaçants), ce qui représente une légère diminution par rapport aux effectifs de 2012. Cependant cette baisse est quasi identique à celle constatée au niveau national

Evolution des effectifs de MG entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

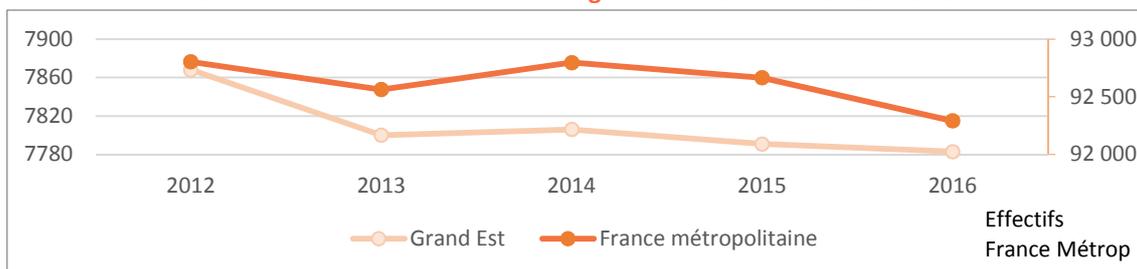
	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	7868	7800	7806	7791	7783	-1,1%
France métropolitaine	92 804	92 562	92 796	92 665	92 292	-0,6%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Parmi les 7 783 médecins généralistes inscrits au 1^{er} janvier 2016, on dénombre :

- 4 357 médecins généralistes titulaires d'un cabinet libéral soit 56 % de la population du Grand Est
- 1 268 médecins salariés non hospitaliers (médecin du travail, médecin scolaire, médecin de santé publique et praticien conseil) soit 16 % de la population du Grand Est.

Evolution des effectifs de MG en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une évolution des effectifs constatée selon les départements

La moitié des départements subissent une baisse de l'offre de soins en médecine générale à l'instar de la Moselle, du Haut Rhin et des Ardennes.

A l'inverse on peut noter que la Meuse, la Meurthe et Moselle, et l'Aube, voient une augmentation de l'activité offerte.

Evolution des effectifs de MG par département entre 2012-2016

	2012	2016	Ecart en %
Ardennes	382	355	-7,1%
Aube	369	374	1,4%
Marne	838	831	-0,8%
Haute-Marne	259	258	-0,4%
Meurthe-et-Moselle	1181	1201	1,7%
Meuse	258	264	2,3%
Moselle	1362	1326	-2,6%
Bas-Rhin	1727	1733	0,3%
Haut-Rhin	1034	1009	-2,4%
Vosges	520	523	0,6%

source RPPS

*Nombre de praticiens ayant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département).

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.1.2 Evolution de la densité des médecins généralistes entre 2012 et 2016

La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100 000 habitants.

Evolution de la densité des MG entre 2012 et 2016

	DENSITE 2012		DENSITE 2016)**		% évolution de la population
	population	densité	population	densité	
Ardennes	283 110	134,9	280 907	126	-0,8%
Aube	303 997	121,4	306 581	122	0,9%
Marne	566 571	147,9	569 999	145,8	0,6%
Haute-Marne	182 375	142	181 521	142,1	-0,5%
Meurthe-et-Moselle	733 124	161,1	731 004	164,3	-0,3%
Meuse	193 557	133,3	192 094	137,4	-0,8%
Moselle	1 045 146	130,3	1 046 873	126,7	0,2%
Bas-Rhin	1 099 269	157,1	1 109 460	156,2	0,9%
Haut-Rhin	753 056	137,3	758 723	133	0,8%
Vosges	378 830	137,3	375 226	139,4	-1%
Grand Est	5 539 039	142,0	5 552 388	140	0,2%
France métropolitaine	63 070 344	147,1	63 697 865	144,9	1,0%

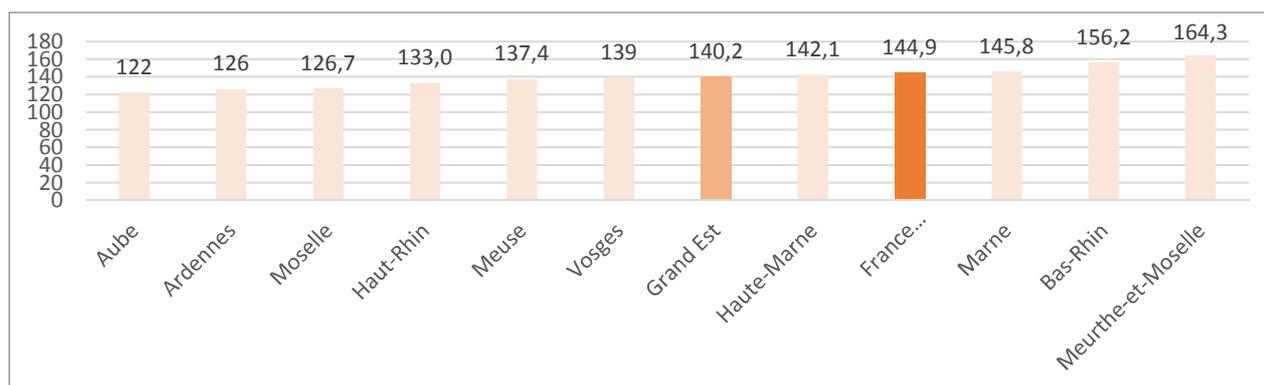
Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire » (densité)

Source INSEE (population) : (*) estimation par rapport à la population de 2011

(**) estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015

Sur la région Grand Est, la densité est faible et inférieure à la moyenne nationale de près de 5 points.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire » (densité)

Seuls les trois départements, où est implanté un centre hospitalier universitaire, ont une densité supérieure par activité à la moyenne nationale. Les Ardennes accusent la plus forte diminution alors que la population de ce département reste stable.

7.1.1.3 Mode d'exercice des médecins généralistes : un mode d'exercice majoritairement libéral

Le mode d'exercice des médecins généralistes est essentiellement libéral. Dans les départements de Meurthe et Moselle, Haute Marne, Meuse cette tendance est modulée avec une part importante de médecins salariés

	EFFECTIFS 2016 PAR MODE D'EXERCICE						Total
	Libéraux		Salariés		Mixtes		
Ardennes	227	63,9%	107	30,1%	21	5,9%	355
Aube	200	53,5%	131	35,0%	43	11,5%	374
Marne	479	57,6%	283	34,1%	69	8,3%	831
Haute-Marne	122	47,3%	92	35,7%	44	17,1%	258
Meurthe-et-Moselle	649	54,0%	427	35,6%	125	10,4%	1201
Meuse	128	48,5%	100	37,9%	36	13,6%	264
Moselle	792	59,7%	427	32,2%	107	8,1%	1326
Bas-Rhin	1110	64,1%	507	29,3%	116	6,7%	1733
Haut-Rhin	618	61,2%	332	32,9%	59	5,8%	1009
Vosges	305	58,3%	180	34,4%	38	7,3%	523

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.1.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des médecins généralistes

Un profil régional représentatif de la moyenne nationale

Age moyen, poids de médecins âgés de 55/60 ans et plus et taux de féminisation des médecins généralistes

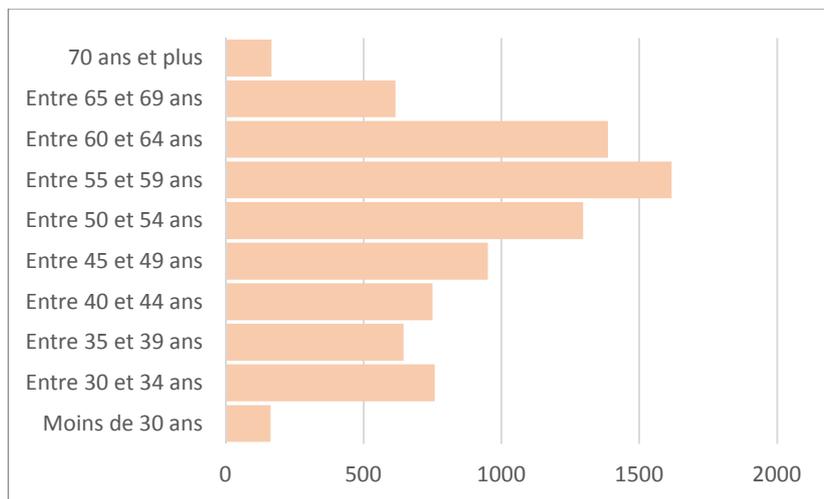
	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	Taux de féminisation
Ardennes	52,8	49%	23%	33%
Aube	53,2	49%	28%	37%
Marne	50,4	38%	20%	43%
Haute-Marne	54,1	50%	31%	35%
Meurthe-et-Moselle	51,1	40%	19%	43%
Meuse	52,7	47%	30%	33%
Moselle	52,7	46%	25%	36%
Bas-Rhin	51,6	43%	22%	40%
Haut-Rhin	52,3	45%	22%	44%
Vosges	51,2	42%	22%	41%
Grand Est	51,9	44%	23%	40%
France métropolitaine	52,1	44%	25%	44%

L'âge moyen est de 51,9 ans en région Grand Est, en tendance avec la France métropolitaine.

Le taux de féminisation varie de 33% à 44% et reste inférieur de 4 points à la moyenne nationale.

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Pyramide des âges des médecins généralistes



La proportion de médecins généralistes âgés de plus de 55 ans reste importante à l'image de ce qui est observé au niveau national par zone d'activité.

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

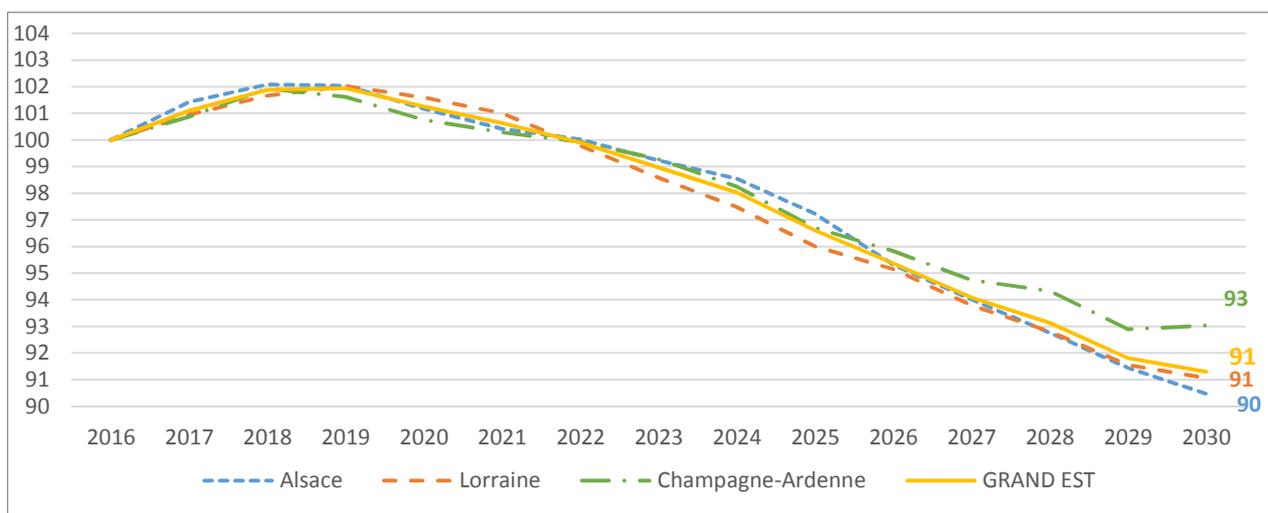
7.1.1.5 Projections des effectifs de médecins généralistes à 2030

Une baisse du nombre de médecins généralistes

Ces projections sont une estimation réalisée sur la base du nombre d'entrées (inscription à l'ordre des médecins des départements de la région Grand Est) correspondant au nombre d'entrées moyen sur les 5 dernières années en prenant en compte un départ à la retraite systématique à 67 ans.

La base utilisée décompte les praticiens enregistrés au RPPS en excluant les professionnels âgés de 67 ans et plus au 1^{er} janvier 2016 rapportée à la valeur 100.

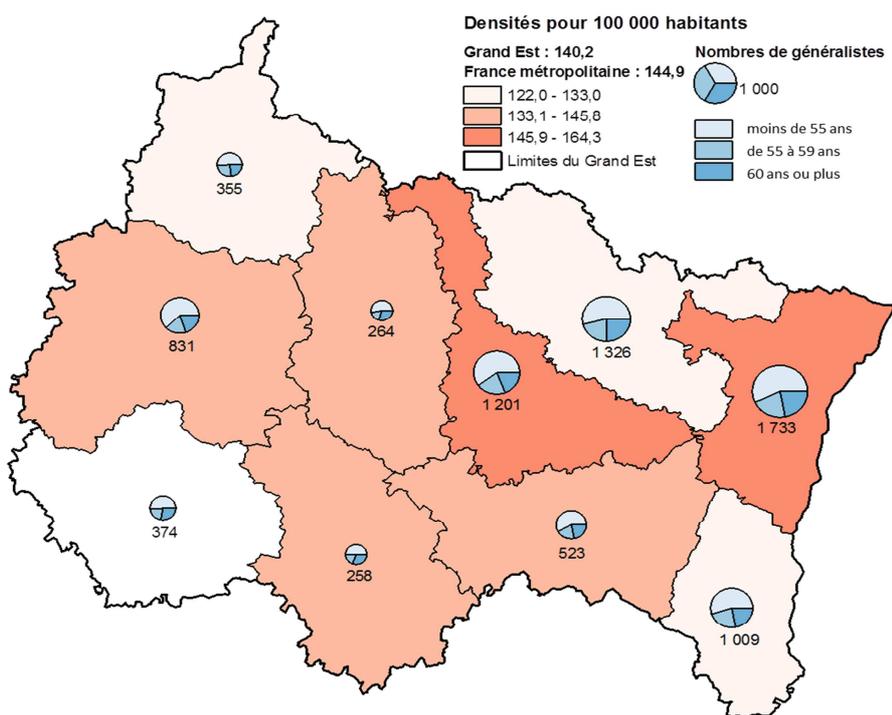
Projections 2016 à 2030 du nombre de médecins généralistes



Source ARS Grand Est – Traitement DQP-DRHS

Après une faible hausse jusqu'en 2019, le nombre de praticiens diminue de près de 10%. Au regard du nombre de médecins généralistes en 2016, cette baisse représente près de 700 praticiens en moins. La diminution la plus significative se situe dans l'ante région d'Alsace. Le territoire lorrain connaît une baisse identique à la région Grand Est alors qu'en Champagne Ardenne, la baisse est moins importante.

Densité des médecins généralistes par département



7.1.2 Les médecins spécialistes (hors médecine générale)

7.1.2.1 Evolution du nombre de médecins spécialistes de 2012 à 2016 hors remplaçants par zone d'inscription

Des effectifs en progression

On compte en région Grand Est, 9164 médecins spécialistes (hors médecins généralistes). Le nombre de praticiens a augmenté de 4,8% entre 2012 et 2016. Ce taux est sensiblement identique à celui constaté en France métropolitaine.

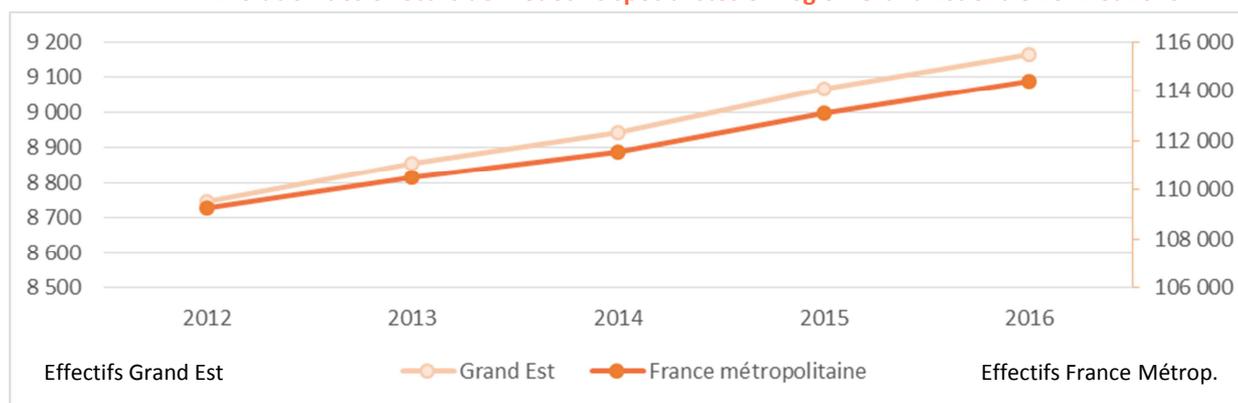
Les médecins spécialistes de la région Grand Est représentent 8% des effectifs de France métropolitaine en 2016. Ce chiffre est identique à celui de 2012. Pour mémoire, la population de la région Grand Est représente 8,6% de la population de la France métropolitaine.

Evolution des effectifs de médecins spécialistes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	8 745	8 855	8 941	9 065	9 164	4,8%
France métropolitaine	109 227	110 516	111 550	113 102	114 394	4,7%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Evolution des effectifs de médecins spécialistes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une offre de soins par zone d'activité en évolution dans l'ensemble des départements

Le nombre de médecins spécialistes a augmenté dans l'ensemble des départements entre 2012 et 2016 avec une hausse supérieure à 10% dans les départements des Ardennes et de Haute Marne. Ces hausses sont à relativiser au regard du nombre de praticiens concernés.

La proportion de praticiens est supérieure dans les départements disposant d'un Centre Hospitalier Universitaire et qui constituent un centre d'attraction pour ces professionnels.

Evolution des effectifs de médecins spécialistes par département entre 2012-2016

	2012	2016	% évolution
Ardennes	253	285	12,6%
Aube	349	368	5,4%
Marne	1 014	1 083	6,8%
Haute-Marne	215	240	11,6%
Meurthe-et-Moselle	1 685	1 729	2,6%
Meuse	181	194	7,2%
Moselle	1 411	1 442	2,2%
Bas-Rhin	2 308	2 480	7,5%
Haut-Rhin	1 114	1 201	7,8%
Vosges	402	438	9,0%

Source RPPS- (1) : nombre de praticiens ayant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département).

7.1.2.2 Evolution de la densité des médecins spécialistes entre 2012 et 2016

Une densité inférieure à la moyenne nationale et variable d'un département à l'autre

La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100000 habitants. La densité est inférieure à la moyenne nationale de plus de 14 points. Les départements disposant d'un CHU ont une densité supérieure à la moyenne.

Evolution de la densité des médecins spécialites entre 2012 et 2016

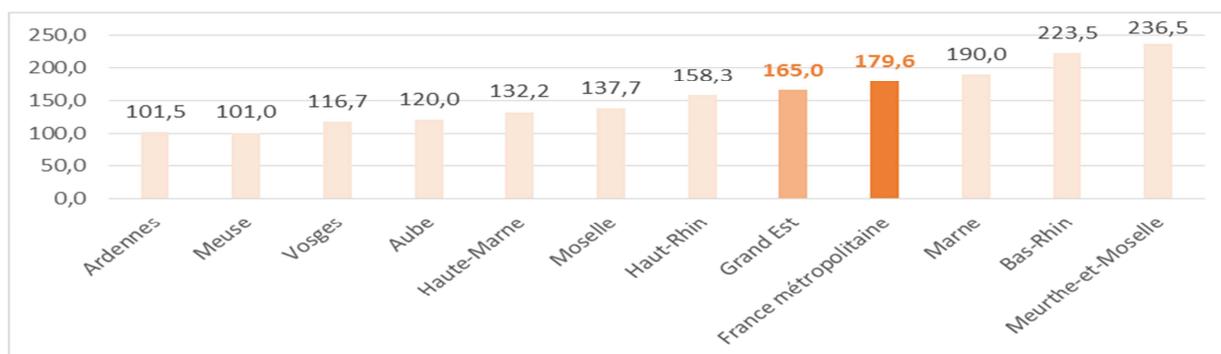
	2012 *		2016**		% évolution de la population
	population	densité	population	densité	
Ardennes	283 110	89,4	280 907	101,5	-0,8%
Aube	303 997	114,8	306 581	120	0,9%
Marne	566 571	179	569 999	190	0,6%
Haute-Marne	182 375	117,9	181 521	132,2	-0,5%
Meurthe-et-Moselle	733 124	229,8	731 004	236,5	-0,3%
Meuse	193 557	93,5	192 094	101	-0,8%
Moselle	1 045 146	135	1 046 873	137,7	0,2%
Bas-Rhin	1 099 269	210	1 109 460	223,5	0,9%
Haut-Rhin	753 056	147,9	758 723	158,3	0,8%
Vosges	378 830	106,1	375 226	116,7	-1%
Grand Est	5 539 039	157,9	5 552 388	165	0,2%
France métropolitaine	63 070 344	173,2	63 697 865	179,6	1,0%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(*) estimation par rapport à la population de 2011

(**) estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.2.3 Mode d'exercice par zone d'activité : un mode d'exercice réparti de manière égale

L'activité salariale est fortement liée à l'offre de soins en établissements publics de santé. C'est le cas notamment en Meurthe et Moselle dans la Marne. Plus de 50% en moyenne des praticiens sont salariés, 32% exercent à titre libéral.

Effectifs par mode d'exercice

	Libéraux		Salariés		Mixtes		Total
Ardennes	83	29,1%	155	54,4%	47	16,5%	285
Aube	147	39,9%	168	45,7%	53	14,4%	368
Marne	343	31,7%	603	55,7%	137	12,7%	1083
Haute-Marne	82	34,6%	110	46,4%	45	19,0%	237
Meurthe-et-Moselle	489	28,3%	966	55,9%	274	15,8%	1729
Meuse	53	27,3%	83	42,8%	58	29,9%	194
Moselle	460	31,9%	696	48,3%	286	19,8%	1442
Bas-Rhin	831	33,5%	1210	48,8%	439	17,7%	2480
Haut-Rhin	394	32,8%	578	48,1%	229	19,1%	1201
Vosges	116	26,5%	226	51,6%	96	21,9%	438

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.2.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des médecins spécialistes

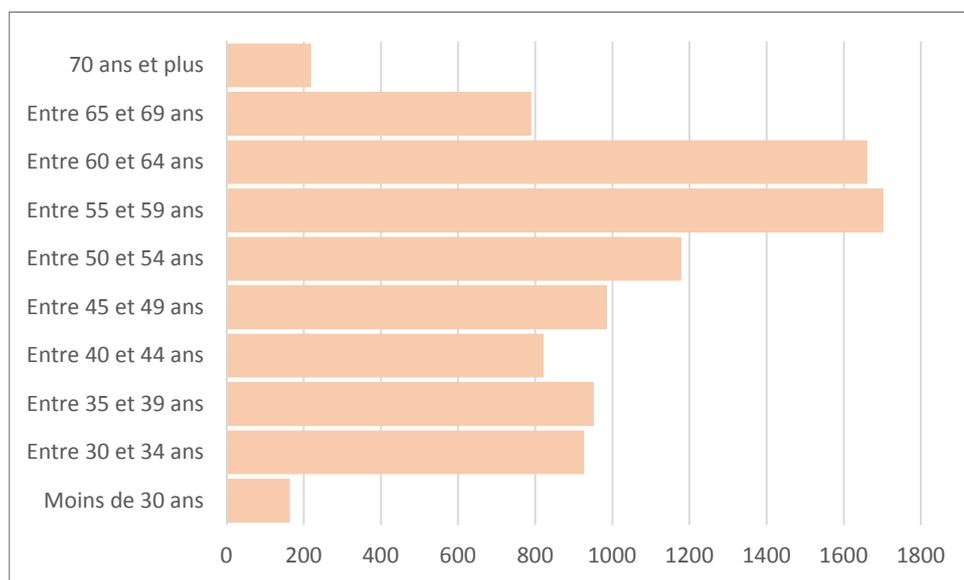
Un profil régional représentatif de la moyenne nationale

Le taux de praticiens de plus de 55 ans est de 46% des praticiens en région Grand Est et 28% sont âgés de plus de 60 ans. Ces indicateurs sont identiques à ceux de la France métropolitaine. Le taux de féminisation reste inférieur de 3% à la moyenne nationale.

	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	Tx Féminisation
Ardennes	54%	31%	38%
Aube	57%	35%	37%
Marne	41%	25%	42%
Haute-Marne	60%	33%	27%
Meurthe-et-Moselle	40%	25%	47%
Meuse	59%	39%	34%
Moselle	53%	31%	36%
Bas-Rhin	43%	26%	43%
Haut-Rhin	47%	28%	40%
Vosges	51%	33%	37%
Grand Est	46%	28%	41%
France métropolitaine	46%	28%	44%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Pyramide des âges



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

La pyramide des âges montre la forte proportion de spécialistes à partir de 55 ans. La proportion de spécialistes âgés de 30 à 54 ans ne permet pas actuellement de compenser les départs dans les 10 ans à venir.

7.1.3 Les gynécologues obstétriciens et médicaux

La gynécologie obstétrique est une spécialité médicale et chirurgicale tandis que la gynécologie médicale ne prend en charge que les aspects médicaux. On a cessé de former des gynécologues médicaux en 1984, mais la réforme de l'internat de 2004 a réintroduit le diplôme d'études spécialisées (DES) de gynécologie médicale. La France est le seul pays européen à former des gynécologues médicaux.

7.1.3.1 Evolution du nombre de gynécologues obstétriciens et de gynécologues médicaux de 2012 à 2016 hors remplaçants par zone d'inscription

Gynécologues-obstétriciens : des effectifs en progression

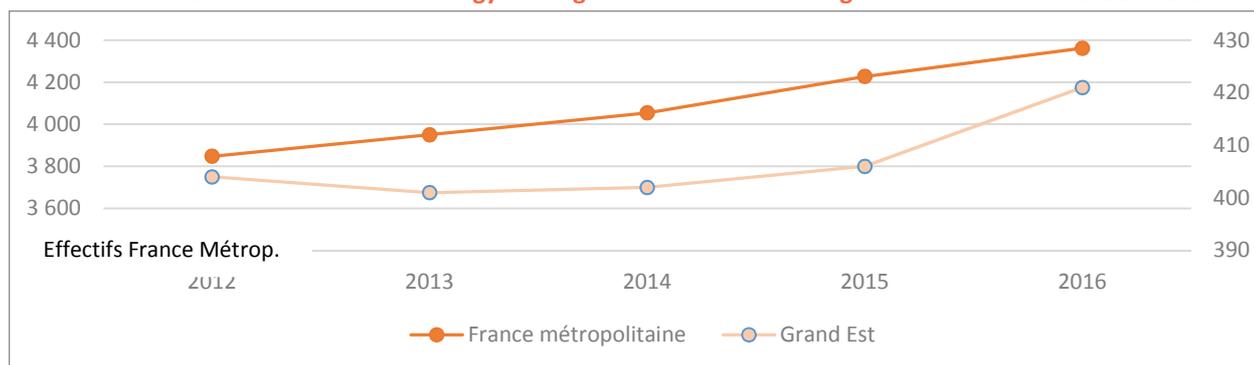
La région Grand Est 190 gynécologues médicaux et 421 gynécologues obstétriciens. Le nombre de gynécologues médicaux a fortement diminué en région Grand Est comme en France métropolitaine. Inversement, le nombre de gynécologues obstétriciens a augmenté de 4,2% entre 2012 et 2016 en région alors que l'évolution en France métropolitaine est proche de 10%.

Evolution des effectifs de gynécologues-obstétriciens entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	404	401	402	406	421	4,2%
France métropolitaine	3 848	3 950	4 054	4 227	4 361	13,3%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Evolution des effectifs de gynécologues-obstétriciens en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les gynécologues obstétriciens représentent 9,6% en 2016 des effectifs de France métropolitaine contre 10,5% en 2012.

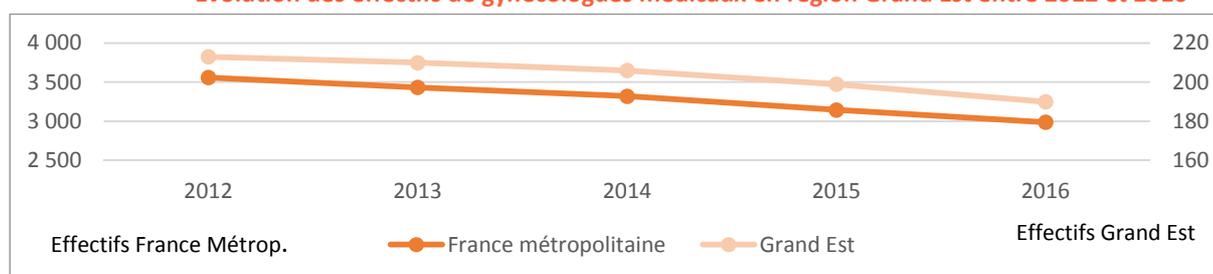
Gynécologues médicaux : une baisse importante des effectifs tant au niveau régional que national

Evolution des effectifs de gynécologues médicaux entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

	région Grand Est / France métropolitaine					Evolution 2012-2016 en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Grand Est	213	210	206	199	190	-10,8%
France métropolitaine	3 559	3 434	3 322	3 147	2 989	-16,0%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Evolution des effectifs de gynécologues médicaux en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les gynécologues médicaux de la région Grand Est représentent 6,3% des effectifs de France métropolitaine en 2016. Ce taux est légèrement supérieur à celui de 2012 (6%).

7.1.3.2 Une offre de soins par zone d'activité variable d'un département à l'autre

EVOLUTION 2012-2016

Gynécologie obstétrique

	2012	2016	% évolution
Ardennes	11	13	18,2%
Aube	16	16	0%
Marne	41	51	24,4%
Haute-Marne	11	12	9,1%
Meurthe-et-M.	53	58	9,4%
Meuse	9	10	11,1%
Moselle	56	55	-1,8%
Bas-Rhin	125	127	1,6%
Haut-Rhin	66	70	6,1%
Vosges	24	24	0%

EVOLUTION 2012-2016

Gynécologie médicale

	2012	2016	% évolution
Ardennes	9	8	-11,1%
Aube	13	14	7,7%
Marne	12	12	0%
Haute-Marne	10	6	-40,0%
Meurthe-et-M.	54	49	-9,3%
Meuse	6	6	0%
Moselle	48	41	-14,6%
Bas-Rhin	32	35	9,4%
Haut-Rhin	14	14	0%
Vosges	17	11	-35,3%

Source RPPS- (1) : nombre de praticiens ayant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département).

L'évolution des activités est en corrélation avec la baisse des effectifs. Dans le département de la Marne, l'évolution est supérieure à la moyenne de la région Grand Est.

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.3.3 Une densité inférieure à la moyenne nationale et variable d'un département à l'autre

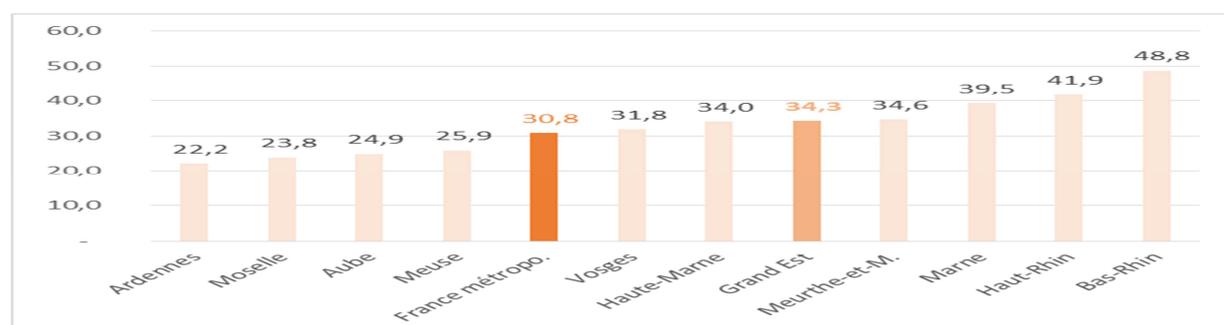
La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100 000 femmes. La densité est supérieure à la moyenne nationale tant pour la gynécologie obstétrique que médicale, bien que des disparités existent d'un département à l'autre.

Evolution de la densité en gynécologie obstétrique entre 2012 et 2016

	Gynécologie obstétrique				évolution de la population
	2012		2016		
	population(*)	densité	population(*)	densité	
Ardennes	60 363	18,2	58 641	22,2	-2,9%
Aube	64 646	24,8	64 361	24,9	-0,4%
Marne	130 657	31,4	129 255	39,5	-1,1%
Haute-Marne	36 244	30,3	35 256	34,0	-2,7%
Meurthe-et-M.	169 764	31,2	167 477	34,6	-1,3%
Meuse	39 870	22,6	38 655	25,9	-3%
Moselle	236 622	23,7	230 861	23,8	-2,4%
Bas-Rhin	263 239	47,5	260 283	48,8	-1,1%
Haut-Rhin	170 748	38,7	167 036	41,9	-2,2%
Vosges	78 200	30,7	75 401	31,8	-3,6%
Grand Est	1 250 354	32,3	1 227 225	34,3	-1,8%
France métropo.	14 265 184	27,0	14 172 995	30,8	-0,6%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(*) population femmes de 15 à 49 ans



L'offre de soins en gynécologie obstétrique a évolué dans le département des Ardennes et de la Marne, alors que la population concernée a baissé sur cette même période.

Evolution de la densité en gynécologie médicale entre 2012 et 2016

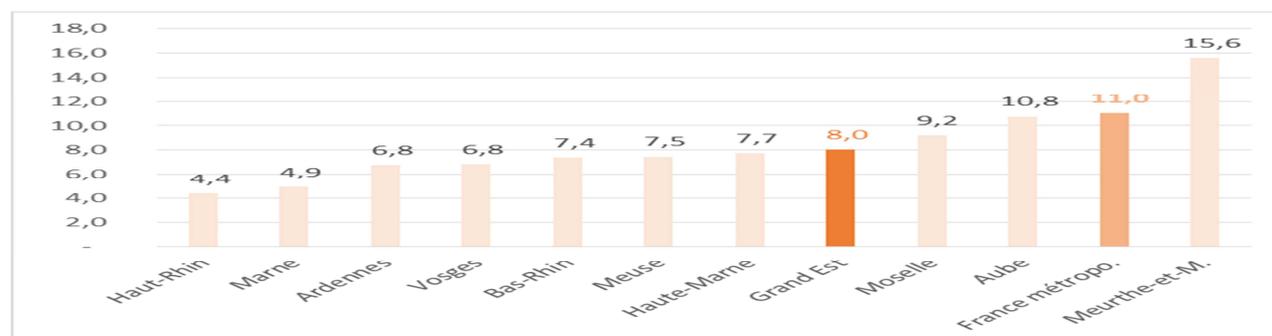
// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

	Gynécologie médicale				évolution de la population
	DENSITE (2012)		DENSITE (2016)		
	population(**)	densité	population(**)	densité	
	<i>taux comparatif pour 100 000 femmes</i>				
Ardennes	118 305	7,6	118 078	6,8	-0,2%
Aube	128 833	10,1	130 198	10,8	1,1%
Marne	241 673	5,0	242 764	4,9	0,5%
Haute-Marne	77 806	12,9	77 567	7,7	-0,3%
Meurthe-et-M.	316 006	17,1	314 688	15,6	-0,4%
Meuse	80 726	7,4	80 349	7,5	-0,5%
Moselle	445 211	10,8	446 115	9,2	0,2%
Bas-Rhin	469 141	6,8	474 107	7,4	1,1%
Haut-Rhin	316 527	4,4	319 453	4,4	0,9%
Vosges	161 925	10,5	160 908	6,8	-0,6%
Grand Est	2 356 153	17,1	2 364 225	8,0	0,3%
France métropo.	26 877 971	14,3	27 138 243	11,0	1%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(**): population de femmes à partir de 15 ans

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

L'offre de soins en gynécologie médicale a diminué dans les Vosges en Moselle et en Haute Marne, plus particulièrement, alors que la population concernée a peu varié entre 2012 et 2016.

7.1.3.4 Un mode d'exercice équilibré pour les gynécologues obstétriciens

La répartition entre les différents modes d'exercice des gynécologues obstétriciens est égale en région Grand Est alors que l'on observe une plus forte proportion de praticiens salariés en France métropolitaine.

	Effectifs par mode d'exercice						
	libéraux		salariés		mixtes		Total
Ardennes	1	7,7%	7	53,8%	5	38,5%	13
Aube	5	31,3%	5	31,3%	6	37,5%	16
Marne	19	37,3%	19	37,3%	13	25,5%	51
Haute-Marne	1	8,3%	8	66,7%	3	25,0%	12
Meurthe-et-M.	14	24,1%	35	60,3%	9	15,5%	58
Meuse	2	20,0%	3	30,0%	5	50,0%	10
Moselle	18	32,7%	16	29,1%	21	38,2%	55
Bas-Rhin	45	35,4%	21	16,5%	61	48,0%	127
Haut-Rhin	24	34,3%	20	28,6%	26	37,1%	70
Vosges	8	33,3%	7	29,2%	9	37,5%	24

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.3.5 Une forte propension d'activité libérale pour les gynécologues médicaux

Les gynécologues médicaux libéraux représentent près de 2/3 des professionnels, ce qui correspond à la répartition en France métropolitaine.

	Effectifs par mode d'exercice						
	libéraux		salariés		mixtes		Total
Ardennes	3	37,5%	1	12,5%	4	50,0%	8
Aube	10	71,4%	4	28,6%	0	0,0%	14
Marne	7	58,3%	2	16,7%	3	25,0%	12
Haute-Marne	3	50,0%	0	0,0%	3	50,0%	6
Meurthe-et-M.	30	61,2%	13	26,5%	6	12,2%	49
Meuse	0	0,0%	2	33,3%	4	66,7%	6
Moselle	29	70,7%	5	12,2%	7	17,1%	41
Bas-Rhin	19	54,3%	4	11,4%	12	34,3%	35
Haut-Rhin	10	71,4%	2	14,3%	2	14,3%	14
Vosges	5	45,5%	1	9,1%	5	45,5%	11

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

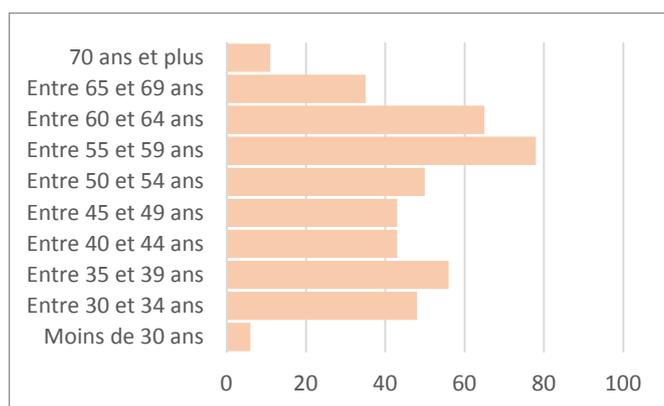
7.1.3.6 Age, vieillissement et taux de féminisation des gynécologues obstétriciens et médicaux

Les gynécologues obstétriciens de + 60 ans représentent 5 points de plus qu'en France métropolitaine, avec un âge moyen de 45,5 ans dans le département de la Marne et de 56 ans dans le département de la Haute Marne. Le taux de féminisation est de 6 points inférieur à la moyenne nationale.

	Gynécologie obstétrique			Taux de féminisation
	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	
Ardennes	50,8	38%	8%	46%
Aube	47,4	25%	13%	25%
Marne	45,5	25%	6%	65%
Haute-Marne	56	50%	50%	28%
Meurthe-et-M.	47	36%	17%	70%
Meuse	48	40%	10%	28%
Moselle	51,3	49%	18%	71%
Bas-Rhin	50,4	42%	21%	29%
Haut-Rhin	51,9	46%	21%	71%
Vosges	53,1	42%	38%	29%
Grand Est	49,9	41%	20%	42%
France métropo.	47,4	28%	15%	48%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Pyramide des âges



Une répartition par tranche d'âge assez homogène

Si le nombre de praticiens de plus de 55 ans est important, le taux de remplacement semble s'équilibrer au regard du nombre de praticiens de 30 ans à 54 ans.

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

L'âge moyen des gynécologues médicaux est essentiellement supérieur à 60 ans et 92% des praticiens ont plus de 55 ans. Il est à noter qu'il n'existe aucun de ces professionnels âgés de 35 ans à 49 ans, du fait de l'absence de formation dans cette spécialité de 1984 à 2004.

	Gynécologie médicale			Taux de féminisation
	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	
Ardennes	60,8	75%	63%	50%
Aube	60,1	79%	57%	57%
Marne	57,4	83%	67%	47%
Haute-Marne	61	100%	50%	100%
Meurthe-et-M.	62,3	94%	45%	32%
Meuse	61,7	100%	83%	76%
Moselle	58	95%	44%	30%
Bas-Rhin	59,3	89%	29%	72%
Haut-Rhin	60,9	93%	29%	100%
Vosges	59,7	91%	64%	42%
Grand Est	59,7	92%	46%	68%
France métropo.	60,3	91%	53%	56%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.4 Les ophtalmologistes

L'ophtalmologiste se caractérise par son champ d'intervention dans les disciplines médicales, chirurgicales et en optique. Cette spécialité a fait preuve d'avancées techniques importantes dans le traitement des pathologies visuelles et connaît une activité en forte progression notamment avec la prise en charge croissante en mode ambulatoire. L'ophtalmologie est confrontée à des difficultés d'accès aux soins en termes de délais en raison de l'augmentation du besoin en soins dans cette discipline et de la baisse du nombre de praticiens.

7.1.4.1 Evolution du nombre d'ophtalmologistes de 2012 à 2016 par zone d'inscription Grand Est hors remplaçants

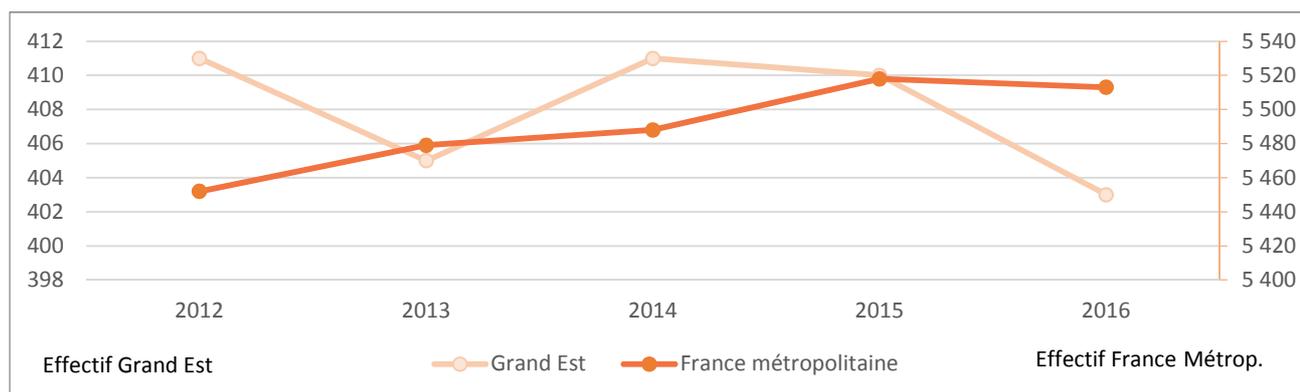
Des effectifs en légère diminution

On compte en région Grand Est 403 ophtalmologistes. Le nombre de praticiens a diminué de 1,9% entre 2012 et 2016. Les ophtalmologistes de la région Grand Est représentent 7,30% des ophtalmologistes en France métropolitaine en 2016. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2012, où le taux était de 7,53%.

Evolution des effectifs d'ophtalmologistes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

région Grand Est / France métropolitaine						
	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	411	405	411	410	403	-1,9%
France métropolitaine	5 452	5 479	5 488	5 518	5 513	1,2%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une offre de soins par zone d'activité variable d'un département à un autre

6 départements sur 10 connaissent une baisse des effectifs.

4 départements sont en hausse, parmi lesquels le département de la Meuse dont la progression est de plus de 33%. Au regard du nombre de praticiens présents dans le département, cette hausse est en valeur effective de plus 3 praticiens.

En termes d'offre de soins, c'est le département de Meurthe et Moselle qui connaît la baisse la plus importante (-6 praticiens).

	EVOLUTION 2012-2016 (1)		
	2012	2016	% évolution
Ardennes	11	10	-9,1%
Aube	20	19	-5,0%
Marne	45	44	-2,2%
Haute-Marne	7	8	14,3%
Meurthe-et-M.	76	70	-7,9%
Meuse	9	12	33,3%
Moselle	65	61	-6,2%
Bas-Rhin	104	109	4,8%
Haut-Rhin	58	60	3,4%
Vosges	20	19	-5,0%

Source RPPS- (1) : nombre de praticiens ayant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département).

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.4.2 Une densité inférieure à la moyenne nationale et variable d'un département à l'autre

La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100000 habitants. Elle est inférieure à la moyenne nationale, ce qui influe sur les délais de programmation des rendez-vous. Il est à noter que le report de la patientèle d'un département à un autre est fonction de la densité rencontrée.

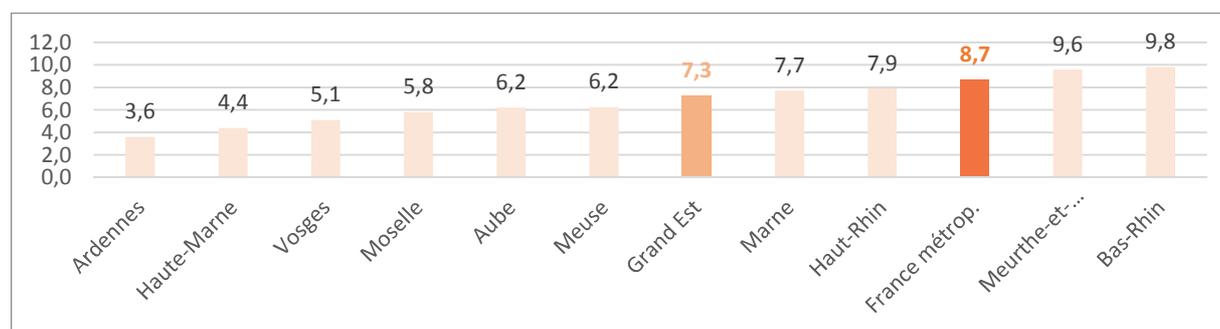
	DENSITE (2012)*		DENSITE (2016) **		% évolution de la population
	population	densité	population	densité	
Ardennes	283 110	3,9	280 907	3,6	-0,8%
Aube	303 997	6,6	306 581	6,2	0,9%
Marne	566 571	7,9	569 999	7,7	0,6%
Haute-Marne	182 375	3,8	181 521	4,4	-0,5%
Meurthe-et-Moselle	733 124	10,4	731 004	9,6	-0,3%
Meuse	193 557	4,6	192 094	6,2	-0,8%
Moselle	1 045 146	6,2	1 046 873	5,8	0,2%
Bas-Rhin	1 099 269	9,5	1 109 460	9,8	0,9%
Haut-Rhin	753 056	7,7	758 723	7,9	0,8%
Vosges	378 830	5,3	375 226	5,1	-1%
Grand Est	5 539 039	7,4	5 552 388	7,3	0,2%
France métropolitaine	63 070 344	8,6	63 697 865	8,7	1,0%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(*) Estimation par rapport à la population de 2011

(**) Estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015

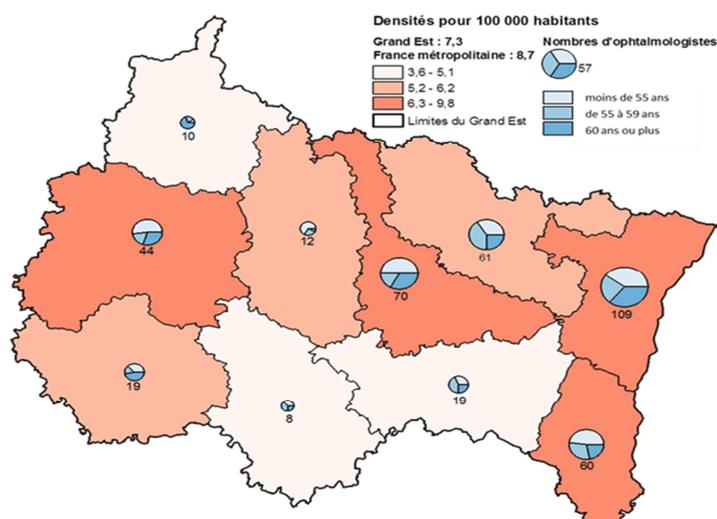
Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une faiblesse de la densité est constatée dans les départements des Ardennes et de la Haute Marne alors que les départements du Bas Rhin et de la Meurthe et Moselle ont une densité supérieure. La densité dans le département des Ardennes est de 3,6 soit 4 points de moins que la moyenne régionale.

Cartographie des ophtalmologistes (densité et répartition par département)



Source ORS

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.4.3 Mode d'exercice par zone d'activité : un mode d'exercice essentiellement libéral

Les ophtalmologistes exercent principalement en secteur libéral, en région Grand Est comme en France métropolitaine. Les départements des Ardennes et de la Haute Marne se caractérisent par l'absence de praticiens exerçant exclusivement en tant que salarié. Ces professionnels se répartissent entre l'exercice libéral à une très forte proportion et l'exercice mixte.

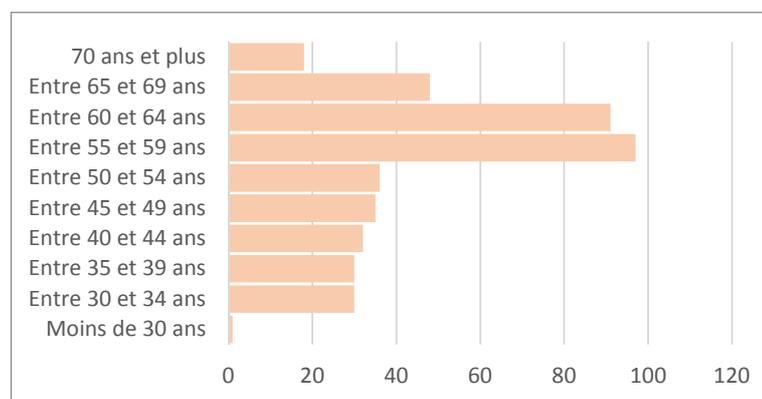
	Effectifs par mode d'exercice						Total
	Libéraux		Salariés		Mixtes		
Ardennes	8	80,0%	0	0,0%	2	20,0%	10
Aube	12	63,2%	3	15,8%	4	21,1%	19
Marne	27	61,4%	10	22,7%	7	15,9%	44
Haute-Marne	6	75,0%	0	0,0%	2	25,0%	8
Meurthe-et-Moselle	42	60,0%	8	11,4%	20	28,6%	70
Meuse	6	50,0%	3	25,0%	3	25,0%	12
Moselle	44	72,1%	2	3,3%	15	24,6%	61
Bas-Rhin	79	72,5%	10	9,2%	20	18,3%	109
Haut-Rhin	43	71,7%	4	6,7%	13	21,7%	60
Vosges	11	57,9%	3	15,8%	5	26,3%	19

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.4.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des gynécologues obstétriciens et médicaux

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	Taux de féminisation
Ardennes	62,2	90%	70%	30%
Aube	48,3	63%	47%	47%
Marne	50,0	48%	30%	30%
Haute-Marne	56,0	63%	25%	63%
Meurthe-et-Moselle	51,6	50%	33%	46%
Meuse	48,5	33%	8%	33%
Moselle	54,9	66%	25%	23%
Bas-Rhin	52,9	60%	36%	36%
Haut-Rhin	50,5	52%	22%	50%
Vosges	52,2	68%	26%	53%
Grand Est	53,4	58%	32%	39%
France métropolitaine	53,8	57%	31%	44%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Un profil qui diffère sensiblement de la moyenne nationale

En région Grand Est, l'âge moyen est de 53,4 ans.

Le nombre de praticiens de plus de 55 ans représente plus de la moitié des effectifs.

Près de 1/3 sont âgés de plus de 60 ans.

Ces indicateurs sont sensiblement identiques à ceux de la France métropolitaine

Le nombre de praticiens âgés de plus de 60 ans est particulièrement élevé avec un taux de 70% dans le département des Ardennes où la densité est de 3,6 soit 4 points de moins que la moyenne régionale.

Le taux de féminisation de cette profession est en évolution sensible mais il reste inférieur de 5 points à la moyenne nationale

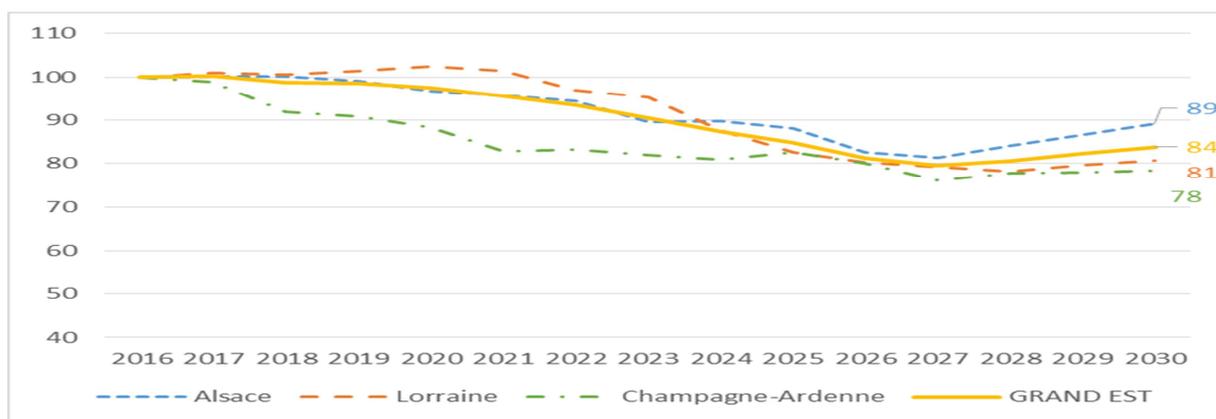
La pyramide des âges montre que la proportion de praticiens âgés de 55 ans et plus, susceptibles de partir en retraite dans les dix années à venir, n'est pas actuellement compensée par les praticiens de moins de 40 ans.

7.1.4.5 Projections à 2030 des effectifs d'ophtalmologistes

Ces projections sont une estimation réalisée sur la base du nombre d'entrées (inscription à l'ordre des médecins des départements de la région Grand Est) correspondant au nombre d'entrées moyen sur les 5 dernières années en prenant en compte un départ à la retraite systématique à 67 ans.

La base utilisée décompte les praticiens enregistrés au RPPS en excluant les professionnels âgés de 67 ans et plus au 1^{er} janvier 2016 rapportée à la valeur 100.

Projections 2016 à 2030 du nombre d'ophtalmologistes



Source RPPS – Etude ARS-DQP-DRHS

Le constat à l'examen de la pyramide des âges est confirmé par la projection du nombre d'ophtalmologistes à horizon 230. On observe une baisse régionale de 16% du nombre de praticiens pour la région Grand Est laissant présager des tensions et des difficultés pour cette spécialité. Cette baisse est accentuée en territoire champardenais.

Le territoire lorrain présente une baisse de 19% par rapport à 2016 et se situe en dessous de la moyenne régionale mais c'est le territoire champardenais qui présente la diminution des effectifs la plus préoccupante avec un taux de - 22%. Le territoire alsacien connaît la baisse la moins importante de la région.

7.1.5 Les pédiatres

Le pédiatre est le spécialiste qui prend en charge la santé de l'enfant. Cette spécialité se caractérise par l'étude, le diagnostic, le traitement, la prévention des maladies infantiles et la protection de l'enfance.

7.1.5.1 Evolution du nombre de pédiatres de 2012 à 2016 par zone d'inscription Grand Est hors remplaçants

Des effectifs en progression

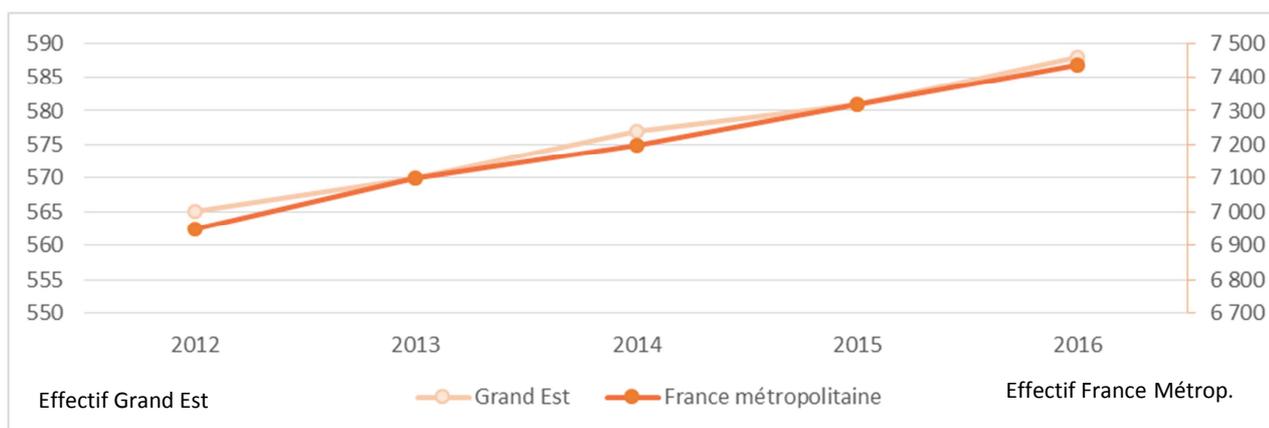
On compte en région Grand Est 588 pédiatres pour une population de 1 117 036 enfants de 0 à 16 ans. Le nombre de praticiens a augmenté de 4,1% entre 2012 et 2016.

Les pédiatres de la région Grand Est représentent 7,90% des pédiatres en France métropolitaine en 2016. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2012, où le taux représentait 8,13%.

Evolution des effectifs de pédiatres entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	565	570	577	581	588	4,1%
France métropolitaine	6 950	7 099	7 196	7 318	7 435	5,3%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une offre de soins par zone d'activité variable d'un département à un autre

L'offre de soins en pédiatrie est en évolution dans la majorité des départements.

Seul le département de la Meuse connaît une baisse avec un praticien en moins.

Les départements du Bas Rhin et de la Meurthe et Moselle représentent plus de 40 % des effectifs de la région Grand Est.

Les pédiatres sont installés principalement en zone urbaine. Les enfants sont également suivis par les médecins généralistes en particulier dans les zones rurales, par manque de pédiatres installés.

	EVOLUTION 2012-2016 (1)		
	2012	2016	% évolution
Ardennes	18	21	16,7%
Aube	15	18	20,0%
Marne	58	66	13,8%
Haute-Marne	13	15	15,4%
Meurthe-et-M.	127	129	1,6%
Meuse	12	11	-8,3%
Moselle	83	84	1,2%
Bas-Rhin	151	155	2,6%
Haut-Rhin	57	70	22,8%
Vosges	31	31	0%

Source RPPS- (1) : nombre de praticiens avant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département).

7.1.5.2 Une densité inférieure à la moyenne nationale et variable d'un département à l'autre

La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population des 0 à 16 ans.

L'évolution du nombre de praticiens est à étudier en comparaison avec l'évolution de la population des 0 à 16 ans. En particulier, le département du Haut Rhin connaît une hausse importante du nombre de pédiatres, alors que la population ciblée n'augmente que de 1%.

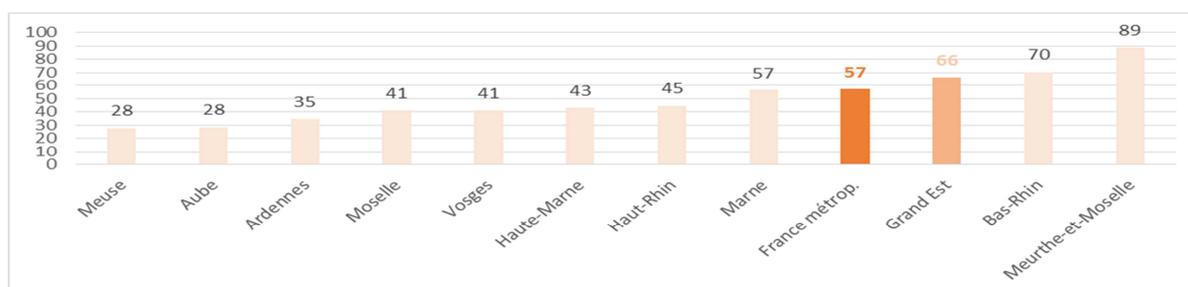
	DENSITE (2012)*		DENSITE (2016) **		% évolution de la population
	population	densité	population	densité	
Ardennes	60 997	29,5	59 790	35,1	-2%
Aube	62 970	23,8	63 747	28,2	1%
Marne	102 377	56,7	117 005	56,4	14%
Haute-Marne	35 124	37,0	34 647	43,3	-1%
Meurthe-et-Moselle	144 442	87,9	144 190	89,5	0%
Meuse	39 956	30,0	39 314	28,0	-2%
Moselle	205 277	40,4	205 512	40,9	0%
Bas-Rhin	219 269	68,9	220 351	70,3	0%
Haut-Rhin	157 052	36,3	158 201	44,2	1%
Vosges	76 283	40,6	74 280	41,7	-3%
Grand Est	1 117 153	50,6	1 117 036	52,6	0%
France métropolitaine	13 073 873	53,2	13 214 238	56,3	1%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(*) estimation par rapport à la population de 2011

(**) estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Bien qu'en progression depuis 2012, la densité des pédiatres reste inférieure de plus de 3 points à la moyenne nationale. Cette densité est variable d'un département à un autre.

8 départements sur 10 se situent en dessous de la moyenne nationale. Une faible densité est constatée dans les départements des Ardennes et de l'Aube. Les départements du Bas Rhin et de la Meurthe et Moselle ont une densité bien supérieure.

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.5.3 Mode d'exercice par zone d'activité : un mode d'exercice essentiellement salarié

	Effectifs par mode d'exercice						
	Libéraux		Salariés		Mixtes		Total
Ardennes	3	14,3%	15	71,4%	3	14,3%	21
Aube	3	16,7%	12	66,7%	3	16,7%	18
Marne	13	19,7%	47	71,2%	6	9,1%	66
Haute-Marne	1	6,7%	10	66,7%	4	26,7%	15
Meurthe-et-Moselle	29	22,5%	86	66,7%	14	10,9%	129
Meuse	3	27,3%	6	54,5%	2	18,2%	11
Moselle	21	25,0%	46	54,8%	17	20,2%	84
Bas-Rhin	50	32,3%	76	49,0%	29	18,7%	155
Haut-Rhin	23	32,9%	41	58,6%	6	8,6%	70
Vosges	9	29,0%	15	48,4%	7	22,6%	31

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

La région Grand Est connaît un taux de praticiens salariés inférieur à la moyenne nationale de 4 points. Le nombre de praticiens exclusivement libéraux représente ¼ des praticiens. Le nombre important de praticiens salariés s'explique par l'implantation d'un Centre Hospitalier Universitaire dans le département.

7.1.5.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des pédiatres

Un profil qui diffère de la moyenne nationale

En région Grand Est, l'âge moyen est de 50,3 ans.

Le taux de praticiens de plus de 55 ans représente 44% des effectifs.

23% sont âgés de plus de 60 ans.

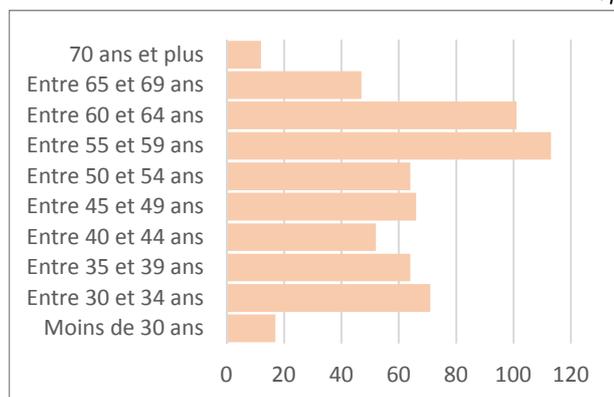
Ces indicateurs sont supérieurs à ceux de la France métropolitaine avec un pourcentage important dans les départements de la Haute Marne, la Moselle et les Vosges

Le taux de féminisation de cette profession est en évolution sensible mais il reste inférieur de 7% à la moyenne nationale.

Une pyramide des âges équilibrée

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	Taux de féminisation
Ardennes	51,7	43%	19%	57%
Aube	54,3	44%	22%	56%
Marne	46,7	32%	15%	70%
Haute-Marne	54,2	60%	27%	47%
Meurthe-et-Moselle	47,7	37%	22%	71%
Meuse	55,0	36%	18%	45%
Moselle	54,9	56%	30%	48%
Bas-Rhin	50,1	41%	23%	62%
Haut-Rhin	49,8	43%	21%	59%
Vosges	53,5	52%	32%	65%
Grand Est	50,3	44%	23%	62%
France métropolitaine	49,6	39%	22%	69%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »



La pyramide des âges montre que le nombre de praticiens de 55 ans s'équilibre par rapport au nombre de praticiens de 30 ans à 54 ans.

Sous réserve d'une évolution des effectifs sur cette même base, cette spécialité sera moins exposée à des tensions en termes de démographie médicale.

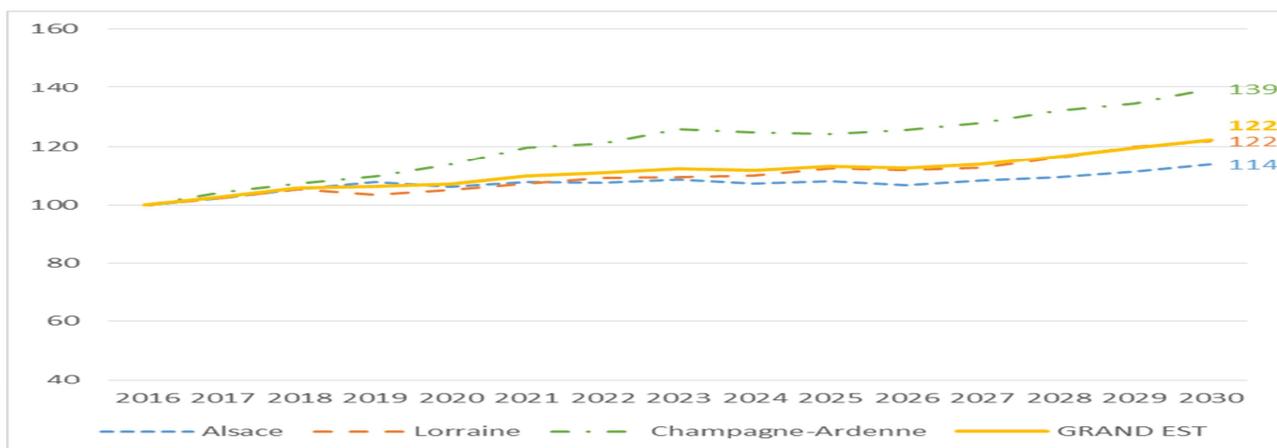
7.1.5.5 Projections à 2030 des effectifs de pédiatres

Une augmentation significative du nombre de pédiatres

Ces projections sont une estimation réalisée sur la base du nombre d'entrées (inscription à l'ordre des médecins d'un département de la région Grand Est) correspondant au nombre d'entrées moyen sur les 5 dernières années en prenant en compte un départ à la retraite systématique à 67 ans.

La base utilisée décompte les praticiens enregistrés au RPPS en excluant les professionnels âgés de 67 ans et plus au 1^{er} janvier 2016 rapportée à la valeur 100.

Projections 2016 à 2030 du nombre de pédiatres



Source RPPS – Etude ARS-DQP-DRHS

La pédiatrie connaîtra une hausse des effectifs de 22% entre 2016 et 2030 en région Grand Est. Cette hausse est particulièrement importante en Champagne Ardennes, mais elle est à mettre en parallèle avec le nombre actuel de pédiatres sur ce territoire qui est de 104. Le territoire alsacien présente une hausse plus sensible. Le territoire lorrain suit la même évolution que la région.

7.1.6 Les néphrologues

La **néphrologie** est la spécialité médicale qui prend en charge le diagnostic et le traitement de l'ensemble des maladies rénales.

L'insuffisance rénale chronique peut être traitée par la dialyse ou par la greffe. En fonction de la modalité de dialyse, la réglementation prévoit la présence permanente ou partielle d'un néphrologue, ou d'un autre professionnel de santé (personnel infirmier).

7.1.6.1 Evolution du nombre de néphrologues

Des effectifs en augmentation régulière

On compte en région Grand Est 128 néphrologues. Le nombre de praticiens a augmenté de 17,4% entre 2012 et 2016.

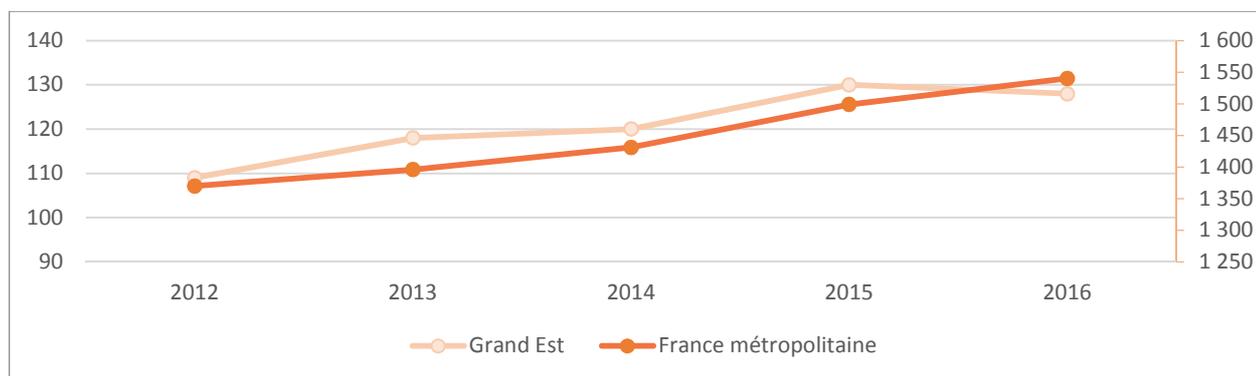
Cette hausse bien qu'importante est à tempérer en raison de l'augmentation du nombre de patients atteints d'insuffisance rénale.

Les néphrologues de la région Grand Est représentent 8,3% du nombre total de praticiens de cette spécialité en France Métropolitaine. Cette donnée est sensiblement supérieure au taux de 2012 (8,0%).

Evolution du nombre de néphrologues de 2012 à 2016

	2012	2013	2014	2015	2016	% évolution
Grand Est	109	118	120	130	128	17,4%
France métropolitaine	1 370	1 396	1 431	1 499	1 540	12,4%

Source : RPPS-01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est



Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

La courbe d'évolution de la région Grand Est suit celle de la France Métropolitaine.

	EVOLUTION DES EFFECTIFS 2012-2016		
	2012	2016	% évolution
Ardennes	4	4	0%
Aube	3	4	33,3%
Marne	16	17	6,3%
Haute-Marne	3	2	-33,3%
Meurthe-et-M.	23	25	8,7%
Meuse	2	2	0%
Moselle	14	17	21,4%
Bas-Rhin	30	34	13,3%
Haut-Rhin	14	21	50,0%
Vosges	3	3	0%

Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

L'ante région Champagne Ardenne connaît l'effectif le plus faible.

Le département de Haute Marne compte la plus forte baisse, mais ce constat est à moduler en raison d'un effectif initialement bas.

Le département du Haut Rhin présente la plus forte hausse, pour un département qui comporte déjà un effectif important.

Ces éléments sont à étudier conjointement à la densité.

7.1.6.2 Evolution du nombre de néphrologues

Une densité inférieure à la moyenne nationale et variable d'un département à l'autre

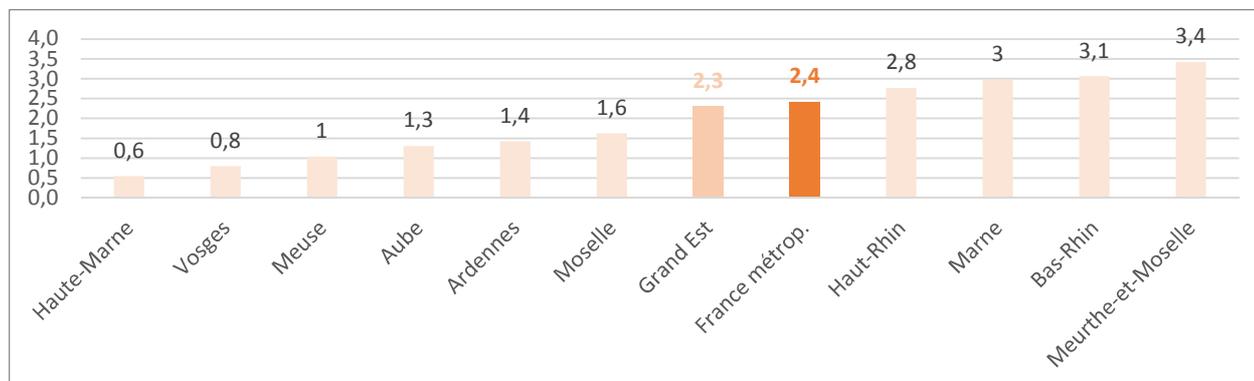
La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100000 habitants. La densité en région Grand Est est légèrement inférieure à la moyenne nationale. Elle est importante dans les départements d'implantation d'un CHU. Ce sont ces établissements, qui disposent d'un service de néphrologie, pour prendre en charge toutes les modalités de dialyse, et qui sont autorisés à effectuer des greffes de rein.

	DENSITE (2012) <i>(Taux comparatif pour 100 000 hab)</i>		DENSITE (2016) <i>(Taux comparatif pour 100 000 hab)</i>	
	population	densité	population	densité
Ardennes	283 110	1,4	280 907	1,4
Aube	303 997	1,0	306 581	1,3
Marne	566 571	2,8	569 999	3,0
Haute-Marne	182 375	1,6	181 521	0,6
Meurthe-et-Moselle	733 124	3,1	731 004	3,4
Meuse	193 557	1,0	192 094	1
Moselle	1 045 146	1,3	1 046 873	1,6
Bas-Rhin	1 099 269	2,7	1 109 460	3,1
Haut-Rhin	753 056	1,9	758 723	2,8
Vosges	378 830	0,8	375 226	0,8
Grand Est	5 539 039	2,0	5 552 388	2,3
France métropolitaine	63 070 344	2,2	63 697 865	2,4

Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

Source INSEE (population) : (*) estimation par rapport à la population de 2011

(**) estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015



Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

6 départements sur 10 se situent en dessous de la moyenne régionale et nationale.

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.6.3 Mode d'exercice par zone d'activité : un mode d'exercice essentiellement salarié

	EFFECTIFS PAR MODE D'EXERCICE						Total
	Libéraux		Salariés		Mixtes		
Ardennes	0	0%	3	75%	1	25%	4
Aube	1	20%	4	80%	0	0%	5
Marne	0	0%	17	100%	0	0%	17
Haute-Marne	1	50%	0	0%	1	50%	2
Meurthe-et-Moselle	3	12%	21	84%	1	4%	25
Meuse	0	0%	2	100%	0	0%	2
Moselle	1	5,6%	10	55,6%	7	38,9%	18
Bas-Rhin	2	5,9%	25	73,5%	7	20,6%	34
Haut-Rhin	3	14,3%	15	71,4%	3	14,3%	21
Vosges	1	33,3%	0	0%	2	66,7%	3

La répartition par mode d'exercice est différente en fonction des départements d'une part et du nombre de praticiens d'autre part.

Dans les départements comptant un nombre important de médecins, le taux de praticiens salariés est supérieur à 70%.

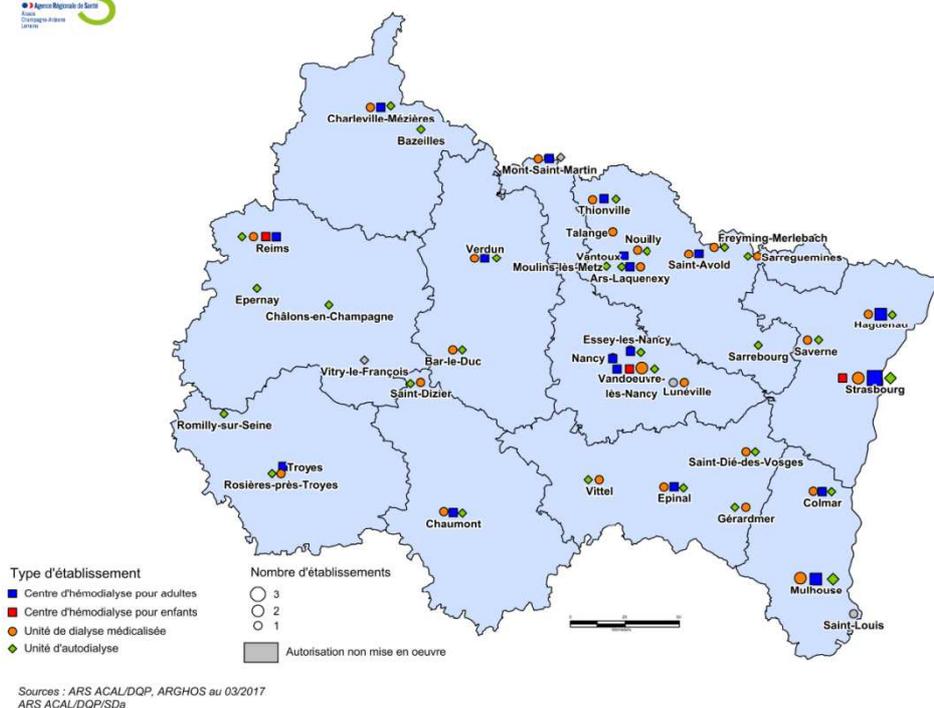
Ce taux élevé est lié aux implantations des structures sur le département.

Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

Une implantation des structures de prise en charge de l'insuffisance rénale chronique variable d'un département à l'autre



Les structures de prises en charge de l'insuffisance rénale chronique



Le centre d'hémodialyse pour adultes prend principalement en charge des patients traités par hémodialyse périodique, dont l'état de santé nécessite au cours de la séance la présence permanente d'un médecin...Il ne peut accueillir des enfants âgés de plus de 8 ans que sous réserve qu'il dispose des moyens matériels adaptés.

Le centre d'hémodialyse pour enfants accueille des patients de la naissance à l'âge de dix-huit ans ; il peut également dispenser des soins à de jeunes majeurs.

L'unité de dialyse médicalisée accueille des patients qui nécessitent une présence médicale non continue pendant la séance de traitement ou qui ne peuvent ou ne souhaitent pas être pris en charge à domicile ou en unité d'autodialyse.

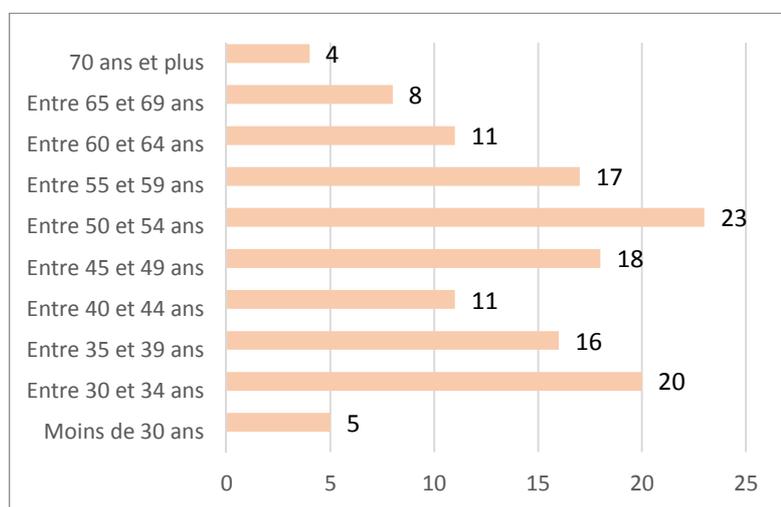
L'unité d'autodialyse permet une hémodialyse en autodialyse dite simple ou en autodialyse assistée. L'autodialyse dite simple est offerte à des patients formés à l'hémodialyse, en mesure d'assurer eux-mêmes tous les gestes nécessaires à leur traitement. L'autodialyse assistée est offerte à des patients formés à l'hémodialyse, mais qui requièrent l'assistance d'un infirmier ou d'une infirmière pour certains gestes.

7.1.6.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des néphrologues

	Age moyen	Praticiens + 55 ans	Praticiens + 60 ans	Tx de féminisation
Ardennes	56,3	50%	0%	25%
Aube	50,8	50%	50%	50%
Marne	45,1	17,6%	17,6%	47,1%
Haute-Marne	52,0	0%	0%	0%
Meurthe-et-Moselle	50,6	36,0%	20%	44%
Meuse	47,5	50%	0%	50%
Moselle	52,1	35,3%	17,6%	35,3%
Bas-Rhin	43,6	14,7%	5,9%	64,7%
Haut-Rhin	45,2	19%	14,3%	52,4%
Vosges	55,0	33%	0%	0%
Grand Est	47,6	26,4%	13,3%	46,4%
France métropolitaine	47,6	29,9%	15,3%	41,2%

Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

Les néphrologues de la région Grand Est sont âgés en moyenne de 47,6 ans, âge identique à celui de France Métropolitaine.



Source : RPPS<01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est

Les praticiens sont répartis de façon homogène entre les différentes tranches d'âge.

Les effectifs les plus importants se situent entre 50 et 55 ans mais également entre 30 et 34 ans, ce qui signifie que la profession semble moins soumise aux tensions que d'autres spécialités.

Cette observation sera à mettre en parallèle avec l'évolution de l'activité de cette spécialité.

7.1.7 Les médecins spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale

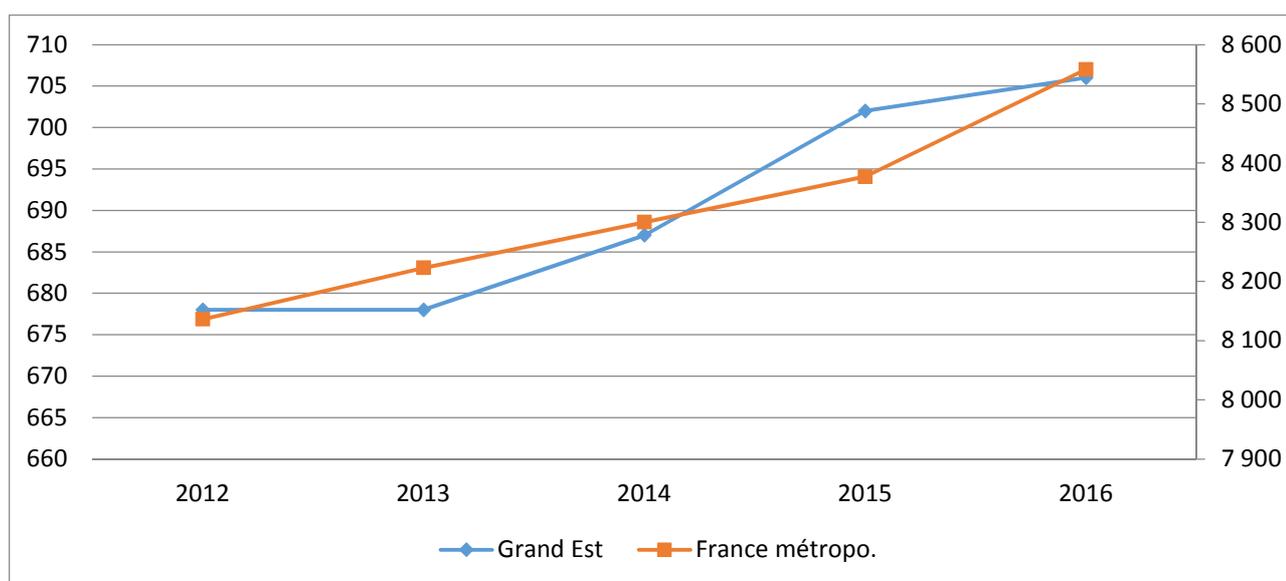
7.1.7.1 Evolution du nombre de médecins spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale de 2012 à 2016

La région Grand Est a connu une progression du nombre de médecins spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale de 4,1 % en quatre ans. Cette progression est cependant inférieure à la progression en France métropolitaine, sur la même période qui atteint 5,2 %

	Evolution des effectifs 2012-2016					% évolution
	2012	2013	2014	2015	2016	2012-2016
Ardennes	24	22	26	25	23	-4,2%
Aube	21	25	24	27	27	28,6%
Marne	72	71	68	68	70	-2,8%
Haute-Marne	19	20	20	21	18	-5,3%
Meurthe-et-M.	112	113	114	118	123	9,8%
Meuse	14	15	17	15	17	21,4%
Moselle	110	112	112	107	107	-2,7%
Bas-Rhin	182	179	184	193	194	6,6%
Haut-Rhin	90	90	91	96	96	6,7%
Vosges	34	31	31	32	31	-8,8%
Grand Est	678	678	687	702	706	4,1%
France métropo.	8 136	8 223	8 300	8 377	8 558	5,2%

Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes

La progression dans la région Grand Est s'est produite essentiellement entre 2013 et 2015 au bénéfice de départements déjà bien dotés : Bas-Rhin, Haut-Rhin et Meurthe-et-Moselle. Il est à noter cependant l'évolution différente de deux départements dont la situation était semblable en 2012 : La Meurthe-et-Moselle compte près de 10 % de spécialistes supplémentaires en 2016, alors que la Moselle en perd près de 3 %. Parmi les départements qui comptaient moins de 35 spécialistes en 2012, trois ont continué à s'appauvrir (Ardennes, Haute-Marne, Vosges), deux ont connu une augmentation de quelques unités : l'Aube et la Meuse.



Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes

7.1.7.2 Evolution de la densité entre 2013 et 2016

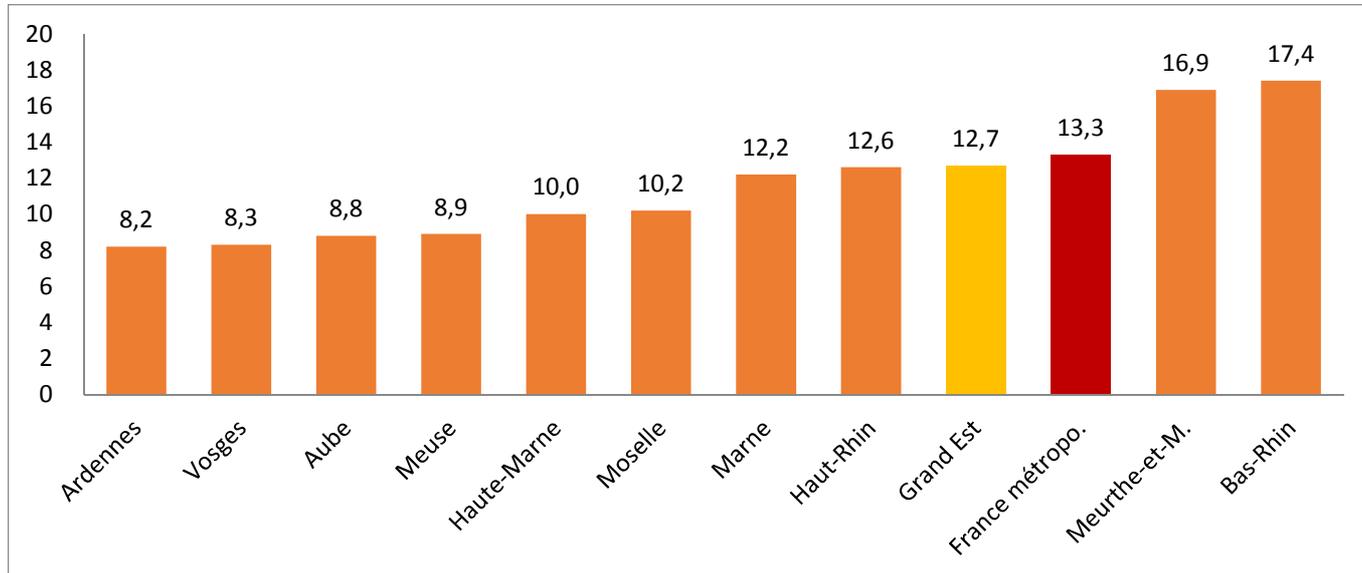
La densité de praticiens a été évaluée pour 100 000 habitants.

	Densité (Pour 100 000 hab)				Evolution 2013-2016
	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	7,8	9,2	8,9	8,2	5%
Aube	8,2	7,9	8,8	8,8	7%
Marne	12,5	12,0	11,9	12,2	-2%
Haute-Marne	11,0	11,1	11,7	10,0	-9%
Meurthe-et-M.	15,4	15,5	16,1	16,9	10%
Meuse	7,8	8,8	7,8	8,9	14%
Moselle	10,7	10,7	10,2	10,2	-5%
Bas-Rhin	16,2	16,7	17,4	17,4	7%
Haut-Rhin	11,9	12,0	12,7	12,6	6%
Vosges	8,2	8,2	8,5	8,3	1%
Grand Est	12,2	12,4	12,6	12,7	4%
France métropo.	13,0	13,0	13,1	13,3	2%

Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes

La répartition des spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale est très inégale en France métropolitaine. La densité constatée en Ile-de-France (17,1) est pratiquement deux fois celle de la Normandie (9,2), région la moins dotée. Dans le classement des régions métropolitaines par densité de spécialistes en radiodiagnostic et imagerie médicale, le Grand Est se situe en 5^{ème} position après l’Ile-de-France, la région Provenances-Alpes-Côte-d’Azur, l’Occitanie et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes.

Ce sont essentiellement les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle qui permettent à la région de se rapprocher de la moyenne de la France métropolitaine. Parmi les quatre départements du Grand Est comptant la plus forte densité figurent les trois départements sièges d’un CHU, ainsi que le Haut-Rhin qui bénéficie de l’attractivité du Bas-Rhin, département voisin.

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.7.3 Un mode d'exercice qui tend à s'équilibrer entre exercice libéral et exercice salarié ou mixte

2016 Zone d'activité	Répartition des effectifs par mode d'exercice						Effectif Total
	Libéraux		Mixtes		Salariés		
Ardennes	10	43%	2	9%	11	48%	23
Aube	17	63%	2	7%	8	30%	27
Marne	35	50%	16	23%	19	27%	70
Haute-Marne	16	89%	0	0%	2	11%	18
Meurthe-et-M.	53	43%	26	21%	44	36%	123
Meuse	11	65%	2	12%	4	24%	17
Moselle	55	51%	30	28%	22	21%	107
Bas-Rhin	114	59%	27	14%	53	27%	194
Haut-Rhin	53	55%	20	21%	23	24%	96
Vosges	13	42%	8	26%	10	32%	31
Grand Est	377	53%	133	19%	196	28%	706
France métropo.	4 971	58%	1 345	16%	2 242	26%	8 558

Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes»

En France métropolitaine, une comparaison entre les données des années 2013 et 2016 permet de constater que la proportion de salariés (26 %) n'a pas évolué en trois ans, alors que la proportion de libéraux baissait de 3 % et que la proportion de praticiens en exercice mixte augmentait de 3 %.

Ce mode d'évolution : baisse de l'exercice libéral, totalement ou partiellement compensée par l'exercice mixte se retrouve à tous les niveaux de territoire.

Dans la région Grand Est, la baisse de 5 points de l'exercice libéral est compensée par une hausse de 4,5 points de l'exercice mixte ainsi qu'une hausse de 0,5 point du salariat.

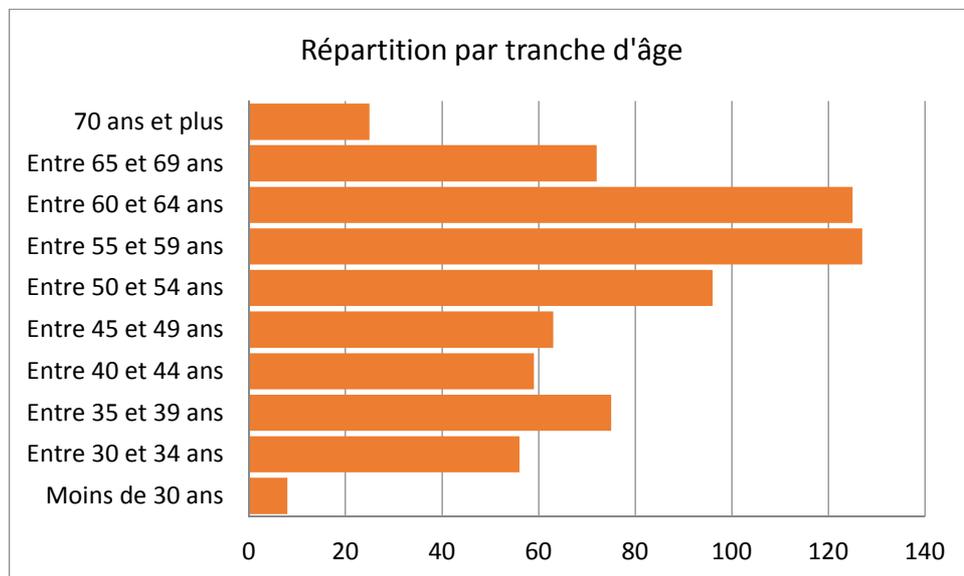
En Meurthe-et-Moselle, l'augmentation de l'exercice mixte est encore plus important s'élevant à 9 % en trois ans, alors que l'exercice libéral perd 6 % et le salariat 3 %.

7.1.7.4 Age, vieillissement et taux de féminisation

	Age moyen	% > 55 ans	dont > 60 ans	% femmes
Ardennes	55,4	61%	26%	30%
Aube	52,8	37%	19%	26%
Marne	49,7	39%	21%	30%
Haute-Marne	55,2	61%	22%	17%
Meurthe-et-M.	48,6	35%	20%	37%
Meuse	57,2	59%	35%	12%
Moselle	55,1	60%	34%	30%
Bas-Rhin	51,4	45%	27%	37%
Haut-Rhin	53,6	47%	29%	33%
Vosges	56,3	55%	35%	16%
Grand Est	52,2	47%	26%	32%
France métropo.	51,7	44%	24%	34%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Trois des quatre départements bénéficiant déjà de la plus forte densité de praticiens (Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Marne) figurent parmi ceux dont la moyenne d'âge est inférieure à la moyenne régionale. Il faut y voir, là encore, un effet de l'attractivité des CHU qui y sont implantés.



Source : RPPS au 01.01.2016, données brutes

Le nombre de spécialistes dont l'âge se situe entre 30 et 50 ans est identique à celui de la tranche de 55 à 65 ans, soit 252 praticiens. Si cette tendance subsiste, la profession verra partir en retraite, en moyenne tous les cinq ans, 126 spécialistes pendant que dans la même période seulement 63 nouveaux professionnels commenceront à exercer.

7.1.8 Les médecins spécialisés en médecine nucléaire

Une profession dont les effectifs sont dépendants d'un régime d'autorisation : implantation des appareils de scintigraphie

L'exercice de la médecine nucléaire nécessite l'utilisation d'appareils de scintigraphie tels que les gamma caméras ou les tomographes à émission de positons (TEP). Ces appareils font partie des équipements lourds dont l'installation est soumise à une autorisation, afin d'en maîtriser l'implantation.

Les 57 médecins spécialisés en médecine nucléaire en région Grand Est étaient installés au 1^{er} janvier 2016 dans seulement 13 agglomérations différentes :

- Dans les préfectures des dix départements, à l'exception de la Meuse qui ne compte aucun médecin spécialisé en médecine nucléaire,
- En Moselle à Freyming-Merlebach (ancien bassin minier) et à Thionville (deuxième site du CHR Metz-Thionville)
- En Alsace à Haguenau et Mulhouse.

Dans ces 13 agglomérations, les implantations d'appareils de scintigraphie se répartissent sur 41 sites :

- 13 centres hospitaliers ou cliniques,
- 22 cabinets privés,
- 6 regroupements de praticiens en sociétés ou associations.

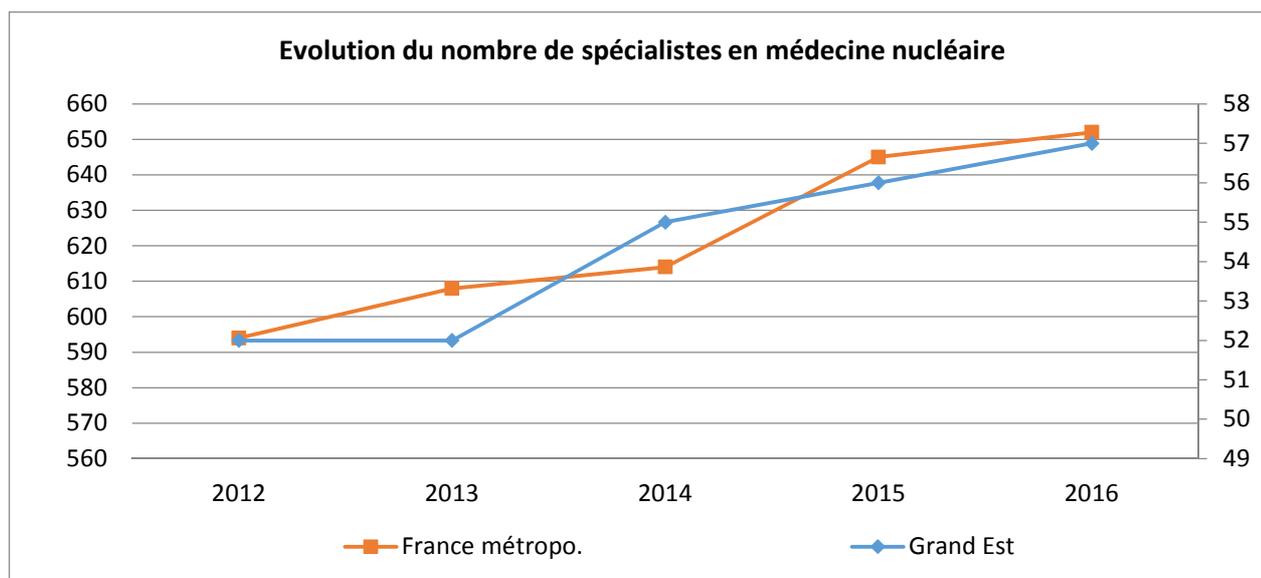
Un tiers des praticiens exercent sur au moins deux sites. Lorsqu'ils n'exercent que sur un seul site, il est fréquent que leur mode d'exercice soit mixte, à savoir libéral et salarié.

On dénombre ainsi, 44 % d'exercice mixte, 36 % d'exercice salarié et 20 % d'exercice libéral.

Une évolution de 2012 à 2016 conforme à celle de la métropole

	EVOLUTION DU NOMBRE DE SPECIALISTES EN MEDECINE NUCLEAIRE région Grand Est/France Métropolitaine					
	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2012-2016 en %
Grand Est	52	52	55	56	57	9,6 %
France métropolitaine	594	608	614	645	652	9,8 %

Source : RPPS au 01.01.2016 – sans remplaçants Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »



Source : RPPS au 01.01.2016 – sans remplaçants Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

Comme pour la France métropolitaine, sur la période de 2012 à 2016 le nombre de médecins spécialisés en médecine nucléaire s'est accru de près de 10 % en région Grand Est. Le nombre d'installation dans la région correspond bien à la moyenne nationale. En effet, les spécialistes du Grand Est représentent 8,7 % de l'ensemble des spécialistes de la France métropolitaine, pourcentage cohérent avec le poids de la population de la région, à savoir 8,6 %.

Evolution des effectifs et de l'incidence du cancer

En raison de la faiblesse des effectifs et du regroupement des spécialistes sur 13 agglomérations, le calcul de la densité de professionnels par département ne se révèle pas pertinent.

Le nombre de praticiens par caméra à scintillation installée, au sein de chaque ancienne région, semble être une donnée plus descriptive.

En Champagne-Ardenne 15 praticiens utilisent 12 appareils, soit 1,25 praticiens par appareil,

En Lorraine 27 praticiens utilisent 22 appareils, soit 1,23 praticiens par appareil,

En Alsace 19 praticiens utilisent 18 appareils, soit 1,06 praticiens par appareil.

Le ratio moyen de la région Grand-Est s'établit ainsi à 1,17 praticiens par appareil.

Une profession apparue récemment

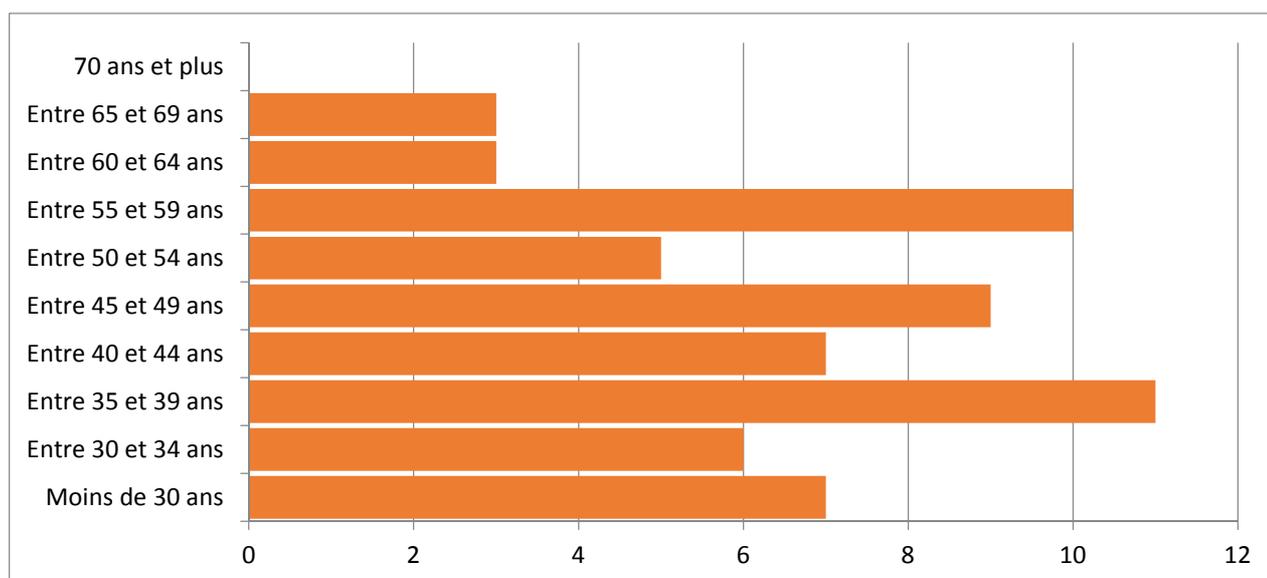
Dernière née dans le milieu de l'imagerie médicale

A partir des années 1970 chaque décennie a été marquée par le développement d'une technologie nouvelle dans le domaine de l'imagerie médicale en coupe: les scanners, les appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) puis les appareils de scintigraphie.

Ainsi, non seulement la profession est « jeune » mais l'âge moyen des praticiens continue à diminuer, passant de 46,2 ans en 2012 en région Grand Est à 44,8 ans en 2016. Pour la même période, en France métropolitaine cette moyenne d'âge diminuait de 47,2 ans à 46,1 ans.

Le taux de féminisation qui s'établit à 38 % dans la région et à 41 % en France métropolitaine, semble indiquer, pour une profession apparue récemment, une certaine désaffection des praticiens de sexe féminin.

Pyramide des âges en 2016, dans la région Grand Est



Source : RPPS au 01.01.2016 – y compris 4 remplaçants.

Le nombre des praticiens étant relativement faible, il est difficile d'anticiper l'évolution des effectifs mais la profession ne semble pas devoir être impactée par les départs en retraite de la décennie à venir. D'autre part, il apparaît qu'un renouvellement s'effectue par tranche de cinq ans, alternant « classes creuses » et effectifs de compensation.

7.1.9 Les radiothérapeutes

Une profession dont les effectifs sont dépendants d'un régime d'autorisation

On distingue la radiothérapie externe, traitement pour lequel la source de rayonnement est placée à l'extérieur du patient et la curiethérapie, traitement pour lequel la source est positionnée au plus près de la zone à traiter.

Les appareils de radiothérapie font partie des équipements lourds dont l'installation est soumise à une autorisation, afin d'en maîtriser l'implantation.

Les 72 radiothérapeutes de la région Grand Est étaient installés au 1^{er} janvier 2016 dans seulement 10 agglomérations différentes :

- Dans les préfectures des dix départements, à l'exception de la Meuse qui ne compte aucun radiothérapeute,
- Ainsi qu'à Mulhouse, en Alsace.

Dans ces 10 agglomérations, les implantations d'appareils de radiothérapie se répartissent sur 14 sites :

- 6 centres hospitaliers, dont un CHR (Metz-Thionville),
- 5 établissements privés,
- 3 centres de lutte contre le cancer (C.L.C.C.)

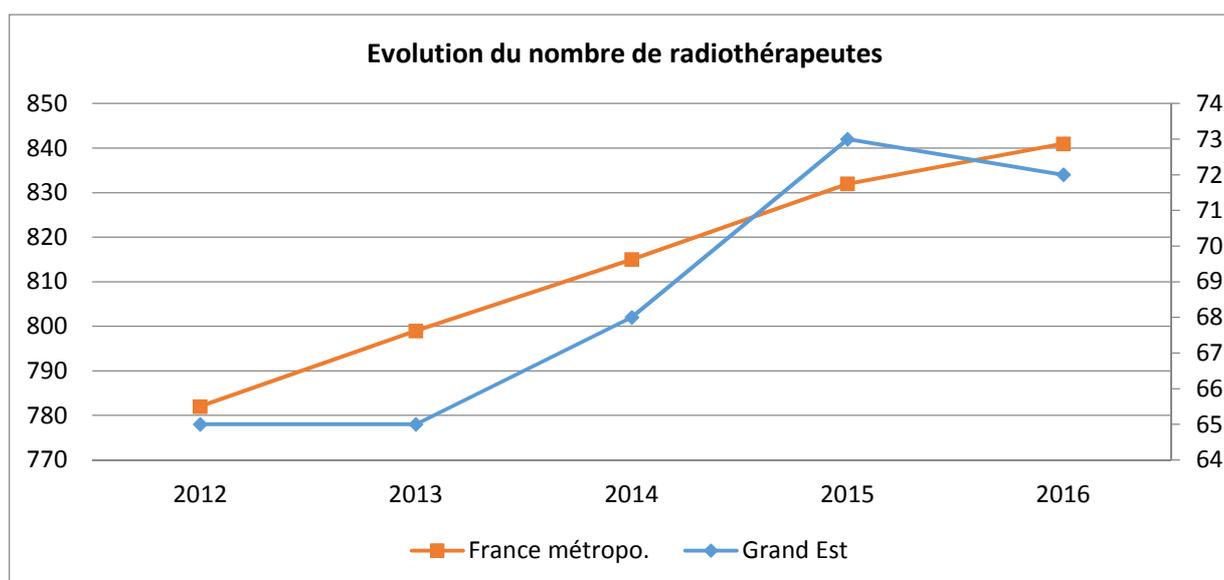
61 % des radiothérapeutes de la région exercent en tant que salariés, 29 % exercent en libéral et 10 % pratiquent un mode d'exercice mixte. L'effectif salarié est partagé de façon égale entre hommes et femmes. Par contre, les femmes ne représentent que 19 % des praticiens exerçant en libéral.

Même si l'implantation des appareils est très localisée, certains praticiens exercent dans quatre ou cinq cliniques ou cabinets privés différents.

Une évolution de 2012 à 2016 sensiblement plus importante que celle de la métropole

	Evolution des effectifs 2012-2016					Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Grand Est	65	65	68	73	72	10,8%
France métropo.	782	799	815	832	841	7,5%

Source : RPPS au 01.01.2016 – y compris 1 remplaçant.



Source : RPPS au 01.01.2016 – y compris 1 remplaçant

Sur la période de 2012 à 2016 le nombre de radiothérapeutes en région Grand Est s'est accru de près de 11 %, alors que cet accroissement n'était que de 7,5 % en France métropolitaine pour la même période. Il est à noter, cependant, que l'intégralité de l'augmentation dans la région Grand Est s'est produite entre 2013 et 2015, alors que l'effectif de France métropolitaine croissait régulièrement sur la totalité de la période.

Le nombre de praticiens dans la région correspond bien à la moyenne nationale. En effet, les radiothérapeutes du Grand Est représentent 8,6 % de l'ensemble des radiothérapeutes de la France métropolitaine, pourcentage cohérent avec le poids de la population de la région qui est également de 8,6 %.

Evolution des effectifs et de l'incidence du cancer

En raison de la faiblesse des effectifs et du regroupement des radiothérapeutes sur seulement 10 agglomérations, le calcul de la densité de professionnels par département ne se révèle pas pertinent.

Il serait plus judicieux d'analyser l'évolution du rapport entre le nombre de radiothérapeutes et l'incidence du cancer dans la région. En l'absence d'éléments chiffrés concernant la région Grand Est, on peut noter que selon un scénario moyen proposé par l'INSEE, tenant compte de l'augmentation et du vieillissement de la population française, on peut estimer l'augmentation de l'incidence du cancer à 11,2 % en cinq ans (de 2007 à 2012).

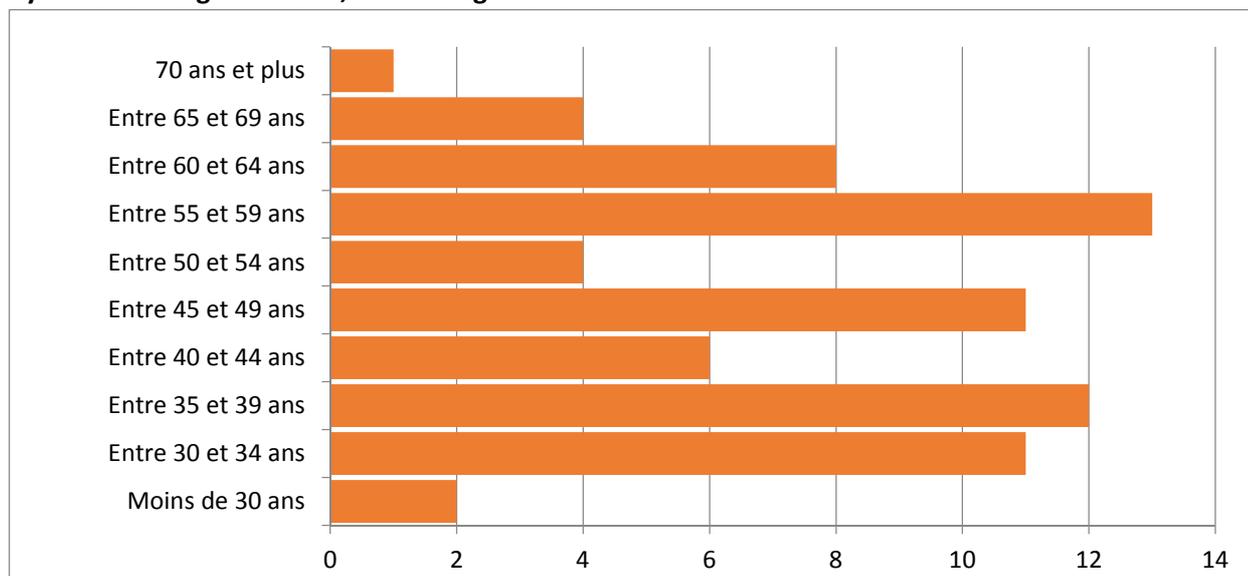
Si ce scénario est également applicable à la période 2012-2017 en région Grand Est, il apparaît que l'accroissement de radiothérapeutes de 11 % en quatre ans permet essentiellement d'équilibrer l'incidence du cancer sur cette même période.

Une profession relativement récente

L'âge moyen des radiothérapeutes en région Grand Est (47,2 ans) est de quatre ans inférieur à celui de l'ensemble des spécialistes de la région (51,2 ans) et il continue à diminuer. Cet âge moyen a diminué d'un an au cours des trois années passées. Pour la même période, en France métropolitaine cette moyenne d'âge n'a diminué que de deux mois pour s'établir à 48,7 ans.

Ce constat doit être tempéré par l'analyse de la pyramide des âges.

Pyramide des âges en 2016, dans la région Grand Est



Source : RPPS au 01.01.2016 – y compris 1 remplaçant.

Le nombre des praticiens étant relativement faible, il est difficile d'anticiper l'évolution des effectifs mais la profession ne semble pas devoir être impactée par les départs en retraite dans les cinq à sept ans à venir. Par contre des difficultés commenceront à apparaître lorsque les radiothérapeutes dont l'âge se situe actuellement entre 55 et 60 ans cesseront leur activité.

7.1.10 Les psychiatres

La psychiatrie et la santé mentale font l'objet d'un plan global de l'Organisation Mondiale de la Santé 2013-2020, autour d'objectifs tels que :

- Meilleure formation des professionnels
- Réduction des disparités régionales
- Meilleure collaboration hôpitaux/libéraux
- Décloisonnement entre les différents secteurs sanitaire, médico-social et social.

La demande de soins en psychiatrie est en augmentation globale avec la prise en charge de pathologies multiples (prise en charge des addictions, troubles du comportement, souffrance psychique au travail...).

7.1.10.1 Evolution du nombre de psychiatres de 2012 à 2016 (par zone d'inscription Grand Est hors remplaçants)

On compte 979 psychiatres en 2016 en région Grand Est, soit une augmentation de + 5,2% entre 2012 et 2016. Ils représentent 6,65% de l'ensemble des psychiatres en France métropolitaine, alors que la population Grand Est représente 8,7 % de la population de la France métropolitaine.

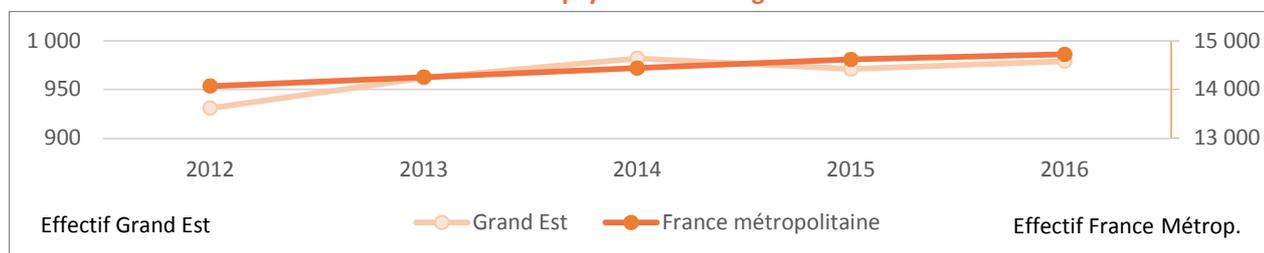
Evolution des effectifs de psychiatres entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

	2012	2013	2014	2015	2016	évolution 2012-2016 en %
Grand Est	931	962	982	971	979	5,2%
France métropolitaine	14 069	14 255	14 441	14 617	14 722	4,6%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Bien que le taux d'évolution soit supérieur à la moyenne nationale, le nombre de psychiatres reste insuffisant sur le territoire Grand Est en termes de densité pour 100 000 habitants.

Evolution des effectifs de psychiatres en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Une offre de soins en psychiatrie par zone d'activité variable d'un département à un autre

6 départements sur les 10 sont en progression. Le département de la Meuse compte le même nombre de praticiens entre 2012 et 2016.

Le département du Bas Rhin dispose de l'offre de soins la plus importante.

Bas Rhin et Haut Rhin connaissent la plus forte progression et représentent près de 43% de l'offre globale.

Le département de l'Aube connaît la plus forte baisse alors que la population a augmenté de 0,9%.

Source RPPS- (1) : nombre de praticiens avant une activité dans le département (un praticien qui exerce dans deux départements différents est comptabilisé dans chaque département)

	EVOLUTION 2012-2016 (1)		
	2012	2016	% évolution
Ardennes	28	26	-7,1%
Aube	35	30	-14,3%
Marne	106	116	9,4%
Haute-Marne	24	25	4,2%
Meurthe-et-M.	162	168	3,7%
Meuse	22	22	0,0%
Moselle	150	148	-1,3%
Bas-Rhin	256	284	10,9%
Haut-Rhin	120	134	11,7%
Vosges	44	48	9,1%

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.10.2 Une densité qui reste inférieure à la moyenne nationale

La densité est le rapport entre le nombre de praticiens et la population, pour 100000 habitants. Bien que le taux d'évolution des effectifs soit positif, la densité reste inférieure de 5 points à la moyenne nationale.

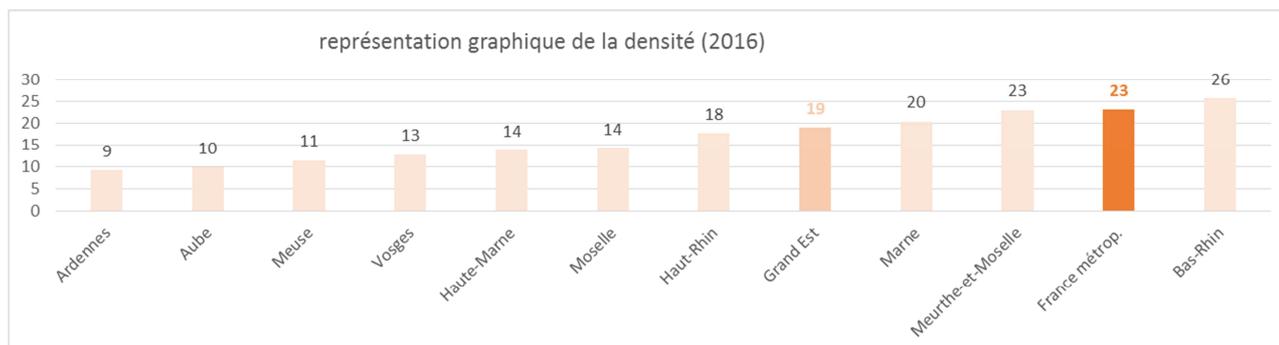
	DENSITE (2012)		DENSITE (2016)		% évolution de la population
	population	densité	population	densité	
Ardennes	283 110	9,2	280 907	9,3	-0,8%
Aube	303 997	11,5	306 581	9,8	0,9%
Marne	566 571	18,7	569 999	20,4	0,6%
Haute-Marne	182 375	13,2	181 521	13,8	-0,5%
Meurthe-et-Moselle	733 124	22,1	731 004	23,0	-0,3%
Meuse	193 557	11,4	192 094	11,5	-0,8%
Moselle	1 045 146	14,4	1 046 873	14,1	0,2%
Bas-Rhin	1 099 269	23,3	1 109 460	25,6	0,9%
Haut-Rhin	753 056	15,9	758 723	17,7	0,8%
Vosges	378 830	11,6	375 226	12,8	-1%
Grand Est	5 539 039	17,7	5 552 388	17,6	0,2%
France métropolitaine	63 070 344	23,3	63 697 865	23,1	1,0%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

(*) estimation par rapport à la population de 2011

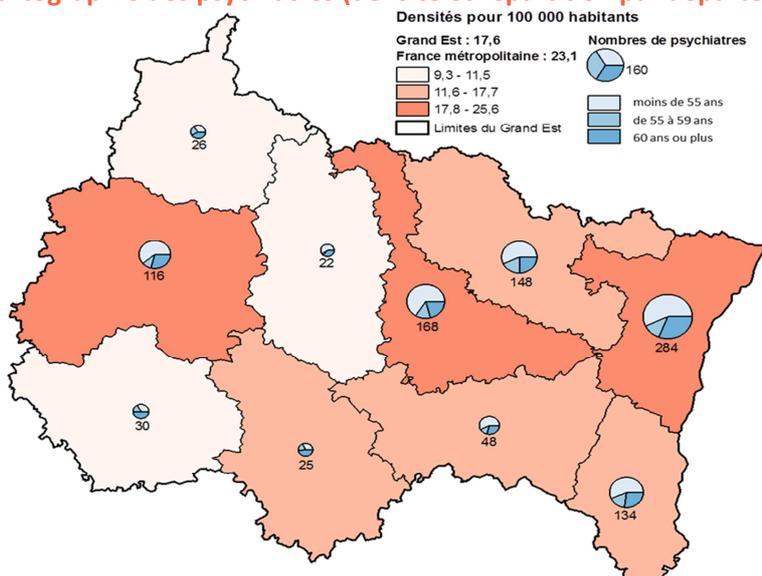
(**) estimation par rapport à la population municipale de 2013 telle que définie par le décret 2015-1851 du 29/12/2015

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Cartographie des psychiatres (densité et répartition par département)



Le département des Ardennes est en déficit démographique. Il y a des reports sur les départements voisins. Les praticiens sont concentrés sur les départements disposant d'un Centre Hospitalier Universitaire. Le Bas Rhin dispose également d'une densité importante de psychiatres libéraux.

Source : ORS

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.10.3 Mode d'exercice par zone d'activité : un mode d'exercice essentiellement salarié.

Le mode d'exercice est essentiellement salarié. Ce mode d'exercice varie de 45,8% dans le département du Bas Rhin à 88% dans le département de la Haute Marne.

Les départements de la Meuse et de la Marne comptent un pourcentage élevé de salariés alors que le département du Bas Rhin dispose d'un nombre important de psychiatres libéraux.

L'exercice en secteur libéral exclusif est de plus de 25% en région Grand Est, inférieur de 6 points par rapport à la France métropolitaine.

	Effectifs par mode d'exercice						
	Libéraux		Salariés		Mixtes		Total
Ardennes	5	19,2%	17	65,4%	4	15,4%	26
Aube	7	23,3%	19	63,4%	4	13,3%	30
Marne	29	25,0%	79	68,1%	8	6,9%	116
Haute-Marne	2	8,0%	22	88,0%	1	4,0%	25
Meurthe-et-Moselle	40	23,8%	99	58,9%	29	17,3%	168
Meuse	2	9,1%	17	77,3%	3	13,6%	22
Moselle	27	18,3%	93	62,8%	28	18,9%	148
Bas-Rhin	103	36,2%	130	45,8%	51	18,0%	284
Haut-Rhin	29	21,6%	83	62%	22	16,4%	134
Vosges	6	12,5%	30	62,5%	12	25,0%	48

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application

« Portrait de territoire »

7.1.10.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des psychiatres

Les praticiens sont plus jeunes que la moyenne en France métropolitaine. On compte néanmoins 30% de psychiatres âgés de plus de 60 ans. Les femmes représentent 49% des effectifs globaux en région Grand Est.

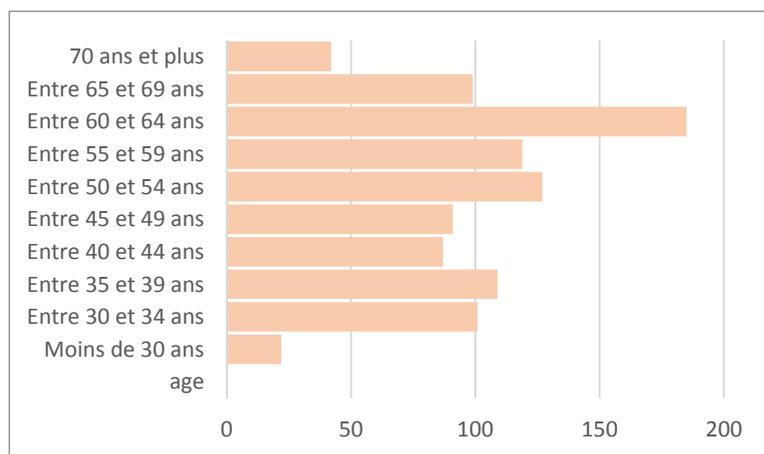
Pour le département de l'Aube, ce taux est de 50%, alors que la densité est de près de la moitié inférieure à la densité en région Grand Est. Il est à noter que ce constat est identique dans le département de Haute Marne.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans	Taux de féminisation
Ardennes	55,4	65%	42%	46%
Aube	56,9	67%	50%	53%
Marne	49,4	39%	29%	49%
Haute-Marne	57,3	68%	48%	20%
Meurthe-et-Moselle	48,8	34%	21%	61%
Meuse	57,3	41%	36%	50%
Moselle	52,0	43%	25%	45%
Bas-Rhin	51,7	43%	31%	45%
Haut-Rhin	51,4	43%	27%	46%
Vosges	50,4	42%	29%	52%
Grand Est	51,4	44%	30%	49%
France métropolitaine	53	49%	32%	50%

Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application

Portrait de territoire »

Pyramide des âges



Un nombre important de praticiens de 60 à 64 ans

La tranche d'âge à partir de 60 ans représente un nombre important d'effectifs, laissant présager un départ conséquent de praticiens dans les 10 années à venir.

Les autres tranches d'âge sont équilibrées montrant un renouvellement des effectifs notamment entre 30 ans et 49 ans.

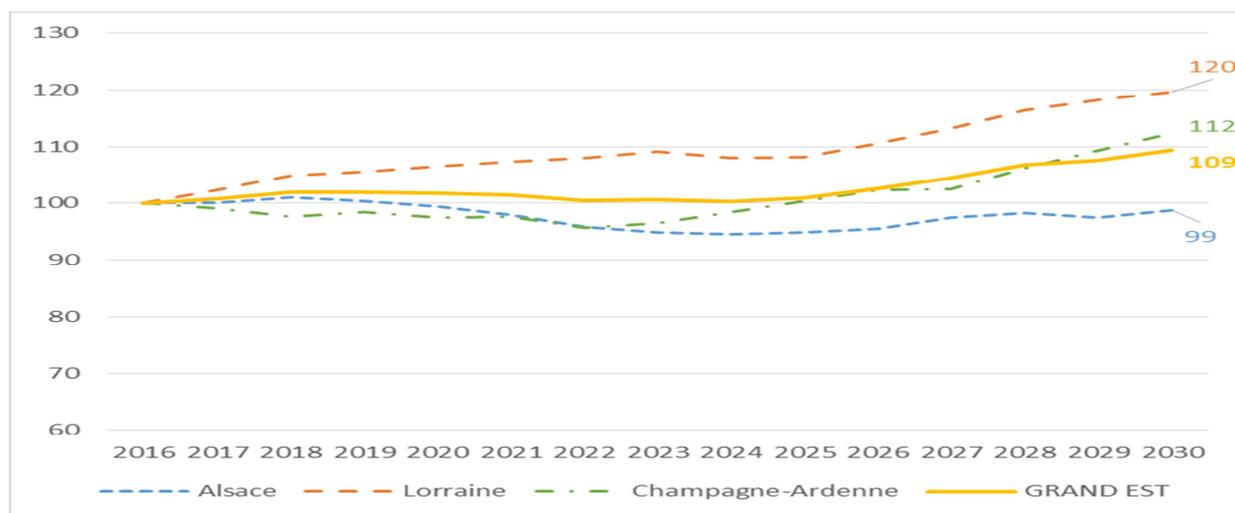
Source : RPPS au 01.01.2016 - Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

7.1.10.5 Projection à 2030 des effectifs de psychiatres

Une évolution progressive du nombre de psychiatres

Ces projections sont une estimation réalisée sur la base du nombre d'entrées (inscription à l'ordre des médecins des départements de la région Grand Est) correspondant au nombre d'entrées moyen sur les 5 dernières années en prenant en compte un départ à la retraite systématique à 67 ans.

La base utilisée décompte les praticiens enregistrés au RPPS en excluant les professionnels âgés de 67 ans et plus au 1^{er} janvier 2016 rapportée à la valeur 100.



Source RPPS – Etude ARS-DQP-DRHS

L'évolution du nombre de psychiatres pour la région du Grand-Est est de 9 %. Cette hausse est plus importante pour le territoire Lorrain. Le territoire de Champagne Ardenne suit la courbe de la région. Le territoire alsacien connaît une baisse de 1%. Il est à noter qu'actuellement le nombre de psychiatres est le plus important sur ce territoire.

7.1.11 Les chirurgiens-dentistes

7.1.11.1 Evolution du nombre de chirurgiens-dentistes de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression régulière du nombre de chirurgiens-dentistes dans la région Grand Est, légèrement supérieure à la progression de la France métropolitaine

Evolution des effectifs de chirurgiens-dentistes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

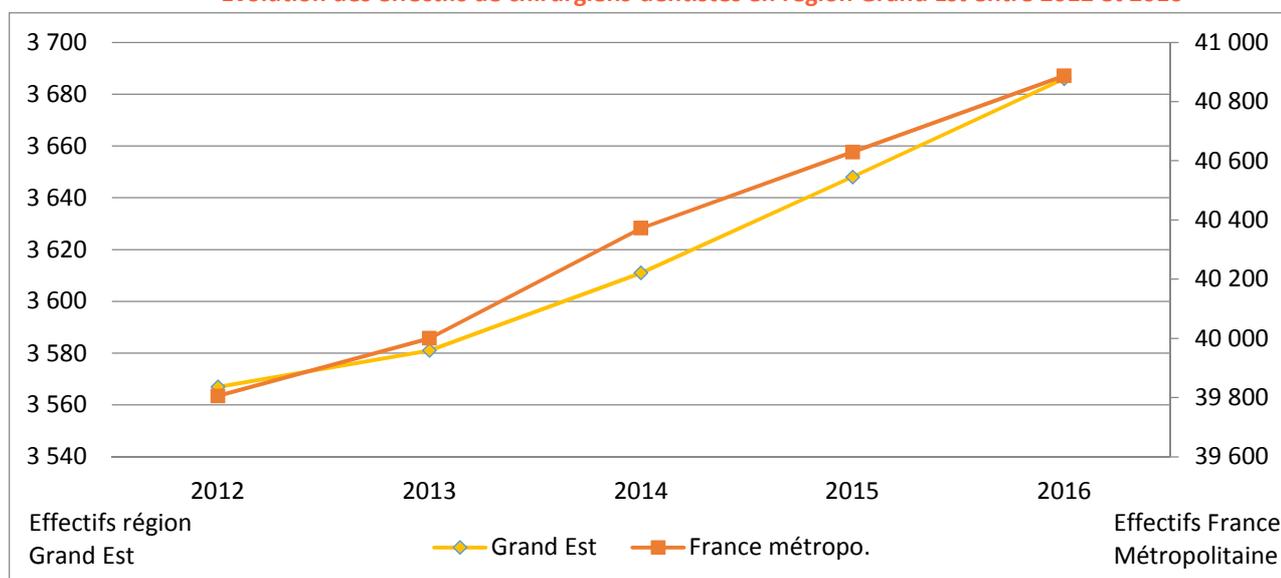
	2012	2013	2014	2015	2016	% évolution 2012-2016
Ardennes	135	133	136	132	137	1,5%
Aube	155	151	157	161	164	5,8%
Marne	345	357	359	383	373	8,1%
Haute-Marne	82	83	81	85	83	1,2%
Meurthe-et-M.	513	501	507	520	530	3,3%
Meuse	81	81	87	89	89	9,9%
Moselle	650	649	643	632	637	-2,0%
Bas-Rhin	928	943	956	961	979	5,5%
Haut-Rhin	475	483	484	488	494	4,0%
Vosges	203	200	201	197	200	-1,5%
Grand Est	3 567	3 581	3 611	3 648	3 686	3,3%
France métropo.	39 805	40 000	40 372	40 629	40 887	2,7%

Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes

Entre 2012 et 2016, les courbes d'évolution du nombre de chirurgiens-dentistes en région Grand Est et en France métropolitaine sont pratiquement superposables. L'accroissement sur quatre ans est cependant légèrement supérieur en Grand Est (3,3 % pour 2,7 % au niveau métropolitain.)

Le département de la Marne connaît l'accroissement le plus notable (8,1 % soit 28 professionnels supplémentaires en 4 ans). L'accroissement de 9,9 % de la Meuse est moins significatif car portant sur un nombre quatre fois moins important de praticiens. Deux départements, la Moselle et les Vosges connaissent une légère baisse sur les quatre dernières années : respectivement -2 % et -1,5 %.

Evolution des effectifs de chirurgiens-dentistes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

Une densité pour 100 000 habitants qui classe la région Grand Est en 5^{ème} position au niveau métropolitain.

En France métropolitaine, la densité des chirurgiens-dentistes varie du simple au double suivant les régions : de 40,4 pour 100 000 habitants en Normandie à 87,2 en région Provence-Alpes-Côte-d’Azur.

Avec une densité de 66,3 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, la région Grand Est se classe en 5^{ème} position en métropole.

La moyenne métropolitaine est, de quelques unités, inférieure à celle du Grand Est (63,6 pour 66,3). Alors que la densité nationale stagne depuis deux ans, celle de la région Grand Est continue d’augmenter d’environ 1% par an.

Avec une densité de 87,6 le Bas-Rhin est le département le mieux doté de la région. A l’opposé, la Haute-Marne ne compte que 46,2 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants.

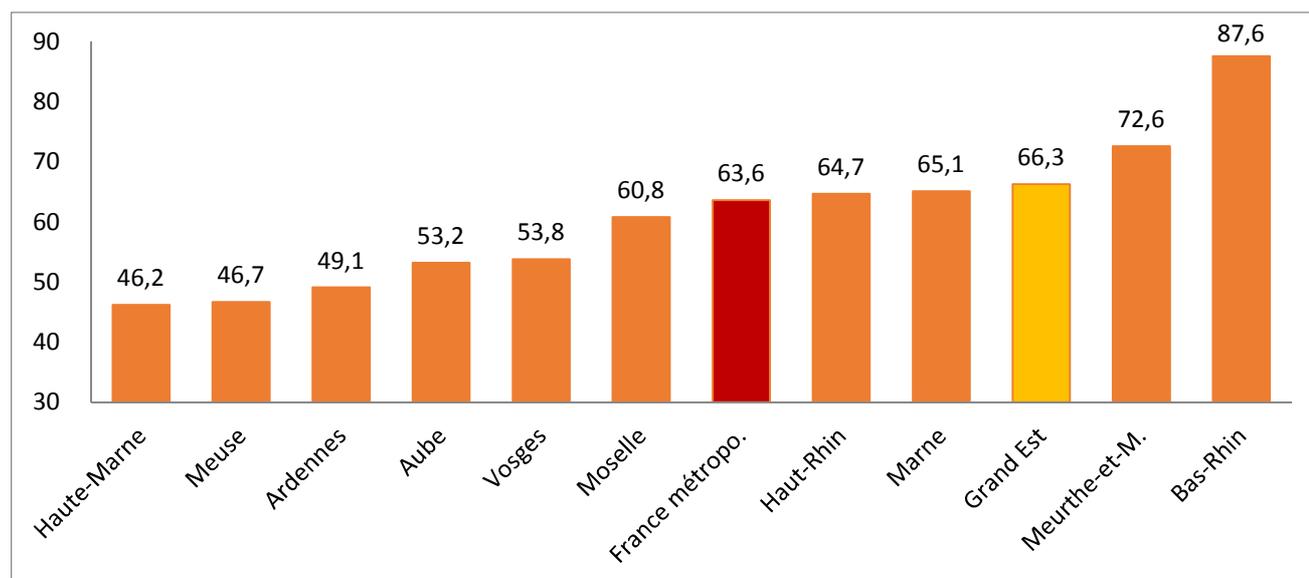
Le département de la Moselle est le seul à connaître une baisse de densité depuis 2014 (de - 1%)

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab.)			Evol. 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	48,2	46,8	49,1	2%
Aube	51,4	52,5	53,2	4%
Marne	63,4	67,2	65,1	3%
Haute-Marne	45,1	47,3	46,2	2%
Meurthe-et-M.	69,0	70,8	72,6	5%
Meuse	45,1	46,4	46,7	4%
Moselle	61,5	60,4	60,8	-1%
Bas-Rhin	86,6	86,5	87,6	1%
Haut-Rhin	63,9	64,3	64,7	1%
Vosges	53,3	52,6	53,8	1%
Grand Est	65,1	65,7	66,3	2%
France métropo.	63,8	63,6	63,6	0%

Source : RPPS au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre de chirurgiens-dentistes au 1^{er} janvier de l’année N à la population au 1^{er} janvier de l’année N-1 estimée par l’INSEE.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

A noter que la région Grand Est dispose de 3 facultés d’odontologie, contrairement à d’autres régions qui n’en possèdent aucune. En effet, il n’existe que 16 facultés sur l’ensemble du territoire métropolitain.

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.1.11.2 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession très peu représentée en milieu hospitalier.

	Répartition des effectifs par mode d'exercice								Effectif
	Libéraux exclusifs		Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		Total
Ardennes	115	84%	9	7%	1	1%	12	9%	137
Aube	141	86%	7	4%	0	0%	16	10%	164
Marne	290	78%	27	7%	26	7%	30	8%	373
Haute-Marne	66	80%	5	6%	0	0%	12	14%	83
Meurthe-et-M.	434	82%	36	7%	27	5%	33	6%	530
Meuse	72	81%	2	2%	3	3%	12	13%	89
Moselle	577	91%	25	4%	2	0%	33	5%	637
Bas-Rhin	743	76%	136	14%	30	3%	70	7%	979
Haut-Rhin	397	80%	31	6%	7	1%	59	12%	494
Vosges	176	88%	5	3%	2	1%	17	9%	200
Grand Est	3 011	82%	283	8%	98	3%	294	8%	3 686
France métropolitaine	34 038	83%	2 286	6%	625	2%	3 938	10%	40 887

Source : RPPS au 01.01.2016

*Les autres salariés exercent pour la plupart en centres de santé dentaire.

Les répartitions des effectifs par mode d'exercice sont sensiblement identiques en France métropolitaine et en région Grand Est. 90 % de l'effectif du Grand Est (82 % de libéraux exclusifs auxquels s'ajoutent 8 % d'exercice mixte) exercent en libéral. La part du salariat hospitalier n'excède pas 3 %.

7.1.11.3 Age, vieillissement et taux de féminisation des chirurgiens-dentistes

Moyenne d'âge des chirurgiens-dentistes dans les départements du Grand Est – en 2016

Une population de professionnels un peu plus jeune que la moyenne métropolitaine

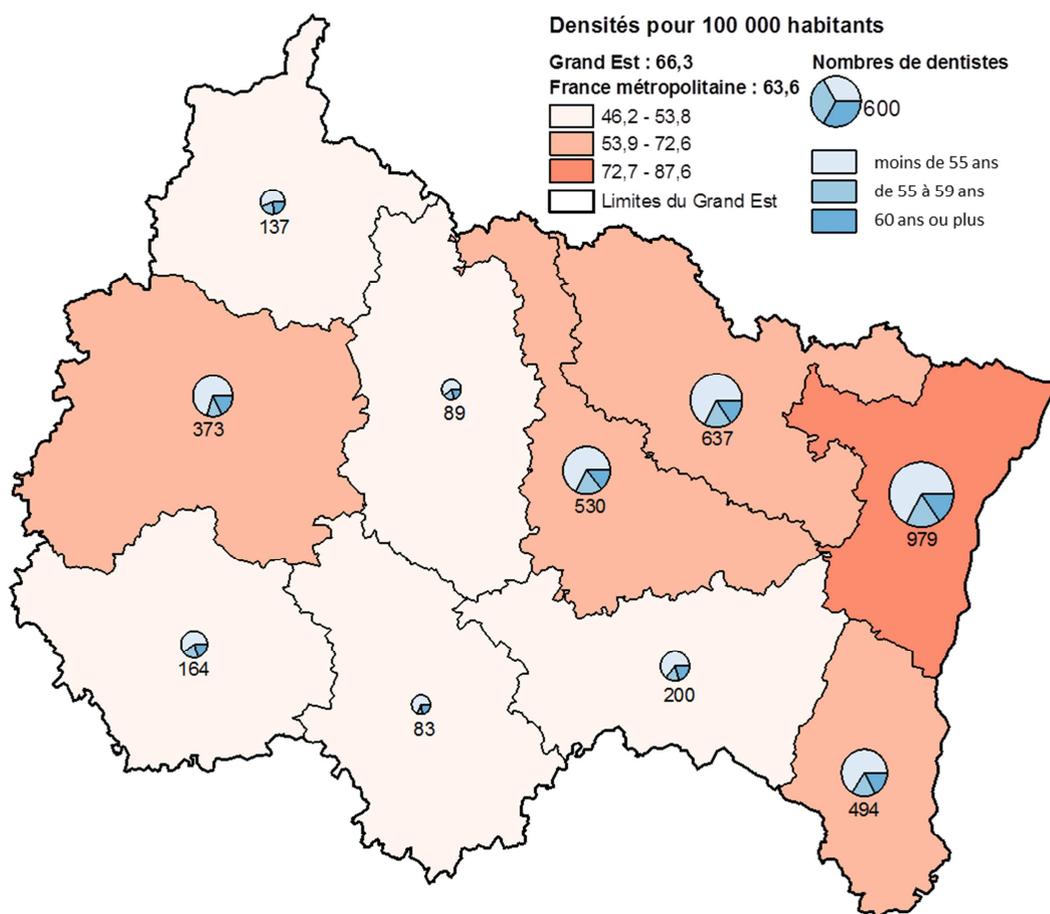
Depuis 2014, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes en France métropolitaine, comme en région Grand Est est demeuré stable. Il est légèrement inférieur en région Grand Est (47,2 pour 48,0 au niveau métropolitain.)

Les écarts d'âge moyen, entre départements, sont relativement peu importants. Seuls deux départements possèdent une moyenne d'âge plus élevée que la moyenne nationale : les Ardennes (48,7) et la Meuse (48,1).

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	48,7	44%	23%
Aube	47,1	40%	20%
Marne	46,0	30%	18%
Haute-Marne	47,4	31%	23%
Meurthe-et-M.	47,0	33%	14%
Meuse	48,1	39%	20%
Moselle	47,9	33%	16%
Bas-Rhin	46,9	33%	16%
Haut-Rhin	47,3	34%	17%
Vosges	47,4	36%	21%
Grand Est	47,2	34%	17%
France métropo.	48,0	37%	20%

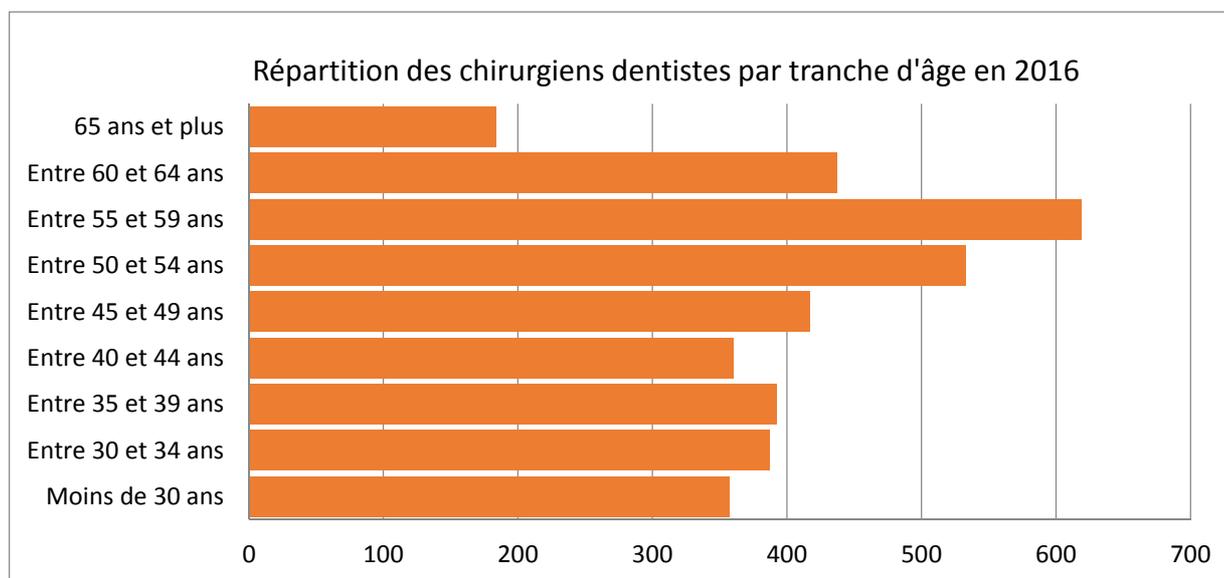
Source : RPPS au 01.01.2016

Cartographie des chirurgiens-dentistes (densité et répartition) par département



Source ORS

Pyramide des âges



Source : RPPS au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Avec le départ progressif à la retraite des professionnels âgés de plus de 60 ans, le nombre de chirurgiens-dentistes en région Grand Est va commencer à décroître lentement. Ce processus s'accélèrera notablement avec le départ de la tranche de praticiens âgés de 55 à 60 ans, la perte de professionnels pouvant excéder le nombre de 200 en cinq ans.

7.1.12 Les professions médicales à compétences définies : les sages-femmes

7.1.12.1 Evolution du nombre de sages-femmes de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression régulière du nombre de sages-femmes dans la région Grand Est, mais inférieure à la progression nationale

Evolution des effectifs de sages-femmes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

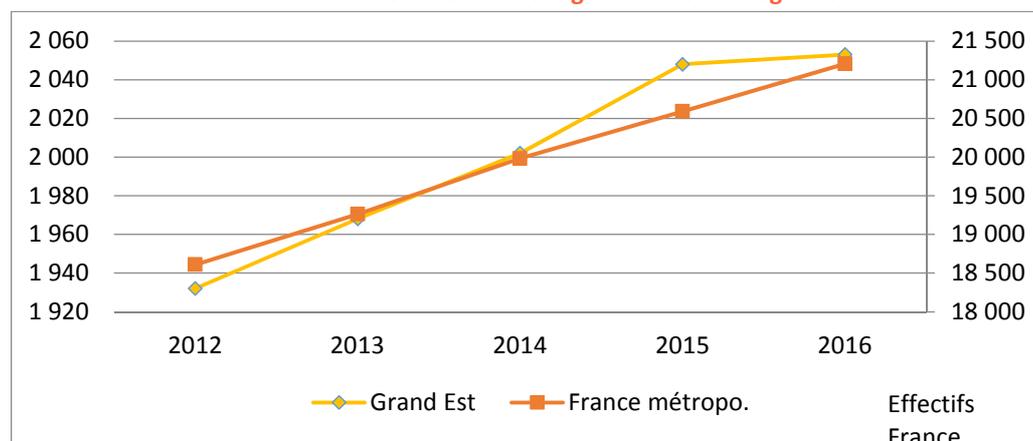
	2012	2013	2014	2015	2016	% évolution 2012-2016
Ardennes	69	72	69	73	69	0,0%
Aube	85	84	89	93	94	10,6%
Marne	194	196	194	189	189	-2,6%
Haute-Marne	58	59	63	63	63	8,6%
Meurthe-et-M.	313	321	328	329	333	6,4%
Meuse	58	56	60	62	59	1,7%
Moselle	372	366	360	381	383	3,0%
Bas-Rhin	432	442	460	461	469	8,6%
Haut-Rhin	216	237	240	261	261	20,8%
Vosges	135	135	139	136	133	-1,5%
Grand Est	1 932	1 968	2 002	2 048	2 053	6,3%
France métropo.	18 609	19 263	19 982	20 591	21 206	14,0%

Source : RPPS au 01.01.2016

Entre 2012 et 2015 les effectifs de sages-femmes ont progressé en moyenne de 2 % chaque année en région Grand Est. Au cours de la période 2015-2016, le nombre de sages-femmes est demeuré pratiquement constant. Ainsi, sur l'ensemble de la période 2012-2016 l'évolution globale s'élève à 6,3 %, alors que pour l'ensemble de la France métropolitaine, cette augmentation atteint 14,0 %. Il est cependant à noter que la région Grand Est connaît déjà une densité de sages-femmes supérieure à la moyenne métropolitaine.

Le département de Haut-Rhin connaît la plus forte augmentation (plus de 20 % en 4 ans). A l'opposé, deux départements : la Marne et les Vosges voient le nombre de sages-femmes diminuer, respectivement de 2,6 % et 1,5 %.

Evolution des effectifs de sages-femmes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

7.1.12.2 La densité des sages-femmes

Une densité pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans bien supérieure en région Grand Est à la moyenne nationale.

En France métropolitaine, la densité des sages-femmes varie de 122,0 pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans (Ile de France) à 177,2 (Auvergne-Rhône-Alpes).

La moyenne métropolitaine s'établit à 150,6. La région Grand Est, avec une densité de 170,4 se situe en troisième position. La région Grand Est qui compte environ 1 200 000 femmes âgées de 15 à 49 ans bénéficie ainsi de 240 sages-femmes supplémentaires par rapport à la moyenne métropolitaine.

7 départements du Grand-Est connaissent une densité plus élevée que la moyenne métropolitaine, 2 une densité équivalente (l'Aube et la Haute-Marne) et un seul (les Ardennes) une densité nettement plus faible.

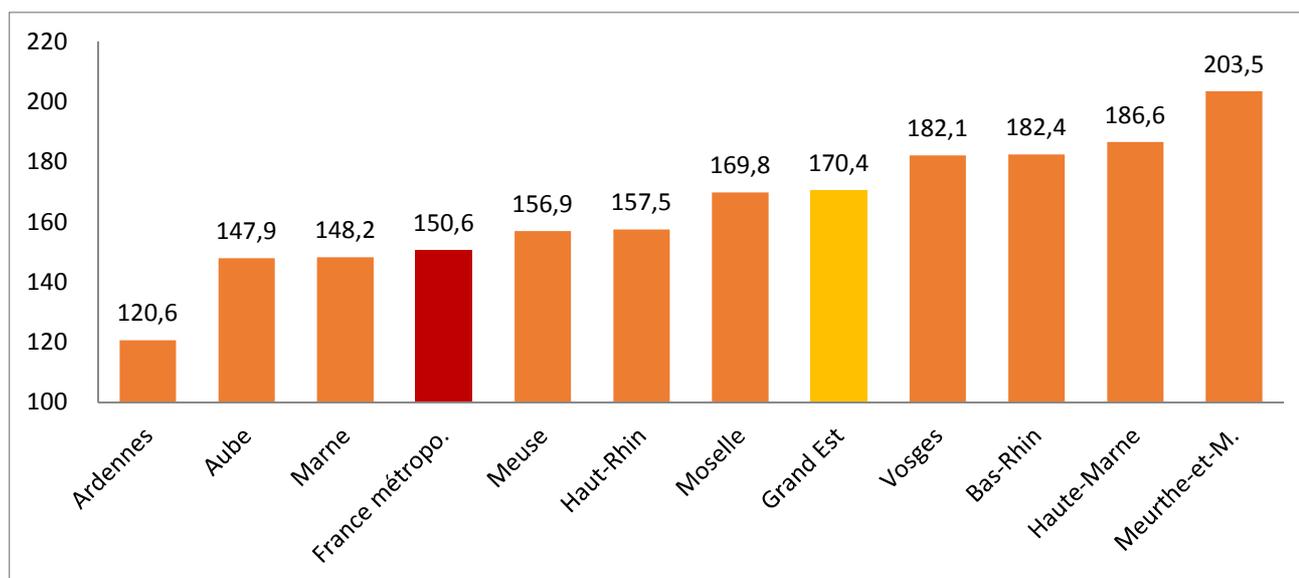
Avec une densité de 203,5 la Meurthe-et-Moselle est le 5^{ème} département métropolitain le mieux doté.

Densité pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 femmes (15-49 ans))			Evolut. 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	116,4	124,6	120,6	4%
Aube	139,7	147,2	147,9	6%
Marne	150,9	148,4	148,2	-2%
Haute-Marne	182,4	183,2	186,6	2%
Meurthe-et-M.	194,4	197,6	203,5	5%
Meuse	153,1	162,4	156,9	2%
Moselle	154,9	166,5	169,8	10%
Bas-Rhin	177,3	178,6	182,4	3%
Haut-Rhin	143,0	156,8	157,5	10%
Vosges	181,2	181,6	182,1	0%
Grand Est	162,7	168,3	170,4	5%
France métropo.	140,7	145,7	150,6	7%

Source : RPPS au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre de sages-femmes au 1^{er} janvier de l'année N à la population des femmes de 15 à 49 ans au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

7.1.12.3 Mode d'exercice par zone d'activité

Une profession qui s'exerce à plus de 70% en milieu hospitalier

	Répartition des effectifs par mode d'exercice								Effectif Total
	Libéraux exclusifs		Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		
Ardennes	11	16%	1	1%	49	71%	8	12%	69
Aube	15	16%	5	5%	69	73%	5	5%	94
Marne	19	10%	29	15%	131	69%	10	5%	189
Haute-Marne	8	13%	3	5%	51	81%	1	2%	63
Meurthe-et-M.	57	17%	19	6%	236	71%	21	6%	333
Meuse	12	20%	2	3%	39	66%	6	10%	59
Moselle	81	21%	27	7%	262	68%	13	3%	383
Bas-Rhin	61	13%	36	8%	359	77%	13	3%	469
Haut-Rhin	41	16%	12	5%	196	75%	12	5%	261
Vosges	24	18%	11	8%	87	65%	11	8%	133
Grand Est	329	16%	145	7%	1 479	72%	100	5%	2 053
France métropo.	3 902	18%	1 924	9%	14 050	66%	1 330	6%	21 206

Source : RPPS au 01.01.2016

En France métropolitaine, les 2/3 des sages-femmes exercent exclusivement en milieu hospitalier. En région Grand Est la proportion est de 6 points supérieure (72 % pour 66 % au niveau métropolitain).

Les « autres salariés » exercent essentiellement en PMI – Planification familiale

7.1.12.4 Age et vieillissement des sages-femmes

Une population de professionnels un peu plus âgée que la moyenne métropolitaine

En France métropolitaine, l'âge moyen des sages-femmes augmente de 3 mois et demi chaque année. Ce vieillissement est un peu moins important en région Grand Est (légèrement inférieur à 3 mois).

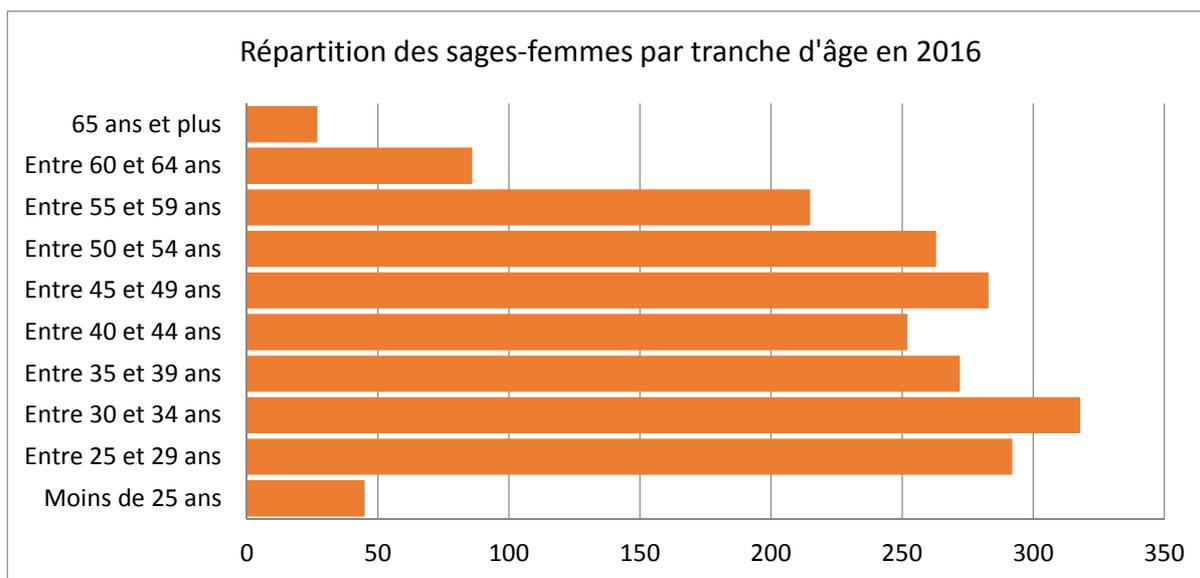
Les écarts d'âge moyen, entre départements, sont relativement peu importants, à l'exception de deux départements voisins : la Meuse, avec l'âge le plus faible (37,8 ans) et la Moselle, avec 43,6 ans.

Les sages-femmes constituent une population jeune au regard des autres professions de santé.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	41,7	17%	7%
Aube	41,3	12%	2%
Marne	41,9	20%	7%
Haute-Marne	40,7	19%	11%
Meurthe-et-M.	43,0	18%	8%
Meuse	37,8	7%	3%
Moselle	43,6	21%	7%
Bas-Rhin	41,3	13%	4%
Haut-Rhin	41,1	14%	4%
Vosges	41,3	11%	4%
Grand Est	41,9	16%	6%
France métropolitaine	40,6	15%	6%

Source : RPPS au 01.01.2016

Pyramide des âges



Source : RPPS au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Le départ en retraite des sages-femmes âgées actuellement de plus de 55 ans ne compromettra pas l'équilibre global de cette profession, le nombre des moins de 40 ans croissant régulièrement.

/// 7.2 Les professions de la pharmacie

7.2.1 Evolution du nombre de pharmaciens de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression de 3% sur 4 ans du nombre de pharmaciens dans la région Grand Est, légèrement supérieure à la progression métropolitaine

Evolution des effectifs de pharmaciens entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine

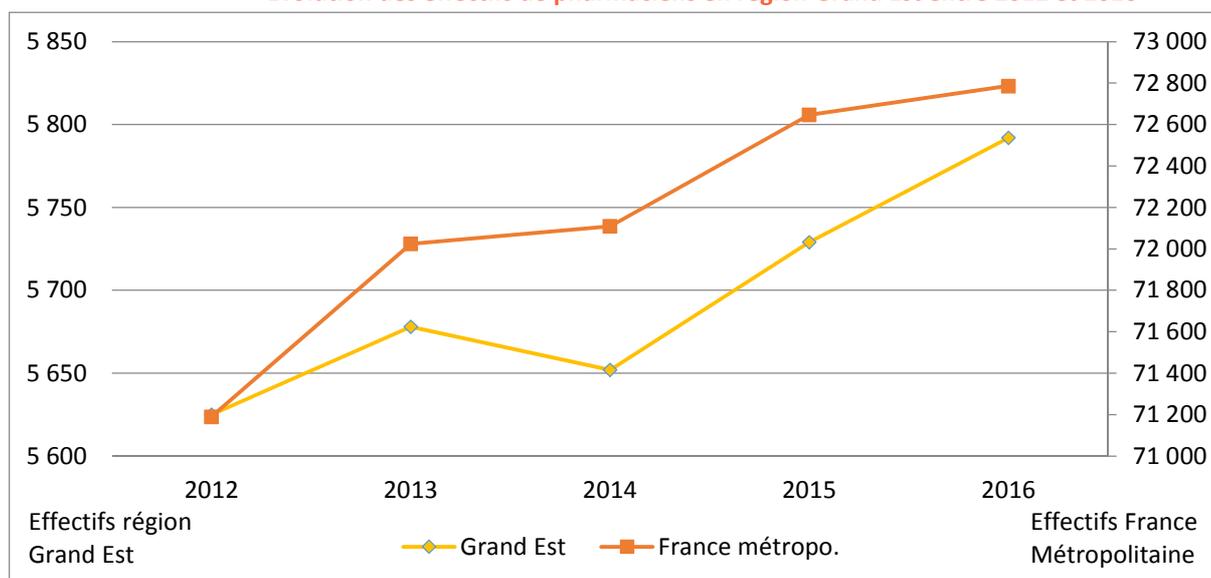
	2012	2013	2014	2015	2016	% évolution 2012-2016
Ardennes	288	292	279	270	279	-3,1%
Aube	294	296	274	298	304	3,4%
Marne	659	653	663	664	675	2,4%
Haute-Marne	183	178	181	186	187	2,2%
Meurthe-et-M.	871	889	885	903	910	4,5%
Meuse	188	184	183	180	178	-5,3%
Moselle	893	912	920	926	937	4,9%
Bas-Rhin	1 177	1 192	1 187	1 212	1 213	3,1%
Haut-Rhin	707	720	716	739	747	5,7%
Vosges	365	362	364	351	362	-0,8%
Grand Est	5 625	5 678	5 652	5 729	5 792	3,0%
France métropo.	71 190	72 024	72 109	72 647	72 786	2,2%

Source : RPPS au 01.01.2016 – Données brutes

Entre 2012 et 2016 les courbes d'évolution du nombre de pharmaciens en région Grand Est et en France métropolitaine sont relativement semblables. Toutefois, l'année 2014 a marqué un ralentissement de l'accroissement en France métropolitaine et une baisse dans la région Grand Est.

Les départements du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle ont largement contribué à l'accroissement du nombre de pharmaciens (+ 5,7 %, + 4,9 %, + 4,5 %). A l'opposé, La Meuse, les Ardennes et les Vosges ont connu une baisse du nombre de pharmaciens sur la même période (- 5,3 %, -3,1 %, -0,8 %)

Evolution des effectifs de pharmaciens en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

7.2.2 La densité des pharmaciens

Une densité pour 100 000 habitants qui classe la région Grand Est en 11^{ème} position au niveau métropolitain.

En France métropolitaine, la densité des pharmaciens varie de 97,9 pour 100 000 habitants dans les Pays de la Loire à 129,1 en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Avec une densité de 104,2 pharmaciens pour 100 000 habitants, la région Grand Est se classe en 11^{ème} position en métropole, avant la Bretagne (103,1) et les Pays de la Loire.

La moyenne métropolitaine se situe à 113,2. Alors que la densité nationale stagne depuis deux ans, celle de la région Grand Est continue d'augmenter d'environ 1 % par an.

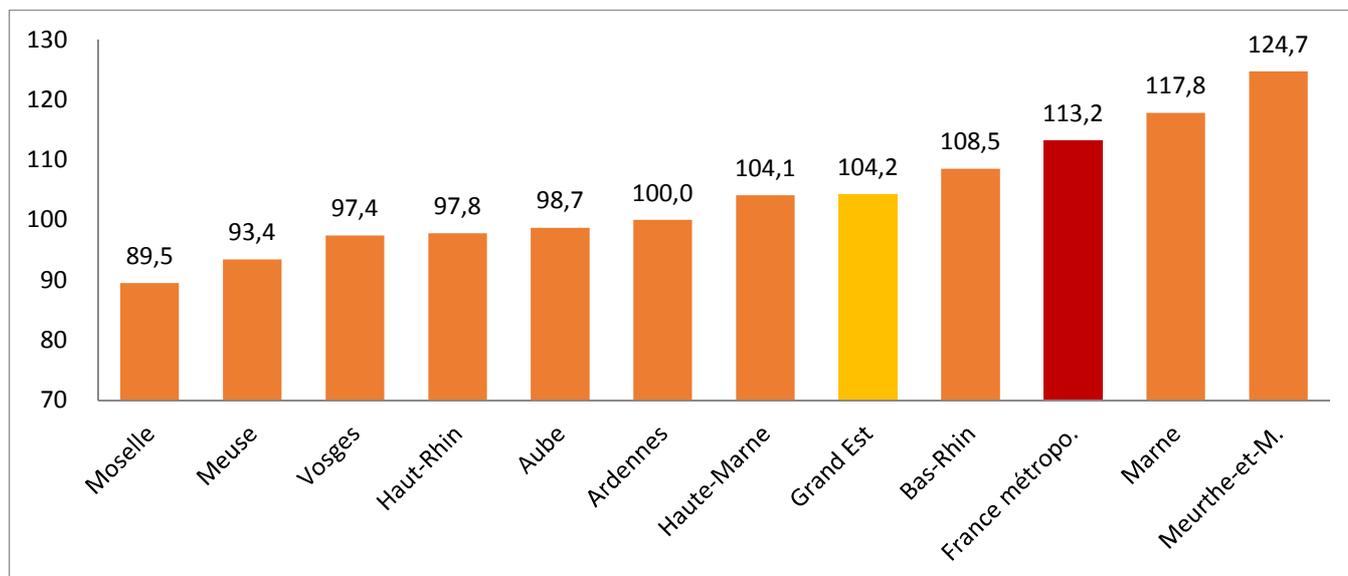
Seuls les départements de la Marne (117,8) et de la Meurthe-et-Moselle (124,7) connaissent une densité supérieure à la densité métropolitaine.

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab.)			Evol. 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	99,0	95,7	100,0	1%
Aube	89,7	97,2	98,7	10%
Marne	117,1	116,5	117,8	1%
Haute-Marne	100,7	103,4	104,1	3%
Meurthe-et-M.	120,4	123,0	124,7	4%
Meuse	94,9	93,9	93,4	-2%
Moselle	88,0	88,5	89,5	2%
Bas-Rhin	107,5	109,1	108,5	1%
Haut-Rhin	94,6	97,4	97,8	3%
Vosges	96,6	93,8	97,4	1%
Grand Est	101,9	103,2	104,2	2%
France métropo.	113,3	113,7	113,2	0%

Source : RPPS au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre de pharmaciens au 1^{er} janvier de l'année N à la population au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : RPPS au 01.01.2016

7.2.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession qui compte plus de 60 % de salariés

	Répartition des effectifs par mode d'exercice								Effectif Total
	Libéraux exclusifs		Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		
Ardennes	138	49%	2	1%	22	8%	117	42%	279
Aube	136	45%	0	0%	24	8%	144	47%	304
Marne	236	35%	0	0%	105	16%	334	49%	675
Haute-Marne	89	48%	0	0%	22	12%	76	41%	187
Meurthe-et-M.	343	38%	1	0%	160	18%	406	45%	910
Meuse	85	48%	0	0%	22	12%	71	40%	178
Moselle	406	43%	4	0%	110	12%	417	45%	937
Bas-Rhin	414	34%	8	1%	148	12%	643	53%	1 213
Haut-Rhin	266	36%	1	0%	68	9%	412	55%	747
Vosges	173	48%	2	1%	50	14%	137	38%	362
Grand Est	2 286	39%	18	0%	731	13%	2 757	48%	5 792
France métropo.	30 338	42%	141	0%	8 724	12%	33 583	46%	72 786

Source : RPPS au 01.01.2016

39 % des pharmaciens de la région Grand Est exercent en libéral, soit en qualité de titulaires d'officine (35 %) ou de pharmaciens biologistes (4 %).

Les salariés se répartissent en :

- 13 % de salariés hospitaliers
- 40 % de « pharmaciens adjoints remplaçants gérants », 4 % de pharmaciens de l'industrie du médicament, 4 % d'autres salariés.

7.2.4 Age, vieillissement et taux de féminisation des pharmaciens

Moyenne d'âge des pharmaciens dans les départements du Grand Est – en 2016

Une population de professionnels un peu plus jeune que la moyenne métropolitaine

Depuis 2014, l'âge moyen des pharmaciens en France métropolitaine, comme en région Grand Est est demeuré stable. Il est légèrement inférieur en région Grand Est (45,5 pour 46,7 au niveau métropolitain.) La région Grand Est se classe ainsi en troisième position en métropole.

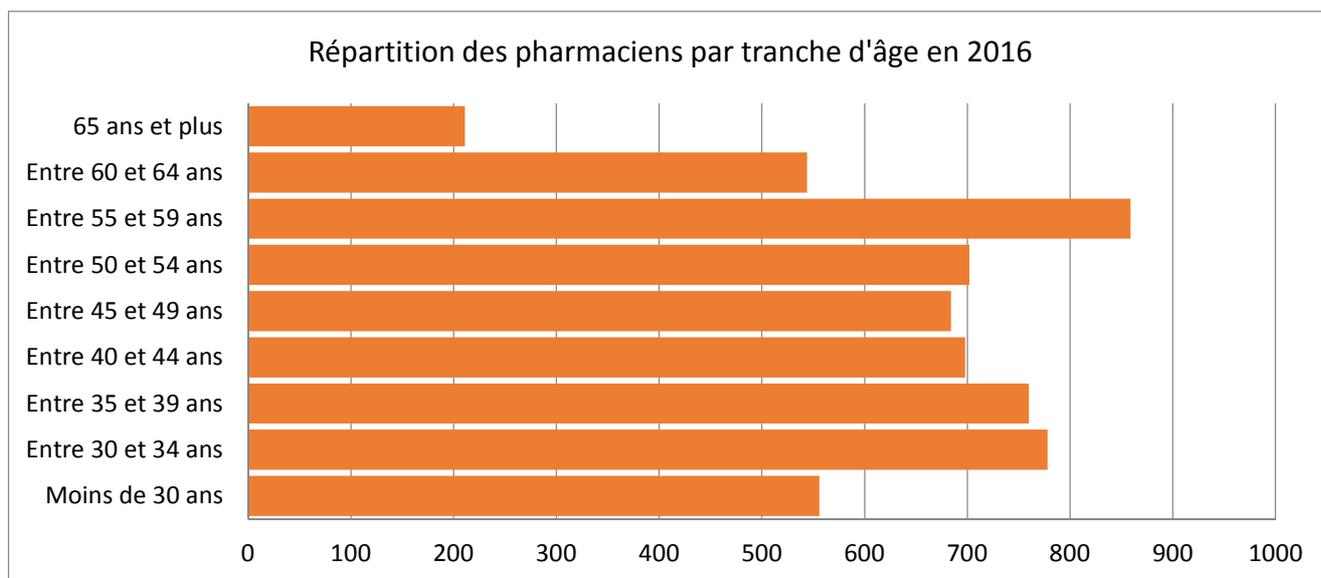
Les écarts d'âge moyen, entre départements, sont relativement peu importants. Seul le département de la Meuse possède une moyenne d'âge plus élevée que la moyenne métropolitaine (48,3).

A l'opposé, l'âge moyen des pharmaciens du Bas-Rhin (44 ans) est le plus bas des 95 départements métropolitains.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	45,9	30%	14%
Aube	46,5	33%	16%
Marne	44,5	25%	11%
Haute-Marne	46,1	30%	16%
Meurthe-et-M.	44,9	27%	13%
Meuse	48,3	37%	19%
Moselle	46,8	32%	16%
Bas-Rhin	44,0	22%	10%
Haut-Rhin	46,0	30%	13%
Vosges	46,1	29%	12%
Grand Est	45,5	28%	13%
France métropolitaine	46,7	31%	14%

Source : RPPS au 01.01.2016

Pyramide des âges



Source : RPPS au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Le départ en retraite des pharmaciens âgés actuellement de plus de 55 ans ne compromettra pas l'équilibre global de cette profession, le nombre des moins de 50 ans croissant régulièrement.

/// 7.3 LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES

Sont considérées comme professions paramédicales, les auxiliaires médicaux mentionnées dans la 4^e partie du livre III relative aux professions de santé du code de santé publique :

Auxiliaires médicaux	Répartition des effectifs (2016)		
	Total	Libéraux ou mixtes	% libéraux
Masseurs Kinésithérapeutes	6 194	4 843	78,2%
Infirmiers	58 059	8 287	14,3%
Orthophonistes	1 748	1 391	79,6%
Orthoptistes	307	173	56,4%
Psychomotriciens	543	61	11,2%
Pédicures Podologues	855	845	98,8%
Ergothérapeutes	982	68	6,9%
Audioprothésistes	249	74	29,7%
Opticiens Lunetiers	2 732	459	16,8%
Manipulateurs E.R.M.	3 286	0	0,0%
Diététiciens	904	210	23,2%
Techniciens de laboratoire	3 739	1	0,0%
Sous-total	79 598	16 412	20,6%
Prothésistes et orthésistes pour l'appareillage des personnes handicapées			
Orthoprothésistes	99	14	14,1%
Podo-orthésistes	60	16	26,7%
Orthopédiste-orthésiste	78	38	48,7%
Ocularistes	5	3	60,0%
Epithésistes	4	3	75,0%
Sous-total	246	74	30,1%
Total de l'ensemble des auxiliaires médicaux	79 844	16 486	20,6%

Source : ADELI

Après avoir défini les auxiliaires médicaux, le code de la santé publique, dans sa quatrième partie intitulée « professions de santé », au Livre III, ajoute les professions suivantes :

- Aides-soignants
- Auxiliaires de puériculture
- Ambulanciers
- Assistants dentaires.

Dans la quatrième partie du code de la santé publique, intitulée « professions de santé », au Livre II « professions de la pharmacie », figure un Titre IV consacré aux

- Préparateurs en pharmacie et préparateurs en pharmacie hospitalière.

7.3.1 Les masseurs kinésithérapeutes

7.3.1.1 Evolution du nombre de masseurs kinésithérapeutes de 2012 à 2016 par zone d'activité Grand Est

Une progression constante du nombre de masseurs kinésithérapeutes dans la région Grand Est

Evolution des effectifs de masseurs-kinésithérapeutes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine						Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	296	298	307	320	325	9,8%
Aube	233	238	255	277	273	17,2%
Marne	481	486	508	518	544	13,1%
Haute-Marne	112	112	122	133	139	24,1%
Meurthe-et-M.	791	818	827	843	863	9,1%
Meuse	131	128	139	141	136	3,8%
Moselle	849	882	903	926	978	15,2%
Bas-Rhin	1 312	1 360	1 485	1 603	1 706	30,0%
Haut-Rhin	673	706	755	813	858	27,5%
Vosges	320	342	358	367	372	16,3%
Grand Est	5 198	5 370	5 659	5 941	6 194	19,2%
France métropo.	72 870	75 304	78 061	80 740	83 479	14,6%

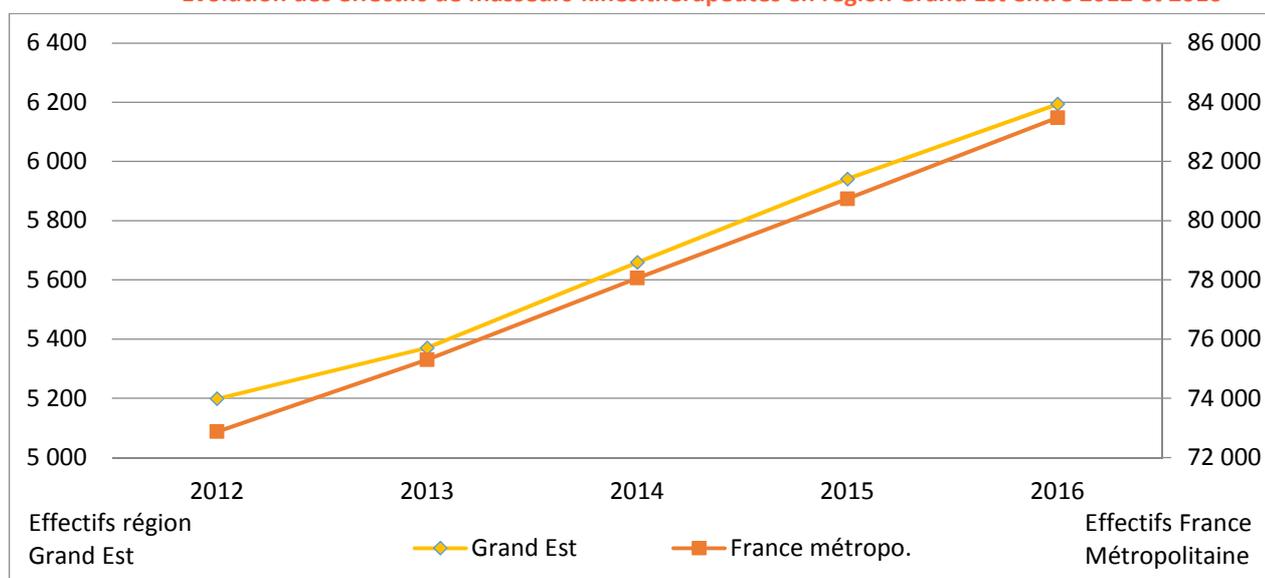
Source : ADELI au 01.01.2016

Comme pour le territoire métropolitain dans son ensemble, la région Grand Est connaît un accroissement régulier du nombre de masseurs kinésithérapeutes. En quatre ans cette augmentation a atteint plus de 19 %, soit 4 points de plus que la moyenne nationale. Cet écart positif est essentiellement dû aux deux départements alsaciens (30 % et 27,5 %) ainsi qu'au département de la Haute-Marne (24,1 %).

A l'opposé, trois départements connaissent une augmentation inférieure de quatre points à la moyenne nationale : la Meuse et les Ardennes en raison de leur caractère plus rural, la Meurthe-et-Moselle parce qu'elle est déjà mieux pourvue que la moyenne régionale.

Un seul département, la Meuse, ne parvient pas à stabiliser le nombre de professionnels installés. A l'autre extrême, le Bas-Rhin accueille à lui seul près de 28 % des masseurs kinésithérapeutes de la région.

Evolution des effectifs de masseurs-kinésithérapeutes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.1.2 La densité des kinésithérapeutes

Une densité pour 100 000 hab. en hausse mais qui ne permet cependant pas à la région d’atteindre la moyenne nationale.

La densité de masseurs kinésithérapeutes a évolué plus rapidement, au cours des deux dernières années, en région Grand Est qu’en France métropolitaine. Cette augmentation (9% pour 6% au niveau national) ne permet cependant pas de combler l’écart à la moyenne (129,9). Il manque en région Grand Est 18,5 masseurs kinésithérapeutes pour 100 000 habitants, pour atteindre la moyenne métropolitaine.

En France métropolitaine, la densité de masseurs kinésithérapeutes varie plus que du simple au double suivant les régions : 85,5 en Normandie et en région Centre-Val-de-Loire, contre 184,6 en région Provence-Alpes-Côte-d’Azur. La région Grand Est, avec une densité de 111,4 se situe en 9^{ème} position (sur 13).

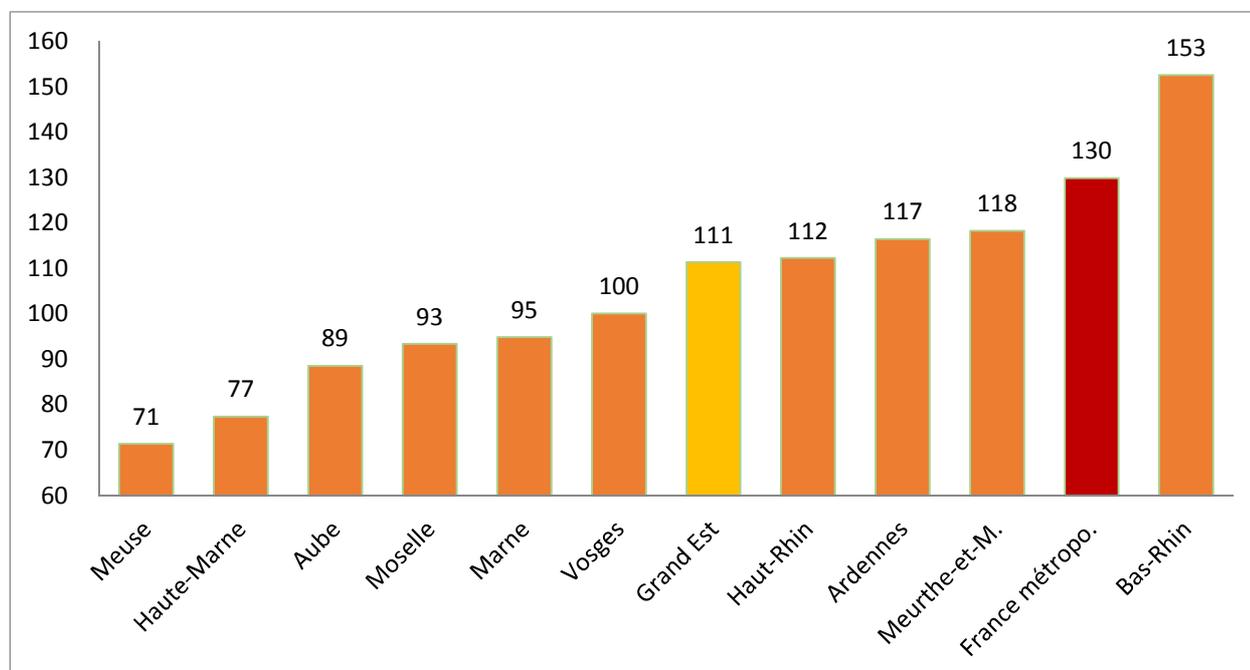
Le département de la Meuse, seul département de la région à connaître une baisse depuis 2014, figure en 88^{ème} position parmi les 95 départements métropolitains. A l’opposé, le département du Bas-Rhin, déjà mieux doté que la moyenne nationale, continue à connaître la plus forte progression de la région.

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab.)			Evol. 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	108,9	113,5	116,5	7%
Aube	83,5	90,4	88,6	6%
Marne	89,7	90,9	94,9	6%
Haute-Marne	67,9	73,9	77,4	14%
Meurthe-et-M.	112,5	114,8	118,3	5%
Meuse	72,1	73,6	71,4	-1%
Moselle	86,3	88,5	93,4	8%
Bas-Rhin	134,5	144,4	152,6	13%
Haut-Rhin	99,7	107,2	112,3	13%
Vosges	95,0	98,0	100,1	5%
Grand Est	102,1	107,0	111,4	9%
France métropo.	122,6	126,3	129,9	6%

Source : ADELI au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre de masseurs kinésithérapeutes au 1^{er} janvier de l’année N à la population au 1^{er} janvier de l’année N-1 estimée par l’INSEE.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.1.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession dont l'exercice est principalement libéral

Effectifs par mode d'exercice en 2016							
	Libéraux ou Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ardennes	257	79%	57	18%	11	3%	325
Aube	236	86%	30	11%	7	3%	273
Marne	441	81%	76	14%	27	5%	544
Haute-Marne	106	76%	28	20%	5	4%	139
Meurthe-et-M.	608	70%	229	27%	26	3%	863
Meuse	109	80%	26	19%	1	1%	136
Moselle	792	81%	157	16%	29	3%	978
Bas-Rhin	1 407	82%	239	14%	60	4%	1 706
Haut-Rhin	617	72%	207	24%	34	4%	858
Vosges	270	73%	85	23%	17	5%	372
Grand Est	4 843	78%	1 134	18%	217	4%	6 194
France métropo.	66 309	79%	13 730	16%	3 440	4%	83 479

Source : ADELI au 01.01.2016

Les proportions de libéraux et de salariés hospitaliers sont sensiblement identiques aux proportions nationales. A noter cependant que le Bas Rhin détient l'un des taux de salariés hospitaliers le plus bas de la région (14 %) alors qu'il est le département qui en compte le plus (239). Cette apparente contradiction est due au nombre total (1 407) très important de masseurs kinésithérapeutes exerçant dans le Bas-Rhin.

Les masseurs kinésithérapeutes répertoriés comme « autres salariés » exercent pour 60 % d'entre eux dans des établissements pour personnes handicapées.

7.3.1.4 Age, vieillissement des masseurs-kinésithérapeutes

Age moyen des masseurs kinésithérapeutes dans les départements du Grand Est – en 2016

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	39,6	14%	10%
Aube	39,9	16%	9%
Marne	39,9	18%	10%
Haute-Marne	40,9	22%	12%
Meurthe-et-M.	41,6	20%	11%
Meuse	42,5	20%	13%
Moselle	39,0	14%	7%
Bas-Rhin	37,0	15%	9%
Haut-Rhin	39,0	18%	10%
Vosges	41,7	21%	12%
Grand Est	39,2	17%	10%
France métropo.	42,3	23%	14%

Source : ADELI au 01.01.2016

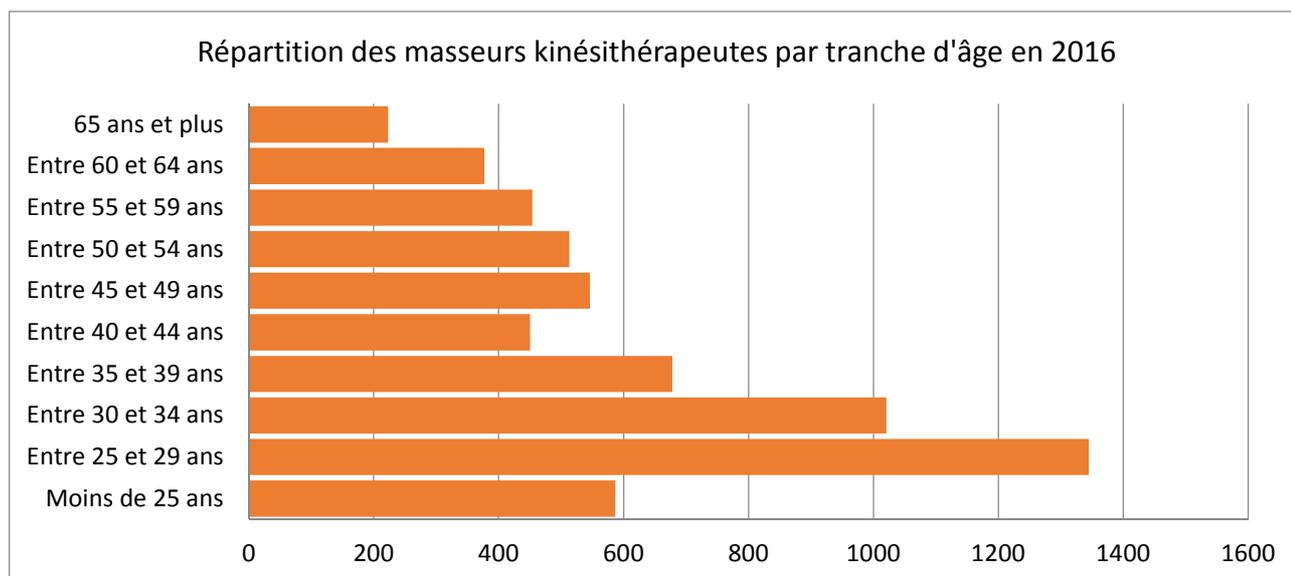
Une population de professionnels qui rajeunit

En France métropolitaine, l'âge moyen des masseurs kinésithérapeutes est stabilisé depuis trois ans à 42 ans et quatre mois. Il s'agit donc d'une profession qui compense le vieillissement naturel des personnes en activité par une arrivée suffisante de jeunes diplômés.

En région Grand Est, l'âge moyen est inférieur de trois ans à la moyenne nationale et il baisse chaque année depuis 2014 de quatre mois environ, passant ainsi de 39,8 à 39,2 ans.

Cette baisse de l'âge moyen est particulièrement sensible dans le Bas-Rhin où l'écart est de cinq ans avec la moyenne nationale (37 ans contre 42 ans).

Pyramide des âges



Source : ADELI au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Le nombre de masseurs kinésithérapeutes âgés de moins de 35 ans (2 953) est pratiquement équivalent, en région Grand Est, au nombre de professionnels âgés de 35 à 65 ans (3 018). Cette profession « jeune » ne sera donc pas impactée par les départs à la retraite des décennies à venir.

7.3.2 Les infirmiers

7.3.2.1 Evolution du nombre d'infirmiers de 2012 à 2016 par zone d'activité Grand Est

Une progression constante du nombre d'infirmiers dans la région Grand Est, mais inférieure à la progression nationale.

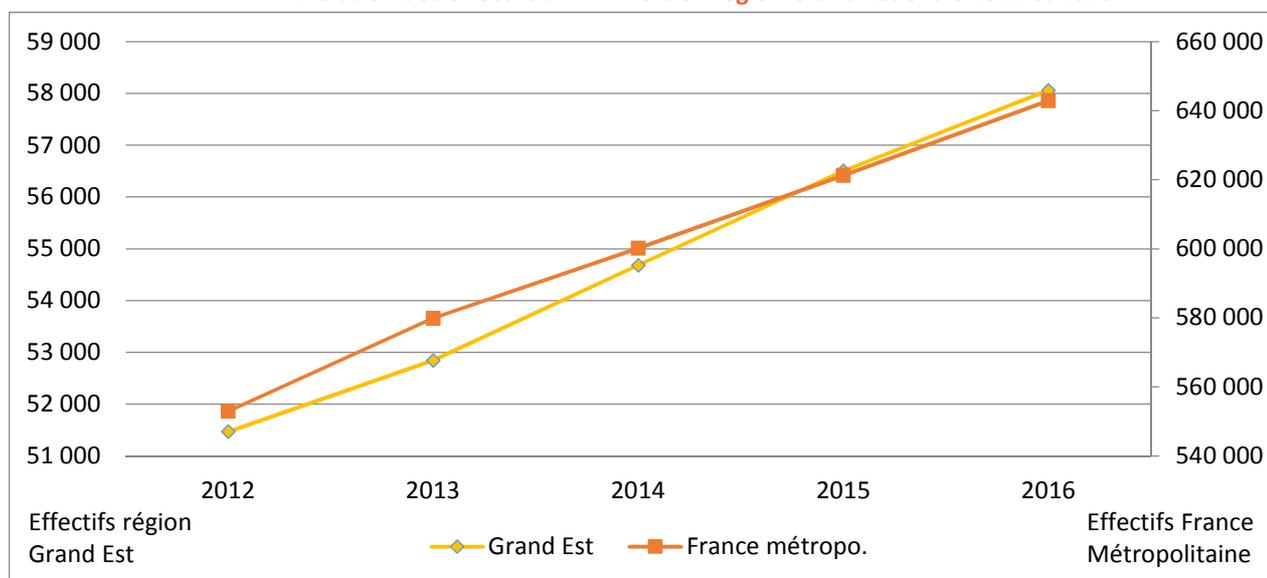
Evolution des effectifs d'infirmiers entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine						Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	2 469	2 605	2 640	2 761	2 871	16,3%
Aube	2 171	2 274	2 342	2 484	2 567	18,2%
Marne	5 139	5 393	5 741	6 027	6 215	20,9%
Haute-Marne	1 732	1 791	1 854	1 919	1 945	12,3%
Meurthe-et-M.	7 788	8 157	8 328	8 330	8 521	9,4%
Meuse	1 690	1 770	1 823	1 856	1 917	13,4%
Moselle	9 456	9 105	9 556	9 988	10 402	10,0%
Bas-Rhin	11 031	11 360	11 681	12 046	12 319	11,7%
Haut-Rhin	7 008	7 325	7 547	7 832	7 943	13,3%
Vosges	2 983	3 066	3 169	3 260	3 359	12,6%
Grand Est	51 467	52 846	54 681	56 503	58 059	12,8%
France métropo.	552 908	579 866	600 170	621 225	642 875	16,3%

Source : ADELI au 01.01.2016

Comme pour le territoire métropolitain dans son ensemble, la région Grand Est connaît un accroissement régulier du nombre d'infirmiers. En quatre ans cette augmentation avoisine les 13 %, ce qui la situe cependant à 3,5 points en dessous de la moyenne nationale (16,3 %).

Seuls trois départements connaissent des croissances égales ou supérieures à celle de la France métropolitaine ; ils sont tous situés dans l'ante région Champagne-Ardenne : Marne (20,9 %), Aube (18,2 %), Ardennes (16,3 %). Dans l'ante région Lorraine, les départements les mieux dotés (Moselle et Meurthe-et-Moselle) connaissent les augmentations les plus faibles.

Evolution des effectifs d'infirmiers en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.2.2 La densité des infirmiers

Une densité pour 100 000 hab. en hausse et qui situe la région Grand Est au-dessus de la moyenne nationale.

En France métropolitaine, la densité des infirmiers varie de 824 (Pays de la Loire) à 1 170 en région PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR.

La moyenne métropolitaine se situe exactement à 1 000. La région Grand Est, avec une densité de 1044 se situe en 6^{ème} position (sur 13).

Au cours des deux dernières années, la densité d'infirmiers a évolué parallèlement en région Grand Est et en France métropolitaine (+ 6 %). Cette augmentation maintient un écart de 4,4 % entre la densité de la région Grand Est et la densité nationale.

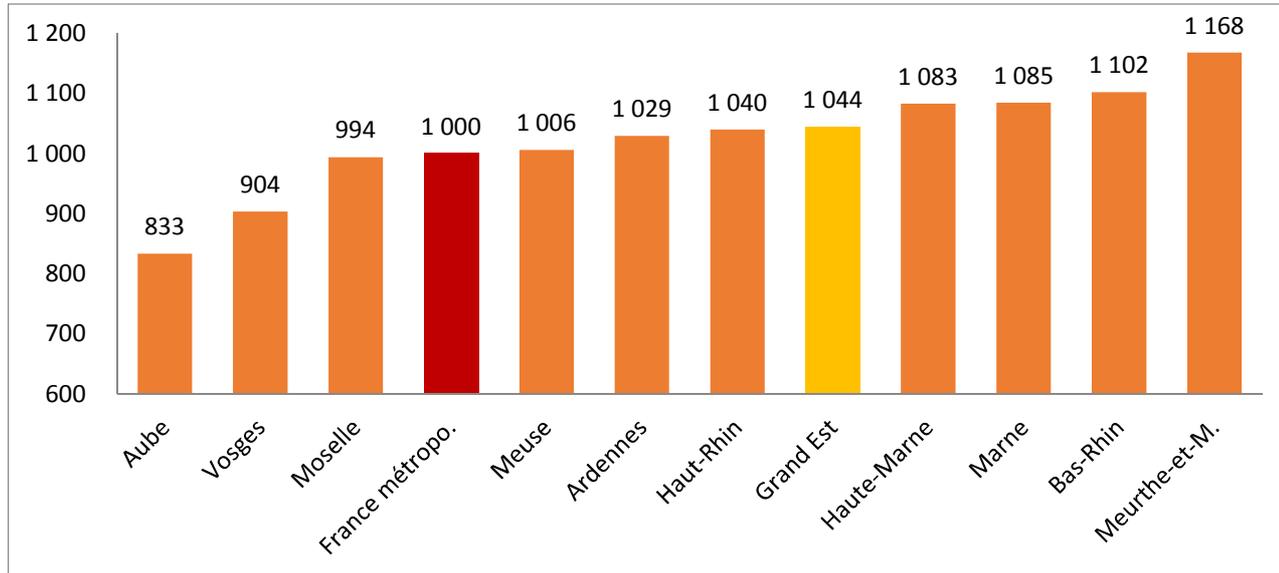
7 départements du Grand Est bénéficient d'une densité d'infirmiers supérieure à la moyenne métropolitaine. Seuls, l'Aube (833), les Vosges (904) et la Moselle (994) n'atteignent pas la moyenne de 1000. A l'inverse, le département de Meurthe-et-Moselle connaît une densité de 17 % supérieure à cette moyenne.

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab)			Evolution 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	937	979	1 029	10%
Aube	767	810	833	9%
Marne	1 014	1 058	1 085	7%
Haute-Marne	1 032	1 067	1 083	5%
Meurthe-et-M.	1 133	1 135	1 168	3%
Meuse	945	968	1 006	6%
Moselle	914	955	994	9%
Bas-Rhin	1 058	1 085	1 102	4%
Haut-Rhin	997	1 033	1 040	4%
Vosges	841	871	904	7%
Grand Est	986	1 017	1 044	6%
France métropo.	943	972	1 000	6%

Source : ADELI au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre d'infirmiers au 1^{er} janvier de l'année N à la population au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE.

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.2.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession exercée principalement en milieu hospitalier

	Effectifs par mode d'exercice en 2016						Total
	Libéraux ou Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ardennes	407	14%	2037	71%	427	15%	2871
Aube	357	14%	1 786	70%	424	17%	2 567
Marne	542	9%	4 576	74%	1 097	18%	6 215
Haute-Marne	214	11%	1 475	76%	256	13%	1 945
Meurthe-et-M.	1 044	12%	5 919	69%	1 558	18%	8 521
Meuse	260	14%	1 351	70%	306	16%	1 917
Moselle	2 139	21%	6 278	60%	1 985	19%	10 402
Bas-Rhin	1 870	15%	8 525	69%	1 924	16%	12 319
Haut-Rhin	985	12%	5 783	73%	1 175	15%	7 943
Vosges	469	14%	2 453	73%	437	13%	3 359
Grand Est	8 287	14%	40 183	69%	9 589	17%	58 059
France métropolitaine	111 031	17%	424 347	66%	107 497	17%	642 875

Source : ADELI au 01.01.2016

L'ensemble des départements du Grand Est, à une exception près, compte environ 70 % d'infirmiers salariés hospitaliers. La moyenne (69 %) est de trois points supérieure à la proportion de France métropolitaine (66 %).

Seule exception notable, le département de la Moselle dans lequel les salariés hospitaliers ne représentent que 60 % de l'effectif. La Moselle détient ainsi le plus fort pourcentage, en région Grand Est, d'infirmiers libéraux ou mixtes (21 %) et d'autres salariés (19 %). Ce dernier pourcentage peut s'expliquer par l'offre d'hospitalisation privée particulièrement importante dans les anciens bassins miniers et l'agglomération messine.

Les infirmiers répertoriés comme « autre salariés » exercent pour 30 % d'entre eux en EHPAD, 12 % en intérim, 8 % en centres de santé. L'autre moitié exerce dans une trentaine de secteurs différents.

7.3.2.4 Age et vieillissement des infirmiers

Moyenne d'âge des infirmiers dans les départements du Grand Est – en 2016

Une population de professionnels plus jeune que la moyenne métropolitaine

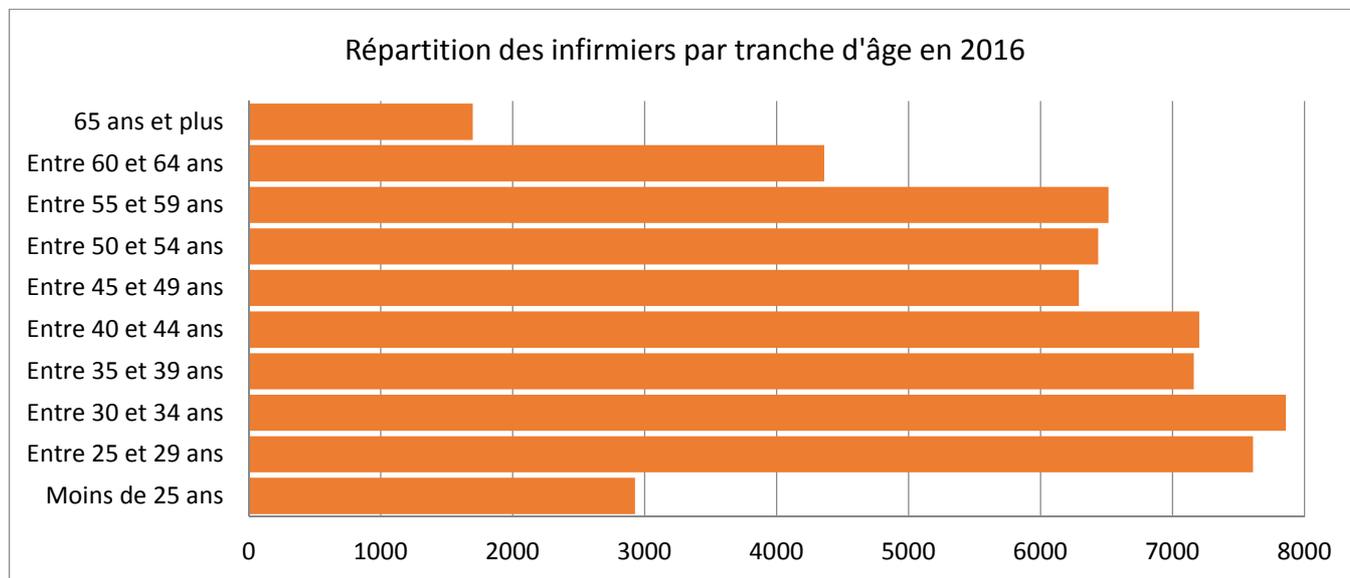
En France métropolitaine, l'âge moyen des infirmiers augmente de quatre mois par an depuis plusieurs années. La même évolution est constatée en région Grand Est (2014 : 42,0 ; 2015 : 42,4 ; 2016 : 42,7).

En région Grand Est l'âge moyen des infirmiers est inférieur de plus d'un an à la moyenne nationale (42,7 contre 43,9). Cependant dans les quatre départements les moins peuplés de la région, la Haute-Marne (45,7), les Ardennes (44,6), la Meuse (43,8) et l'Aube (43,7) la proportion d'infirmiers de plus de 55 ans atteint ou excède 25 %.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	44,6	28%	16%
Aube	43,7	25%	15%
Marne	42,7	23%	13%
Haute-Marne	45,7	28%	17%
Meurthe-et-M.	41,8	20%	9%
Meuse	43,8	25%	13%
Moselle	41,5	19%	7%
Bas-Rhin	42,8	22%	10%
Haut-Rhin	42,5	20%	9%
Vosges	43,5	21%	10%
Grand Est	42,7	22%	10%
France métropo.	43,9	25%	14%

Source : ADELI au 01.01.2016

Pyramide des âges



Source : ADELI au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les tranches d'âge de cette profession sont caractéristiques d'une population équilibrée. Les moins de 45 ans sont plus nombreux (32 758) que les plus de 45 ans (25 301) et ce rapport s'accroîtra encore lorsque les infirmiers actuellement âgés de plus de 60 ans partiront en retraite.

7.3.3 Les pédicures-podologues

7.3.3.1 Evolution du nombre de pédicures-podologues de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression constante du nombre de pédicures-podologues dans la région Grand Est, légèrement supérieure à la progression nationale.

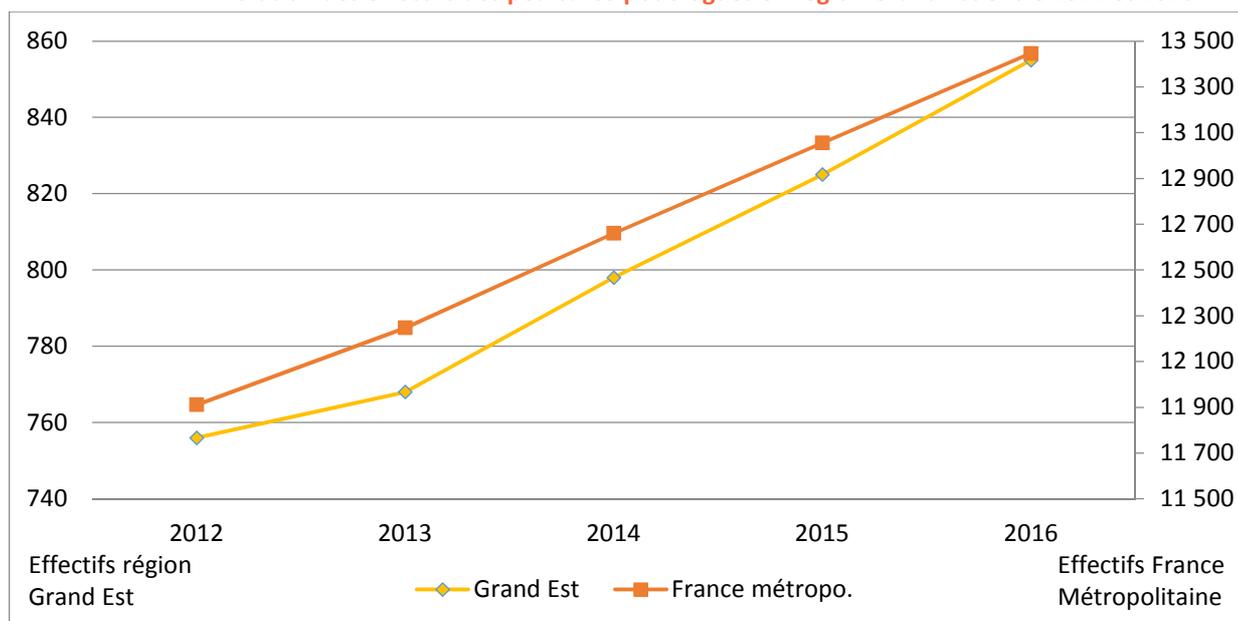
	Evolution des effectifs des pédicures-podologues entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine					Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	37	36	36	39	38	2,7%
Aube	65	69	72	73	75	15,4%
Marne	92	95	96	109	109	18,5%
Haute-Marne	23	21	27	24	26	13,0%
Meurthe-et-M.	95	98	101	97	103	8,4%
Meuse	20	19	20	22	24	20,0%
Moselle	120	121	127	129	131	9,2%
Bas-Rhin	154	156	161	167	175	13,6%
Haut-Rhin	106	109	112	117	121	14,2%
Vosges	44	44	46	48	53	20,5%
Grand Est	756	768	798	825	855	13,1%
France métropo.	11 911	12 247	12 660	13 055	13 446	12,9%

Source : ADELI au 01.01.2016

Comme pour le territoire métropolitain dans son ensemble, la région Grand Est connaît un accroissement régulier du nombre de pédicures-podologues. En quatre ans cette augmentation atteint 13,1 %, valeur légèrement supérieure à la valeur nationale (12,9 %).

Si l'accroissement national est régulier depuis 2012, l'accroissement de la région Grand Est s'est accéléré à compter de 2013. Les évolutions les plus fortes concernent deux départements à faible population : la Meuse et les Vosges (20 % et 20,5 %) ainsi que la Marne (18,5 %).

Evolution des effectifs des pédicures-podologues en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.3.2 La densité des pédicures-podologues

Une densité pour 100 000 habitants en hausse plus importante que la moyenne nationale.

L'évolution de la densité de pédicures-podologues pour 100 000 habitants dans la région Grand Est, au cours des deux dernières années (7 %) est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (5 %). Cette évolution est cependant nettement insuffisante pour atteindre la densité nationale, puisqu'il manque encore en moyenne 5,5 professionnels pour 100 000 habitants. Avec une densité de 15,4 (20,9 pour la France métropolitaine) le Grand Est se classe en dernière position des 13 régions.

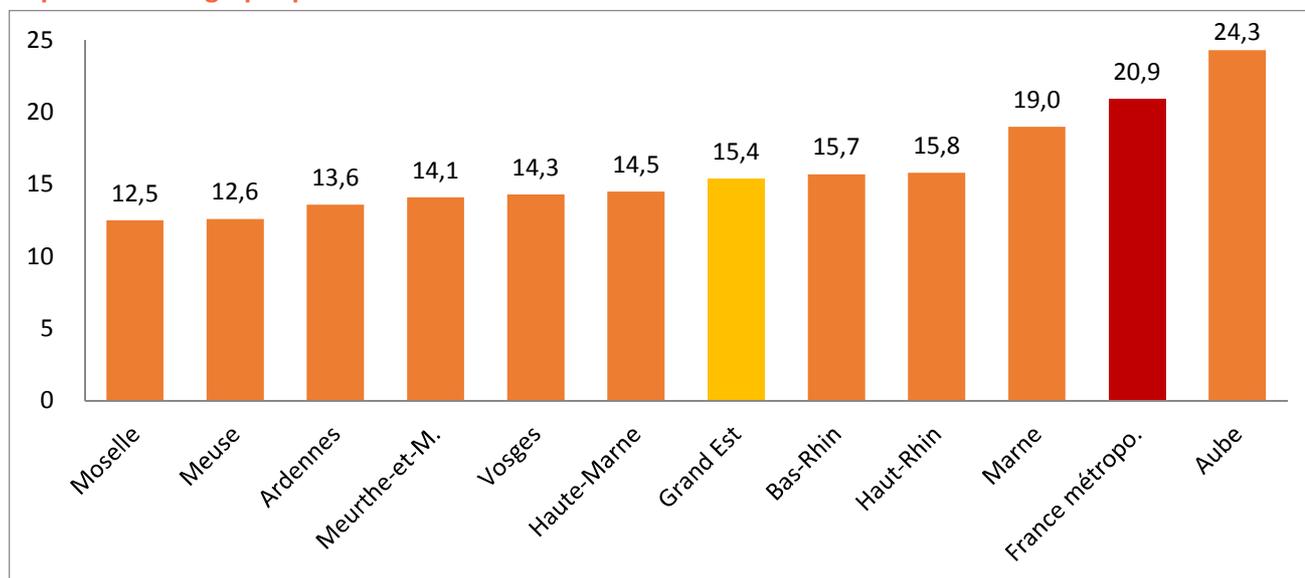
L'absence d'école de pédicures-podologues en région Grand Est explique probablement ce classement. Le seul département de la région qui connaisse une densité supérieure à la moyenne métropolitaine est le département de l'Aube (24,3) proche de la région Ile de France qui compte quatre écoles.

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab.)			Evolution 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	12,8	13,8	13,6	6%
Aube	23,6	23,8	24,3	3%
Marne	16,9	19,1	19,0	12%
Haute-Marne	15,0	13,3	14,5	-3%
Meurthe-et-M.	13,7	13,2	14,1	3%
Meuse	10,4	11,5	12,6	21%
Moselle	12,1	12,3	12,5	3%
Bas-Rhin	14,6	15,0	15,7	8%
Haut-Rhin	14,8	15,4	15,8	7%
Vosges	12,2	12,8	14,3	17%
Grand Est	14,4	14,9	15,4	7%
France métropo.	19,9	20,4	20,9	5%

Source : ADELI au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre de pédicures-podologues au 1^{er} janvier de l'année N à la population au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE

Représentation graphique de la densité en 2016



ADELI au 01.01.2016

Source :

7.3.3.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession exercée à titre libérale ou mixte à 99 %

Effectifs par mode d'exercice en 2016							
	Libéraux ou Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ardennes	38	100%	0	0%	0	0%	38
Aube	73	97%	1	1%	1	1%	75
Marne	107	98%	1	1%	1	1%	109
Haute-Marne	26	100%	0	0%	0	0%	26
Meurthe-et-M.	103	100%	0	0%	0	0%	103
Meuse	24	100%	0	0%	0	0%	24
Moselle	130	99%	1	1%	0	0%	131
Bas-Rhin	174	99%	0	0%	1	1%	175
Haut-Rhin	118	98%	1	1%	2	2%	121
Vosges	52	98%	0	0%	1	2%	53
Grand Est	845	99%	4	0%	6	1%	855
France métropolitaine	13 201	98%	116	1%	129	1%	13 446

Source : ADELI au 01.01.2016

Les pédicures-podologues exercent à 99 % en libéral. Moins de 0,5 % exercent en milieu hospitalier. Cette répartition correspond également aux proportions nationales.

7.3.3.4 Age et vieillissement des pédicures-podologues

Moyenne d'âge des pédicures-podologues dans les départements du Grand Est – en 2016

Un âge moyen stable et comparable à l'âge moyen de la métropole.

En France métropolitaine, comme en région Grand Est, l'âge moyen des pédicures-podologues est stable depuis plusieurs années. Les valeurs sont comparables : 41,2 (Grand Est) et 41,4 (métropole)

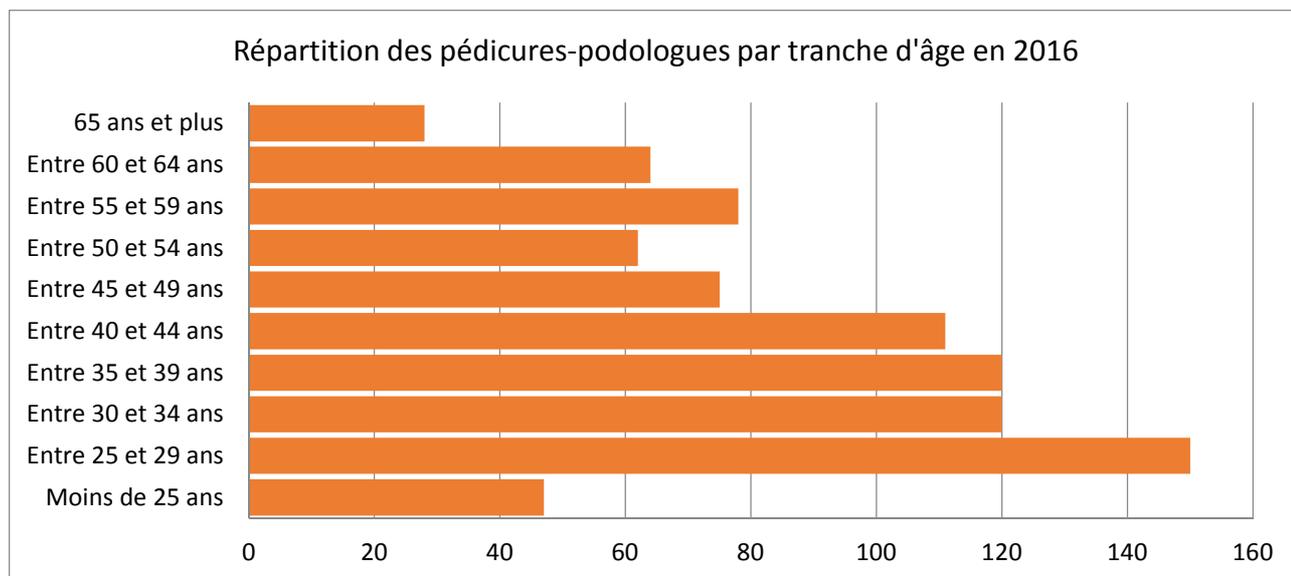
Les départements dont la moyenne d'âge est supérieure à la moyenne métropolitaine sont principalement des départements bien dotés Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle dans lesquels l'implantation de la profession est la plus ancienne.

Les pédicures-podologues des départements de la Meuse et de la Haute-Marne sont, en moyenne, plus jeunes de 3 ans (38,1 et 38,3) que ceux du Grand Est.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	42,0	18%	13%
Aube	39,9	16%	8%
Marne	39,4	13%	7%
Haute-Marne	38,3	19%	8%
Meurthe-et-M.	42,5	23%	11%
Meuse	38,1	8%	8%
Moselle	40,9	15%	8%
Bas-Rhin	42,1	27%	16%
Haut-Rhin	42,4	21%	12%
Vosges	41,0	23%	8%
Grand Est	41,2	20%	11%
France métropolitaine	41,4	18%	10%

Source : ADELI

Pyramide des âges



Source : ADELI au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les tranches d'âge de cette profession sont caractéristiques d'une population « jeune ». Les moins de 40 ans sont plus nombreux (437) que les plus de 40 ans (418) et l'écart devrait encore s'accroître puisque la classe d'âge des nouveaux installés (150 entre 25 et 30 ans) compte pratiquement deux fois plus de professionnels que la classe âgée de 55 à 60 ans (78).

7.3.4 Les orthoptistes

7.3.4.1 Evolution du nombre des orthoptistes de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression irrégulière du nombre d'orthoptistes dans la région Grand Est, inférieure de 5 points à la progression nationale.

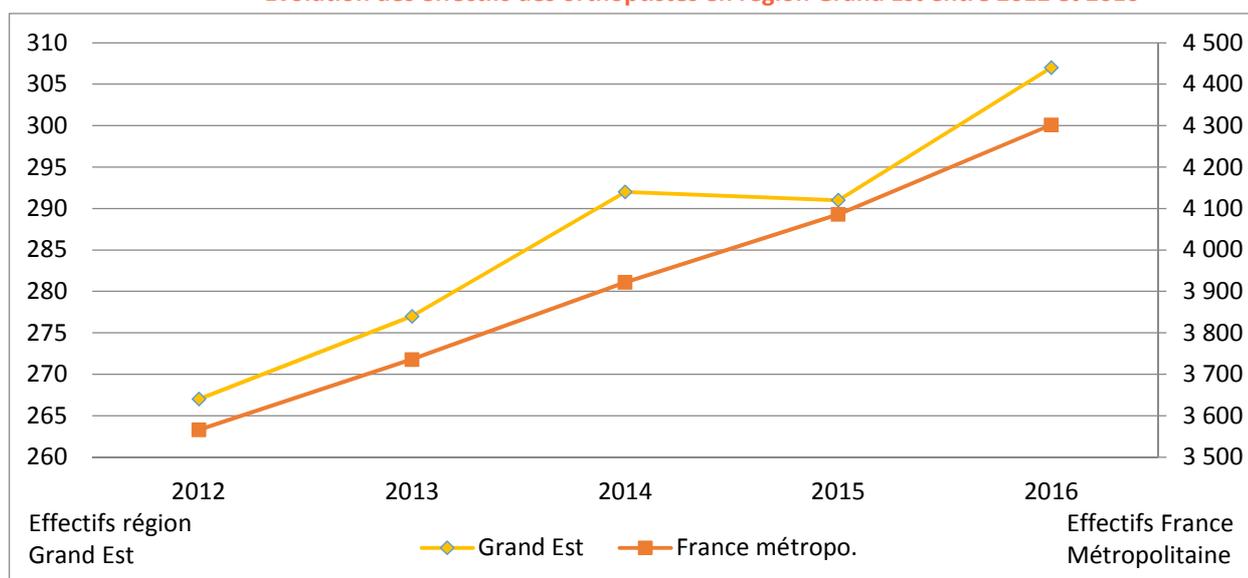
Evolution des effectifs des orthoptistes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine						Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	4	4	5	5	5	25,0%
Aube	7	6	5	6	8	14,3%
Marne	16	17	18	17	17	6,3%
Haute-Marne	6	6	6	6	6	0,0%
Meurthe-et-M.	65	66	69	68	71	9,2%
Meuse	8	9	10	11	11	37,5%
Moselle	38	36	38	37	39	2,6%
Bas-Rhin	70	76	84	85	93	32,9%
Haut-Rhin	36	41	41	41	42	16,7%
Vosges	17	16	16	15	15	-11,8%
Grand Est	267	277	292	291	307	15,0%
France métropo.	3 566	3 736	3 922	4 086	4 302	20,6%

Source : ADELI au 01.01.2016

Entre 2012 et 2016 les effectifs d'orthoptistes ont progressé de 15 % en région Grand Est mais de façon irrégulière (stabilité pour la période 2014-2015). Cette évolution reste inférieure de 5,5 points à l'évolution métropolitaine. Les trois quarts (29) des orthoptistes supplémentaires installés en région Grand Est (40), entre 2012 et 2015, exercent dans le Bas-Rhin ou le Haut-Rhin.

Les départements de l'ante région Champagne-Ardenne ne comptent, sur la même période, qu'un accroissement de 3 orthoptistes. L'ante région Lorraine : 8 orthoptistes sur la période considérée.

Evolution des effectifs des orthoptistes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.4.2 La densité des orthophonistes

Une densité pour 100 000 hab. encore trop faible en région Grand Est par rapport à la moyenne nationale.

En France métropolitaine, la densité des orthoptistes varie de 3,6 pour 100 000 habitants (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire) à 10,0 (Occitanie). La moyenne métropolitaine s'établit à 6,7. La région Grand Est, avec une densité de 5,5 se situe en 8^{ème} position (sur 13).

Une légère baisse de la densité en 2015, suivie d'une augmentation en 2016 ne permet pas de caractériser significativement l'évolution entre 2014 et 2016.

Deux départements bénéficient d'une densité d'orthoptistes supérieure à la moyenne métropolitaine : le Bas-Rhin (8,3) et la Meurthe-et-Moselle (9,4).

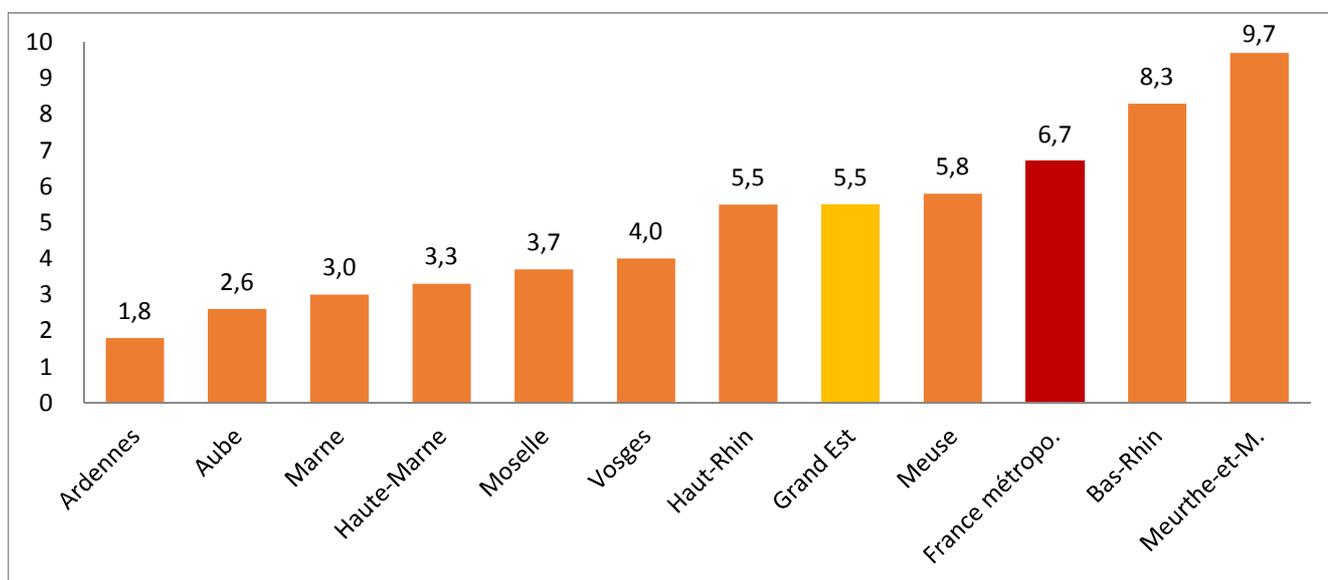
Trois départements de l'ante région Champagne-Ardenne voient leur densité stagner ou même diminuer : Ardennes (0 %), Haute-Marne (0 %), Marne (- 6%).

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab)			Evolution
	2014	2015	2016	2014-2016
Ardennes	1,8	1,8	1,8	0%
Aube	1,6	2,0	2,6	63%
Marne	3,2	3,0	3,0	-6%
Haute-Marne	3,3	3,3	3,3	0%
Meurthe-et-M.	9,4	9,3	9,7	3%
Meuse	5,2	5,7	5,8	12%
Moselle	3,6	3,5	3,7	3%
Bas-Rhin	7,6	7,7	8,3	9%
Haut-Rhin	5,4	5,4	5,5	2%
Vosges	4,2	4,0	4,0	-5%
Grand Est	5,3	5,2	5,5	4%
France métropo.	6,2	6,4	6,7	8%

Source : ADELI au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre d'orthoptistes au 1^{er} janvier de l'année N à la population au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.4.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession à l'exercice diversifié

	Effectifs par mode d'exercice en 2016						Total
	Libéraux ou Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ardennes	4	80%	0	0%	1	20%	5
Aube	6	75%	0	0%	2	25%	8
Marne	13	76%	4	24%	0	0%	17
Haute-Marne	4	67%	0	0%	2	33%	6
Meurthe-et-M.	38	54%	12	17%	21	30%	71
Meuse	7	64%	2	18%	2	18%	11
Moselle	18	46%	5	13%	16	41%	39
Bas-Rhin	44	47%	12	13%	37	40%	93
Haut-Rhin	29	69%	5	12%	8	19%	42
Vosges	10	67%	3	20%	2	13%	15
Grand Est	173	56%	43	14%	91	30%	307
France métropolitaine	2 793	65%	548	13%	961	22%	4 302

Source : ADELI au 01.01.2016

En France métropolitaine, près des deux tiers (65 %) des orthoptistes exercent en tant que libéraux ou pratiquent un exercice mixte. En région Grand Est cette proportion n'est que de 56 %. Cette situation est due au poids important du Bas-Rhin et de la Moselle, départements dans lesquels les orthoptistes exercent à 40 % en qualité de salariés non-hospitaliers, alors que cette proportion n'atteint que 22 % en France métropolitaine.

7.3.4.4 Age et vieillissement des orthoptistes

Moyenne d'âge des orthoptistes dans les départements du Grand Est – en 2016

Une population de professionnels plus âgée que la moyenne métropolitaine.

En France métropolitaine, l'âge moyen des orthoptistes est stabilisé depuis plusieurs années à 40,1 ans. En région Grand Est, par contre, cet âge moyen augmente de 4 mois par an (2014 : 40,8 ; 2015 : 41,2 ; 2016 : 41,4).

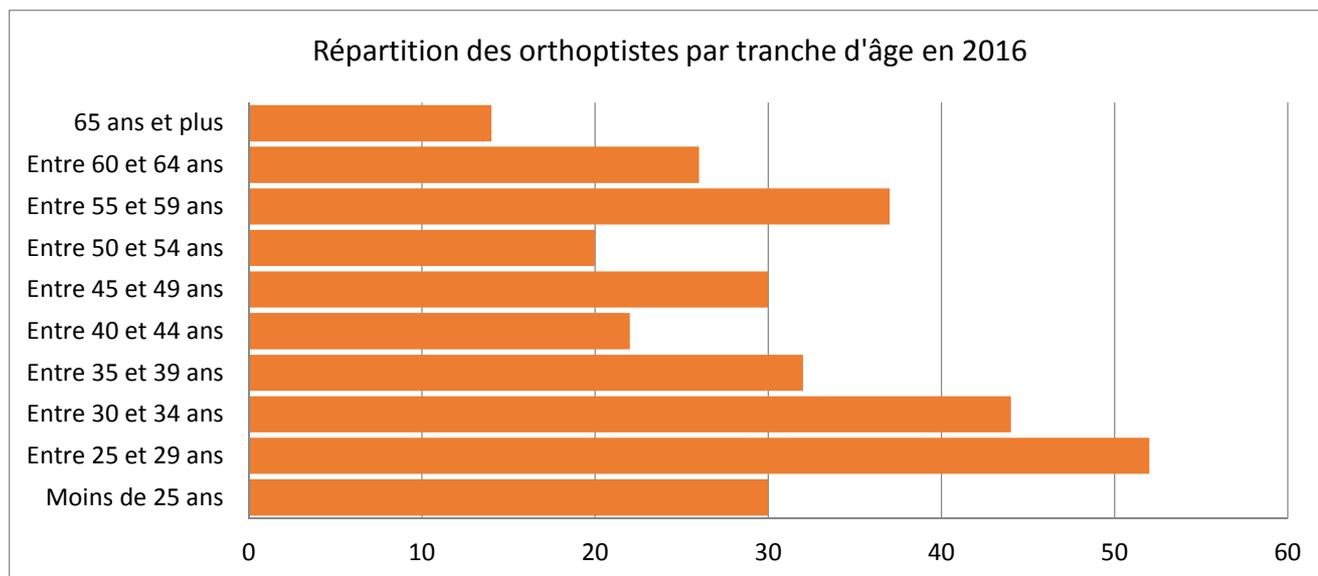
Les moyennes d'âge les plus élevées apparaissent dans les départements comptant le moins de professionnels installés : Ardennes (53,4 ans), Haute-Marne (50,8 ans).

A l'inverse, les moyennes d'âge les plus basses concernent l'ante région Alsace : Bas-Rhin (39 ans), Haut-Rhin (37,2 ans).

	Age moyen	Effectif + 55 ans	Effectif + 60 ans
Ardennes	53,4	60%	0%
Aube	42,3	38%	38%
Marne	42,3	29%	12%
Haute-Marne	50,8	33%	17%
Meurthe-et-M.	44,0	30%	18%
Meuse	44,3	36%	27%
Moselle	43,0	36%	10%
Bas-Rhin	39,0	18%	12%
Haut-Rhin	37,2	10%	5%
Vosges	41,1	27%	7%
Grand Est	41,4	25%	13%
France métro.	40,1	17%	10%

Source : ADELI au 01.01.2016

Pyramide des âges



Source : ADELI au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les tranches d'âge sont réparties irrégulièrement pour les orthoptistes âgés de plus de 40 ans. Cependant l'équilibre de la profession n'est pas remis en cause, car les moins de 40 ans sont plus nombreux (158) que les plus de 40 ans (149) et ce rapport s'accroîtra encore lorsque les professionnels actuellement âgés de plus de 60 ans partiront en retraite.

7.3.5 Les orthophonistes

7.3.5.1 Evolution du nombre des orthophonistes de 2012 à 2016 par zone d'activité

Une progression régulière du nombre d'orthophonistes dans la région Grand Est, supérieure de 3 points à la progression nationale

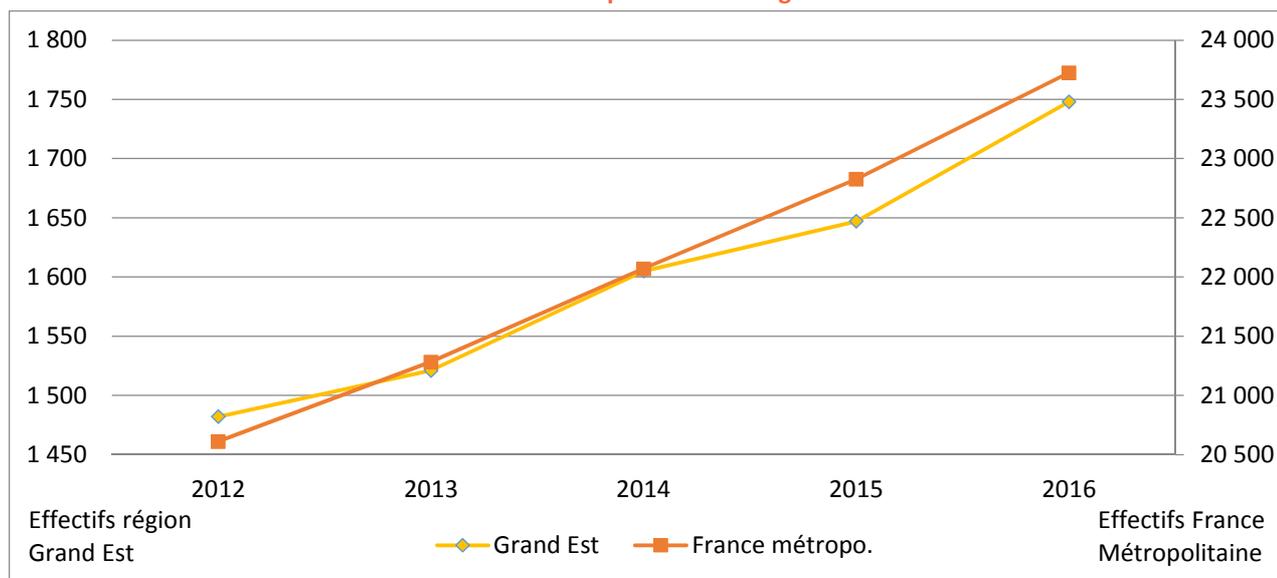
Evolution des effectifs des orthophonistes entre 2012-2016 en Grand Est et en France métropolitaine						Evolution en %
	2012	2013	2014	2015	2016	
Ardennes	98	100	101	105	113	15,3%
Aube	69	71	76	77	76	10,1%
Marne	116	119	121	118	127	9,5%
Haute-Marne	28	28	29	30	31	10,7%
Meurthe-et-M.	285	285	307	309	322	13,0%
Meuse	46	44	46	48	52	13,0%
Moselle	261	274	289	306	322	23,4%
Bas-Rhin	350	361	388	393	423	20,9%
Haut-Rhin	158	163	170	179	197	24,7%
Vosges	71	76	78	82	85	19,7%
Grand Est	1 482	1 521	1 605	1 647	1 748	17,9%
France métropo.	20 611	21 283	22 070	22 827	23 726	15,1%

Source : ADELI au 01.01.2016

Entre 2012 et 2016 les effectifs d'orthophonistes ont progressé de près de 18 % en région Grand Est, avec une accélération particulière en 2014 et 2016. Cette évolution est de 3 points supérieure à l'évolution métropolitaine. Quatre départements sont à l'origine de ce positionnement : le Bas-Rhin (+ 20,9 %), le Haut-Rhin (+24,7 %), la Moselle (+ 23,4 %) et dans une moindre mesure les Vosges (+ 19,7 %).

Les trois départements dans lesquels l'évolution est la plus faible sont situés dans l'ante région Champagne-Ardenne : Haute-Marne (10,7 %), Aube (10,1 %), Marne (9,5 %).

Evolution des effectifs des orthophonistes en région Grand Est entre 2012 et 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

7.3.5.2 La densité des orthophonistes

Une densité pour 100 000 habitants plus faible en région Grand Est qu'en France métropolitaine.

En France métropolitaine, la densité des orthophonistes varie de 26,3 pour 100 000 hab. (Bourgogne-Franche-Comté, Normandie) à 46,5 (Provence-Alpes-Côte-d'Azur). La moyenne métropolitaine s'établit à 36,9. La région Grand Est, avec une densité de 31,4 se situe en position médiane (7^{ème} sur 13).

Trois départements bénéficient d'une densité d'orthophonistes supérieure à la moyenne métropolitaine : la Meurthe-et-Moselle (44,1), les Ardennes (40,5) et le Bas-Rhin (37,8).

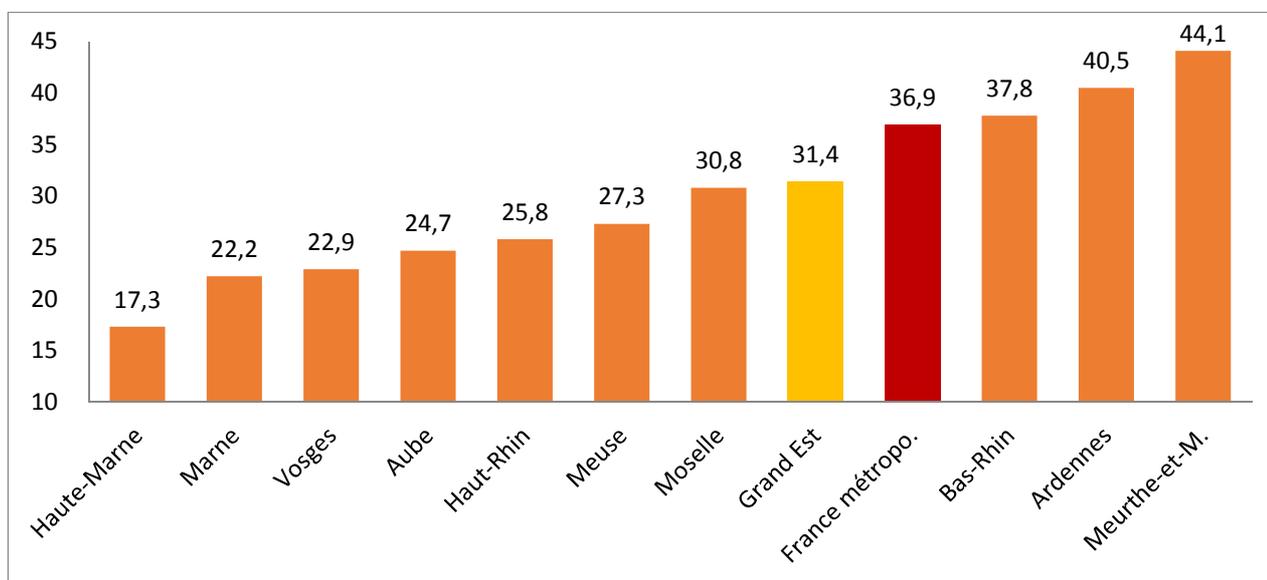
Les densités les plus faibles sont relevées dans les Vosges (22,9), la Marne (22,2) et la Haute-Marne (17,3). Dans ce dernier département, la densité d'orthophonistes est inférieure de plus de 50 % à la densité métropolitaine.

Densité pour 100 000 hab. dans les départements du Grand Est – période 2014-2016

	Densité (Pour 100 000 hab.)			Evolution 2014-2016
	2014	2015	2016	
Ardennes	35,8	37,2	40,5	13%
Aube	24,9	25,1	24,7	-1%
Marne	21,4	20,7	22,2	4%
Haute-Marne	16,1	16,7	17,3	7%
Meurthe-et-M.	41,8	42,1	44,1	6%
Meuse	23,9	25,0	27,3	14%
Moselle	27,6	29,2	30,8	12%
Bas-Rhin	35,1	35,4	37,8	8%
Haut-Rhin	22,5	23,6	25,8	15%
Vosges	20,7	21,9	22,9	11%
Grand Est	28,9	29,7	31,4	9%
France métropo.	34,7	35,7	36,9	6%

Source : ADELI au 01.01.2016. La densité est calculée en rapportant le nombre d'orthophonistes au 1^{er} janvier de l'année N à la population au 1^{er} janvier de l'année N-1 estimée par l'INSEE

Représentation graphique de la densité en 2016



Source : ADELI au 01.01.2016

// 7 - RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

7.3.5.3 Mode d'exercice par zone d'activité : une profession dont l'exercice est à 80 % libéral ou mixte

	Effectifs par mode d'exercice en 2016						Total
	Libéraux ou Mixtes		Salariés hospitaliers		Autres salariés		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Ardennes	69	61%	4	4%	40	35%	113
Aube	55	72%	3	4%	18	24%	76
Marne	103	81%	9	7%	15	12%	127
Haute-Marne	19	61%	4	13%	8	26%	31
Meurthe-et-M.	244	76%	41	13%	37	11%	322
Meuse	38	73%	6	12%	8	15%	52
Moselle	277	86%	11	3%	34	11%	322
Bas-Rhin	360	85%	33	8%	30	7%	423
Haut-Rhin	148	75%	23	12%	26	13%	197
Vosges	78	92%	3	4%	4	5%	85
Grand Est	1 391	80%	137	8%	220	13%	1 748
France métropolitaine	19 149	81%	1 786	8%	2 791	12%	23 726

Source : ADELI au 01.01.2016

Les proportions entre modes d'exercice dans la région Grand Est et en France métropolitaine sont très proches : 80 % d'exercice libéral ou mixte, 8 % de salariés hospitaliers, 12 % d'autres salariés.

7.3.5.4 Age et vieillissement des orthophonistes

Moyenne d'âge des orthophonistes dans les départements du Grand Est – en 2016

Une population de professionnels plus jeune que la moyenne métropolitaine

En France métropolitaine, l'âge moyen des orthophonistes est stabilisé depuis plusieurs années à 43,3 ans. Parallèlement, en région Grand Est, cet âge moyen est stabilisé autour de 40,9 ans (40,8 pour l'année 2016).

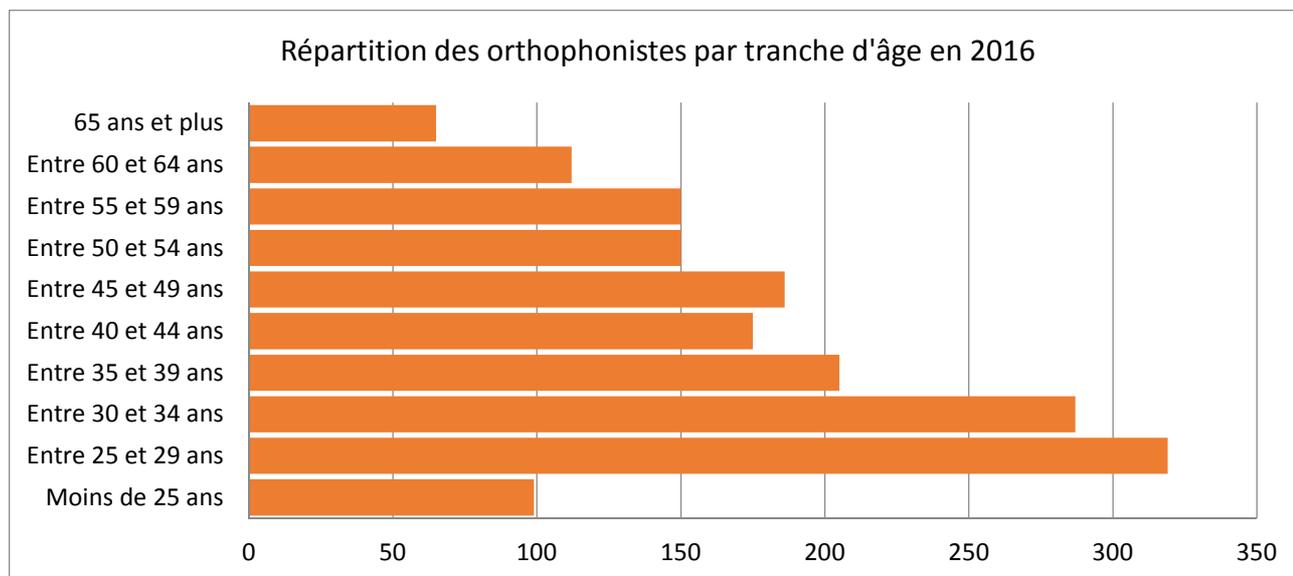
Les seuls départements dont la moyenne d'âge est plus élevée que la moyenne métropolitaine sont la Haute-Marne (46,9) et l'Aube(43,5), départements pour lesquels le pourcentage de professionnels de plus de 55 ans est respectivement de 35 % et 28 %.

A l'inverse, la moyenne d'âge la plus faible est relevée en Moselle (38,5) avec presque 5 ans de moins que la moyenne de France métropolitaine.

	Age moyen	Effectif + 55 ans	dont + 60 ans
Ardennes	41,5	19%	11%
Aube	43,5	28%	17%
Marne	41,0	17%	10%
Haute-Marne	46,9	35%	26%
Meurthe-et-M.	40,4	19%	11%
Meuse	42,9	17%	6%
Moselle	38,5	17%	10%
Bas-Rhin	41,1	19%	9%
Haut-Rhin	40,6	14%	8%
Vosges	42,6	24%	12%
Grand Est	40,8	19%	10%
France métro.	43,3	25%	15%

Source : ADELI au 01.01.2016

Pyramide des âges



Source : ADELI au 01.01.2016 – Exploitation ARS Grand Est, à partir de l'application « Portrait de territoire »

Les tranches d'âge de cette profession sont caractéristiques d'une population « jeune ». Les moins de 40 ans sont plus nombreux (910) que les plus de 40 ans (838) et cet écart s'accroît encore puisque les orthophonistes nouvellement installés (319 entre 25 et 30 ans) sont plus nombreux que ceux qui sont âgés de 50 à 60 ans (300).

/// 7.4 LA FORMATIONS INITIALE

7.4.1 Les formations médicales

7.4.1.1 Les étudiants en médecine

La première année commune des étudiants en santé (PACES est soumise à un numerus clausus (NC).

Depuis plusieurs années, le numerus clausus des étudiants en médecine a peu changé, se stabilisant à hauteur de :

- 308 pour Nancy
- 201 pour Reims
- 232 pour Strasbourg

Soit un total de **741** pour la région Grand Est depuis 2010.

Pour rappel, ce numerus clausus était de 527 en 2004, soit une hausse de 28%.

En 2017, la subdivision de Strasbourg passera à 247 soit une hausse de 15 places, le numerus clausus des subdivisions de Nancy et de Reims est inchangé.

Au 1^{er} janvier 2016, 3150 internes sont en formation au sein de la région Grand Est.

Analyse comparative entre 2011 et 2016 : Une hausse du nombre de postes ouverts

Le nombre de postes ouverts en 2016 est de 730, soit 11 postes en moins par rapport aux numerus clausus de la PACES.

Il est à noter que le numerus clausus et les ouvertures de postes aux ECN sont indépendants. Le numerus clausus est une décision du Ministère de l'enseignement supérieur alors que les ouvertures de postes aux ECN dépendent du Ministère de la Santé. Les ouvertures de poste aux ECN sont fonction au niveau national, du nombre d'étudiants ayant passé les ECN et au niveau régional, des besoins de professionnels de santé par discipline ainsi que des capacités de formation.

Médecine générale

	EVOLUTION DES POSTES D'INTERNES DE MEDECINE GENERALE			
	2012		2016	
	Postes ouverts	postes pourvus	Postes ouverts	Postes pourvus
Strasbourg	131	131	131	131
Reims	104	62	85	72
Nancy	141	133	135	134
Total	376	326	351	337

Source : ARS Grand Est

Les postes ouverts en médecine générale représentent environ 50% des postes offerts par subdivision aux Epreuves Classantes Nationales (ECN). En médecine générale on constate une inadéquation entre les postes ouverts et les postes choisis sur les subdivisions de Nancy et de Reims.

Autres spécialités

	EVOLUTION DES POSTES D'INTERNES (hors médecine générale)			
	2012		2016	
	Postes ouverts	Postes pourvus	postes ouverts	Postes pourvus
STRASBOURG	124	124	133	130
REIMS	105	102	111	105
NANCY	144	141	160	158
Grand Est	373	367	404	393

Source : ARS Grand Est

Le taux d'inadéquation est moindre pour les autres spécialités.

7.4.1.2 Formations médicales à compétence définie : les sages-femmes

Les études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme se composent de deux cycles :

- Le premier cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques qui comprend six semestres de formation
- Le deuxième cycle, sanctionne l'acquisition d'une formation approfondie en sciences maïeutiques ; il comprend quatre semestres de formation validés correspondant au niveau master

La région Grand Est compte 4 instituts de formation.

Les écoles de sages-femmes sont rattachées à l'université et de ce fait se trouvent localisées à Reims, Strasbourg, Nancy et Metz.

Analyse comparative entre 2011 et 2016 : une baisse sensible du nombre d'étudiants

Evolution des effectifs 2011 – 2016 en école de sages -femmes

	2011		2016	
	Nombre d'instituts	Quotas	Nombre d'instituts	Quotas
Marne	1	27	1	27
Meurthe et Moselle	1	30	1	30*
Moselle	1	29	1	24
Bas Rhin	1	30	1	30
Nombre total d'étudiants Grand Est	4	580	4	555

Source :ARS Grand Est

Une baisse du quota a été réalisée en Moselle, suite aux travaux menés en 2014 sur le territoire Lorrain.

(*) Ces études ont montré que l'offre de formation était supérieure aux besoins. La diminution du numerus clausus qui va se poursuivre en Meurthe et Moselle afin d'équilibrer les deux sites du territoire lorrain. En septembre 2017 le Numerus clausus de Meurthe et Moselle sera de 25.

7.4.2 Les professions paramédicales

Elles sont régies de deux façons :

- Soit sous forme de quotas définis nationalement après avis du Conseil Régional. Elles font l'objet d'un arrêté
- Soit sous forme de capacité définie par le Conseil Régional sur avis de l'ARS

Les professions soumises à quota sont les suivantes et intègrent essentiellement des formations de niveau II et III :

- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute
- Orthoptiste
- Orthophoniste
- Audioprothésiste
- Psychomotricien

Analyse comparative entre 2011 et 2016 : une hausse du nombre d'étudiants et d'élèves

En 2016, le nombre d'instituts paramédicaux est de 114. En 2011 il était de 116.

	2011	2016	évolution
Nombre d'instituts	116	114	-2*
à quota	42	40	-2**
à capacité	74	74	0
Nombre total d'étudiants et d'élèves	13 312	13 518	206

Source ARS Grand Est

Pour ces professions les quotas sont passés de 6 448 en 2011 à 6 515 en 2016 soit + 1,04 %.

(*) Evolution des formations à quota

- Suite à l'adaptation du schéma des formations non médicales en Lorraine, un IFSI n'a plus été autorisé par le Conseil Régional et un IFSI a fusionné ; 2 écoles d'Orthoptie se sont réunies au sein d'une seule université.
- En Alsace, création d'un institut de formation en psychomotricité

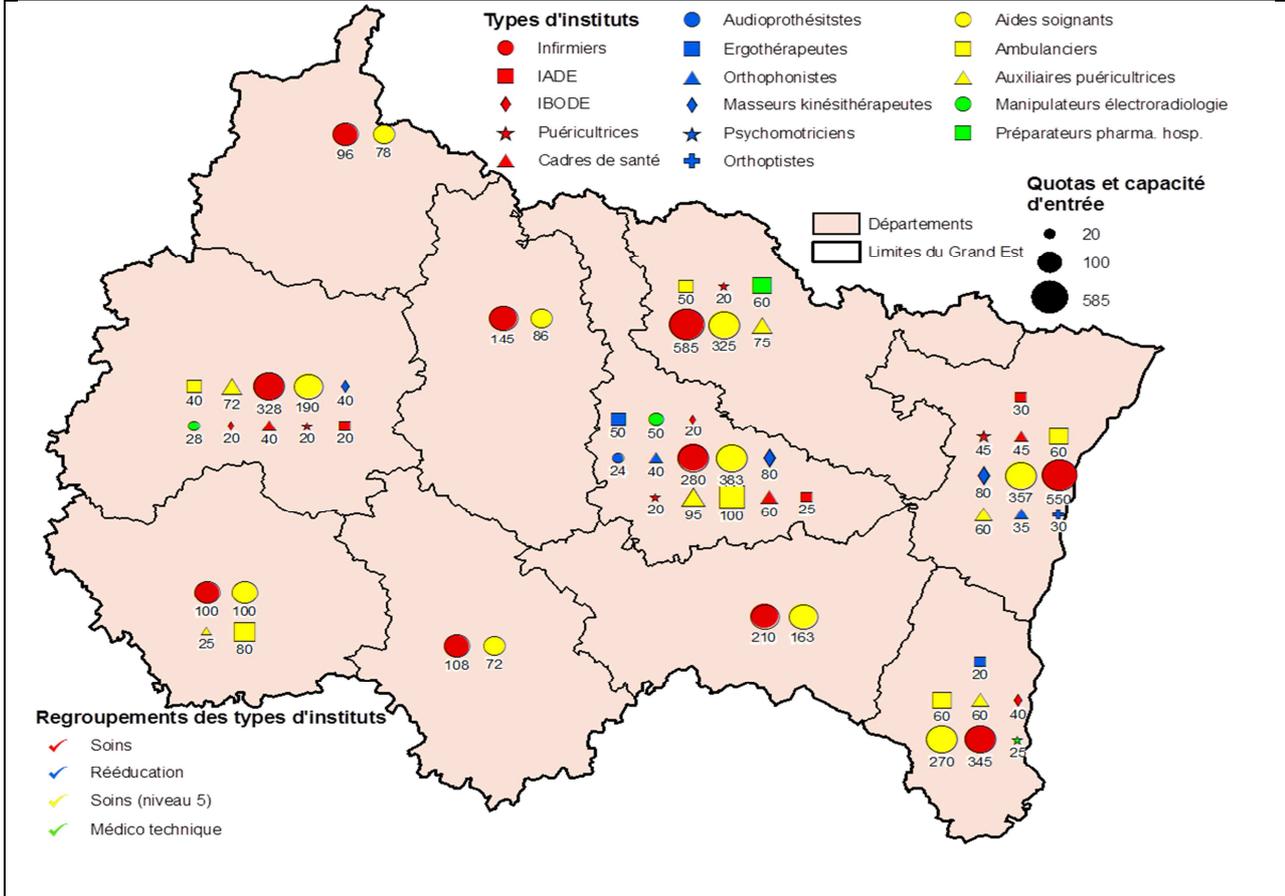
(**) Evolution des formations hors quota

- Suite à l'adaptation du schéma des formations non médicales en Lorraine, 1 IFCS n'a plus été autorisé par le Conseil Régional
- En Alsace, création d'un institut de formation en ergothérapie
- Adaptation de la formation aux besoins en professionnels aides-soignants

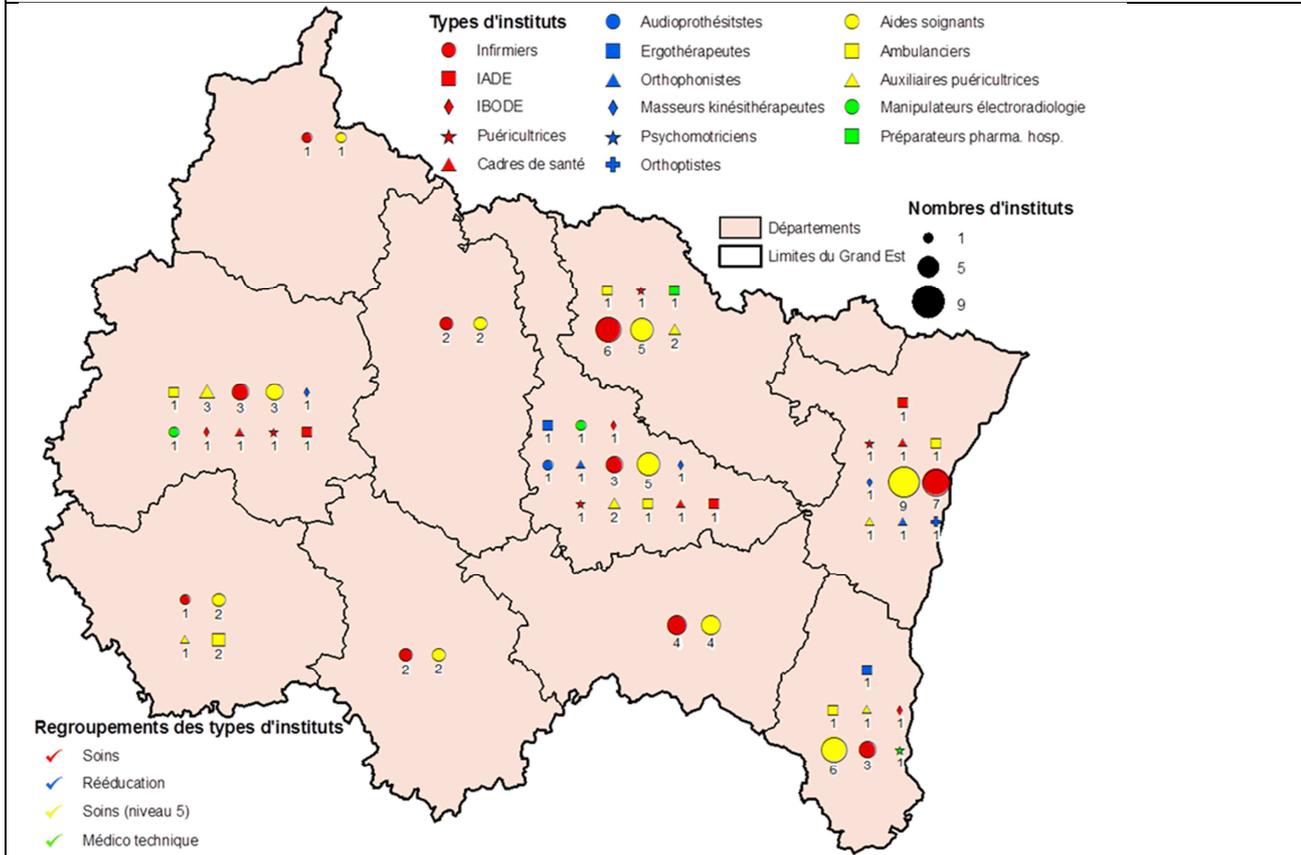
La formation initiale dans le Grand Est a intégré les recommandations des différents plans et l'évolution de la réglementation (Alzheimer et SSR) ; 2 instituts de rééducation ont été ouverts en Alsace, et un partenariat Champagne Ardenne et Lorraine a été créé autour de l'ergothérapie.

Il est à préciser qu'il existe une offre de formation dans chaque département et en particulier pour des formations de niveau V ce qui s'explique aisément : professionnels peu mobiles mais qui répondent à un besoin infrarégional. Les instituts sont essentiellement adossés à un établissement de santé. Cette offre varie de 2 à 24 instituts par département. Les villes universitaires concentrent l'intégralité de tous les types de formations.

Instituts de formation (quotas et capacités d'entrée dans les instituts)



Instituts de formation (nombre)



Projection du nombre d'élèves et d'étudiants par Groupement Hospitalier de Territoire (GHT)

La répartition du nombre d'élèves et étudiants par GHT apporte un éclairage sur les recommandations que l'ARS Grand Est devra proposer dans ses travaux : le nombre d'étudiants et élèves varie de 186 (GHT 4) à 3007 (GHT 10)

Une répartition inégale du nombre d'élèves et d'étudiants en fonction des GHT

Le poids de 3 GHT (les GHT 6, 7 et 10) représente 52.30 % des étudiants ; si on y ajoute le GHT 2 cela donne 64.65 % des étudiants soit une concentration de 2/3 des élèves et étudiants au sein de 4 GHT.

Le poids des GHT 5, 8, 11 et 12 est presque équivalents autour de 6% chacun.

Le poids de chacun des GHT 1, 4, 9 et 3 est inférieur à 4%, soit entre 1.4 % et 3.9%.

Nombre d'élèves et d'étudiants par GHT en fonction du nombre d'élèves et d'étudiants

GHT	Nombre d'élèves et étudiants	proportion en %
GHT 10	3007	22,2%
GHT 7	2310	17,1%
GHT 6	1750	12,9%
GHT 2	1670	12,4%
GHT 11	860	6,4%
GHT 12	812	6,0%
GHT 8	793	5,9%
GHT 5	731	5,4%
GHT 9	530	3,9%
GHT 3	505	3,7%
GHT 1	366	2,7%
GHT 4	186	1,4%

/// ARS Grand Est

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071
54036 Nancy Cedex
Standard régional : 03 83 39 30 30

www.grand-est.ars.sante.fr

